

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

Paraissent tous les Mois

PREMIÈRE ANNÉE

N° 1 - JANVIER 1912

ABONNEMENTS	France et Belgique	30 fr. par an.
	Étranger	35 —

Plus de Numéros : 12 francs

Les abonnements sont annuels et partent du 1^{er} Janvier

Imprimerie de la Revue,
 25, rue de Valenciennes
 PARIS 5^e

LIVRAISON DE JANVIER 1912

SOMMAIRE

I. — LA SOCIÉTÉ SECRÈTE : Notre Programme	3
LA RÉDACTION.	
II. — DE L'INITIATION CHEZ LES JUIFS	30
JEAN BERGER.	
III. — DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA FRANC-MAÇONNERIE EN ALLEMAGNE .	39
J. DERUYS.	
IV. — LES DEUX TACTIQUES	54
COPIN-ALBANCELLI	
V. — CHRONIQUE INTERNATIONALE	61
A. MARTIGUR.	
VI. — COMPTES RENDUS :	
<i>Hugo Walther.</i>	74
<i>Julius Bode.</i>	78
<i>Aug. Wolfstieg.</i>	78
D. ALBRECHT.	
<hr/>	
VII. —	PARTIE DOCUMENTAIRE
BIBLIOGRAPHIE MAÇONNIQUE DU F. : PEETERS-BARTSOEN . 1	

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée
à M. CHARLES NICOULLAUD, 10, place De Laborde, PARIS 8^e

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

Paraissant tous les Mois

PREMIÈRE ANNÉE

N° 1 — JANVIER 1912

ABONNEMENTS { France et Belgique. 20 fr. par an.
 { Etranger 25 —

Prix du Numéro : 2 francs

Les Abonnements sont annuels et partent du 1^{er} Janvier

Bureaux de la Revue :

10, PLACE DE LABORDE

PARIS 8^e

LA SOCIÉTÉ SECRÈTE

NOTRE PROGRAMME

De nos jours, la société secrète est la maîtresse du monde. En douter serait puéril; s'en désintéresser serait coupable. Sans doute la société secrète est multiple, à ce point qu'il est presque impossible de connaître à fond les formes indéfinies qu'elle revêt, de relever tous les noms, souvent imprécis, dont elle se voile, de compter les infinies variétés qui la composent; pour l'instant, d'ailleurs, nous n'avons pas à en tenter l'essai. Mais il est certain que ces diverses associations nous apparaissent comme reliées à un centre commun, la franc-maçonnerie, dont elles sont fréquemment filiales ou tributaires, parfois directrices et suzeraines, si bien que pour beaucoup la franc-maçonnerie est l'appellation générique qui en désigne la collectivité.

Que la franc-maçonnerie ait essaimé, non seulement dans son sein, mais encore en dehors d'elle, c'est un fait reconnu par tous ses membres. Pie IX le signalait dans son Bref à l'Évêque d'Olinda, au Brésil, en date du 29 mai 1873 :

« Cependant, écrivait le Souverain Pontife, cette société criminelle s'accrut toujours secrètement, se divisant en différentes sectes, qui se distinguaient par des noms divers, mais qui restaient unies en commun de sentiments et de méchancetés, jusqu'à ce qu'après s'être étendue au loin et avoir acquis une grande puissance, elle est sortie des repaires où elle se tenait cachée, et a montré aux hommes sensés avec combien de raisons elle avait été condamnée par les veilleurs d'Israël ».

Que la franc-maçonnerie soit elle-même subordonnée à des groupements supérieurs, c'est un aveu d'autant plus rare que la plupart des francs-maçons sont à ce sujet dupes et ignorants. Cette dépendance, voisine de la domesticité, est cependant accusée d'une ma-

1. *Annales ecclésiastiques*, 1873-1875, p. 33; Paris, Gaume, 1896. Cf. La *Lettre de Pie IX*, du 29 avril 1876 à l'épiscopat américain pour signaler que les Sociétés secrètes sont condamnées non seulement en Europe, mais aussi en Amérique et au Brésil, et dans toutes les parties du monde. (*Analicta Inca pontificis*, XVI, série, 1887, col. 121-122).

nière indiscutable presque à chaque page de l'histoire maçonnique. Weishaupt, qui confinait parmi les francs-maçons ses adeptes restés trop honnêtes après deux ans de déformation¹, donnait l'ordre que « dans chaque ville tant soit peu considérable de leur district, les chapitres secrets établissent des loges maçonniques des trois grades ordinaires² » ; et il regardait comme très important d'étudier la constitution des autres sociétés secrètes et de *les gouverner*³. Quarante ans plus tard, un juif, secrétaire intérimaire de Nubius et commis-voyageur de la Haute-Vente de Rome, écrivait sous le pseudonyme de *Piccolo-Tigre* (ou *Tigrotto*) :

Nous devons compter sur les Loges pour doubler nos rangs : elles sont sans qu'elles le sachent, notre noviciat⁴.

Il en va de même aujourd'hui qu'au temps de l'Illumisme et de la Haute-Vente, et la franc-maçonnerie n'en est que plus indissolublement la concentration des sociétés secrètes ; aussi, prise de la sorte dans un sens élargi, on peut la nommer la *maitresse du monde*.

N'est-elle pas en effet mondiale ? Reportez-vous aux premières statistiques des Loges pour en suivre le développement ; prenez les *Acta Latomorum* de Thory, parus au début du dix-neuvième siècle⁵, puis la *Bibliographie de la Franc-Maçonnerie* de Kloss, de 1842⁶ ; la *Franc-Maçonnerie philosophique*, de Rebold, vers la même époque⁷ ; le *Register of Lodges* de Hughan, de 1878⁸, suivi dix ans plus tard, de *The History of Freemasonry* de Gould⁹ ; enfin les publications actuelles : en France, les articles de la *Franc-Maçonnerie démasquée* intitulés : *Comment la Franc-Maçonnerie s'extériorise*¹⁰, et les organes des sociétés secrètes martinistes, théosophiques, spirites, rosicruciennes¹¹ ; en Belgique, le *Bulletin antimaçonnique*¹² ; en Allemagne, le *Freimaurer Zeitung*¹³ ; en Angleterre, *The Co-Mason*,

1. BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, III, p. 71, 72 ; Hambourg, Fauche, 1803.

2. BARRUEL, *lib. cit.* III, 108.

3. BARRUEL, *lib. cit.* III, 248.

4. OSCLAIR, *La Franc-Maçonnerie contemporaine*, p. 73 ; Liège, Deunin, 1885. Cf. CRÉTINEAU-JOLY, *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, II, 106 ; Paris, Plon, 1861.

5. THORY, *Acta Latomorum*, I, 289-346 ; Paris, Deffart, 1815.

6. KLOSS, *Bibliographie der Freimaurerei* ; Frankfurt am Main, 1844.

7. REBOLD, *La Franc-Maçonnerie philosophique*, p. 46-47 ; Paris, Ledoyen, s. d.

8. HUGHAN, *A numerical and nomenclatural Register of Lodges* ; London, Kenning, 1878.

9. Robert Freke GOULD, *The History of Freemasonry* ; London, 5 vol., New-York, Yonston, 4 vol., 1889.

10. *La Franc-Maçonnerie démasquée*, 10 août et 23 septembre 1911.

11. Autrefois *Pupus* désignait les groupements dont l'*Initiation* était l'organe officiel : Groupe égyptologique ; Ordre martiniste ; Ecole supérieure libre des Sciences hermétiques ; Ordre cabalistique de la Rose-Croix ; Union idéaliste universelle. F. T. L. (section française).

12. *Bulletin antimaçonnique* ; Bruxelles, paru depuis mars 1911. Cf. MALLIS, *La Maçonnerie belge*, p. 8-10.

13. Cette publication contient particulièrement des renseignements sur l'Ordre des Druides et sur le système Odd-Fellow, 1911, p. 6, 76, 84.

*The Freemason*¹, *The Northern Freemason*, l'*Ars quatuor Coronati* ; en Amérique, le *North American Review*, le *Masonic Monthly Review*² ; en un mot, la feuille maçonnique et anti-maçonnique de chaque pays, et vous serez étonné, pour ne pas dire effrayé, de la progression croissante des Loges qui enserrant de leur réseau l'univers entier. Dès 1904, le F. Pitts, de Détroit dans le Michigan, écrivait sous ce titre : *Un tableau de la Franc-Maçonnerie aux Etats-Unis*, les conclusions suivantes :

« Ainsi qu'on peut l'insérer des chiffres ci-dessus³, presque chaque village des Etats-Unis a sa Loge maçonnique. Une ville de 20.000 hommes en possède au moins deux, les grandes cités en possèdent chacune une centaine. Dans chaque ville importante on trouve un Chapitre et une Commanderie du Rite américain... Il y a plus de 200.000 membres des chapitres, plus de 100.000 chevaliers du Temple, et environ 50.000 membres du rite A. A. dont à peu près les trois quarts habitent la juridiction du Nord. Le *Mystic Autel* a plus de 100.000 adhérents.

« Ainsi que je l'ai déjà dit, il existe environ 1.000.000 de membres des Loges, nombre auquel il faut peut-être ajouter 200.000 démissionnaires ou suspendus. Ces nombres énormes sont peut-être le fait le plus frappant de la Maçonnerie américaine.

« Il en résulte que parmi les membres d'une certaine classe, il y a des chances pour que tout homme que l'on rencontre — à moins que ce ne soit un catholique romain — soit un franc-maçon »

1. Voir spécialement dans *The Freemason* les articles sur les *Rose-Croix* et sur les *Templiers* 1911, avril, mai, juin, p. 600, 608, 747, 776; 622, juillet, août, septembre, p. 72, 103, 141, 143, 202.

2. Le *North American Review*, cité par la *Correspondance de Rome* du 7 octobre 1911, donne la liste de trente-deux sociétés secrètes établies aux Etats-Unis avec des ramifications au Canada. Le *Masonic Monthly*, reproduit par l'*Univers* du 16 avril 1911, donne une statistique franc-maçonne qui porte le chiffre des franc-maçons des Etats-Unis à 1.133.648. Cf. *The universal Masonic Directory for 1911*, Cleveland, the Esicle press ; et *Annuaire de la Maçonnerie universelle*, Bächtler et Co, Berne, 1911.

3. L'*Associa*, IV, p. 318, ann. 1904. Pitts accusait aux Etats-Unis au début de son article, 12.176 Loges dont 50 grandes et 951.655 membres. Nous lisons dans PETERS, *A Study in American Freemasonry*, p. 402 ; Saint-Louis, Herder, 1908 : « Le F. Henry Leonard Stillson, historien maçonnique du 32°, écrit dans l'*Encyclopédie Americana* (Vol. X, S. V. *Fraternité maç.*) : Aux Etats-Unis et au Canada le nombre des membres de la Mac. Symbolique est publié annuellement, leur total pour l'année 1901 était de 962.438, répartis dans 12.704 loges, sous 57 grandes loges. Ce qui porte leur nombre à : 9,300 de plus qu'en 1902. Le *New York Tribune Almanac and Political Register de 1907* (p. 233) donne le nombre total des membres des Grandes Loges Maçonniques de l'Amérique du Nord ; il s'élève à 1.128.998. Le *World Almanac and Encyclopædia de 1908* (p. 204) donne le « relevé des Grandes Loges des Etats-Unis et de l'Amérique anglaise pour 1905-1906 » comme il suit : Nombre total des membres, 1.062.425 ; recrues 81.388 ; admission et restauration 28.155 ; retraites, 22,908 ; expulsions et suspensions 650 ; suspensions pour n'avoir pas payé les droits, 12.700 ; morts, 16.123. Augmentation des membres sur l'année précédente 58.177 ; nombre des membres en 1906, 1.129.001 ; augmentation sur l'année précédente 69.576. Un tableau statistique est joint à cette liste, il porte le nombre des membres pour 1907 à 1.188.560. D'après le *Cyclopædia of Fraternities* de STRYKER (2^e édit. 1907, p. XV) plus de 200.000 candidats à la Franc-Maçonnerie sont initiés chaque année dans les fraternités (hommes et femmes) secrètes d'Amérique, dont 300.000 dans la F. M. Ce total ne comprend pas les maçons noirs qui sont à peu près 60.000 dans ce pays, mais que l'on considère comme irréguliers. Enfin, si nous consultons les *Annuaire maçonniques* de 1911, celui de Berne accuse dans le monde entier 22.511 loges ayant 1.807.361 membres ; et celui de Cleveland porte 22.712 loges avec 1.907.318 francs-maçons.

Les mêmes constatations pourraient avoir lieu en Angleterre, et les progrès maçonniques sont tels dans tout l'univers que dans les postes les plus avancés, où l'on ne saurait trouver les éléments constitutifs d'une Loge, il est rare qu'il n'y ait pas au moins un franc-maçon, plus particulièrement de race juive ou de religion protestante : de telle sorte que l'affirmation du F. : Müller, de Bâle, au Congrès international de Bruxelles, en 1904, se réalise à la lettre :

Tous les rites maçonniques, observait-il, mentionnent, et tous les récipiendaires sont rendus attentifs à ce principe, et le monde profane l'admet comme un fait acquis, que tous les maçons du globe forment une chaîne ininterrompue¹.

Cette emprise mondiale a été de tout temps le but de la Maçonnerie, et déjà elle était prédite par Blumenhagen en 1820.

L'enfance et l'adolescence de l'Ordre sont passées. Il est parvenu à l'âge de la virilité : avant qu'il ait achevé son troisième siècle d'existence, le monde reconnaîtra ce qu'il est. C'est pourquoi prévenant le temps et le jugement du monde, veillez sur l'esprit de l'association. Que nos édifices s'élèvent dans tous les coins du monde : que l'Ordre s'établisse solidement dans le cœur de chaque pays. Lorsque dans tout l'univers brillera le temple maçonnique, que l'azur des cieux sera son toit, les pôles ses murailles, le trône et l'Église ses colonnes, alors les puissants de la terre devront eux-mêmes s'incliner, abandonner à nos mains la domination du monde, et laisser aux peuples la liberté que nous leur avons préparée. Que le Maître du monde nous accorde encore un siècle, et nous aurons atteint le but si ardemment désiré².

Le siècle demandé est presque achevé, les temples maçonniques s'élèvent dans tous les coins du monde, les puissants d'ici-bas se sont lâchement inclinés devant la Franc-Maçonnerie et lui ont remis, de gré ou de force, le sceptre et la domination de l'univers.

Il est vrai que la répercussion mondiale du travail maçonnique remonte loin. Girtanner écrit dans ses *Mémoires sur la Révolution* que le club de la Propagande, issu de la Loge de la rue du Coq-Héron, ayant à sa tête le duc de la Rochefoucault, Condorcet et Sieyès, avait l'ambition d'être le moteur du genre humain³. Aussi Louis Blanc remarque-t-il avec justesse « qu'à la veille de la Révolution française, la Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense. Répandue dans l'Europe entière, elle secondait le génie méditatif de l'Allemagne, agitait sourdement la France, et présentait partout l'image d'une société fondée sur des

¹ *Compte rendu du Congrès International de Bruxelles (1904)*, p. 68 ; Berne, Büchler ; 1906.

² *La Franc-Maçonnerie, révélations d'un Rose-Croix à propos des événements actuels*, p. 24. Paris, Bloud et Barral, s. d.

³ BARBUILL, *lib. cit.*, III, 310.

principes contraires à ceux de la société civile¹ ». Et l'auteur, franc-maçon de marque, conclut en ces termes :

« Toujours est-il que l'effort, qui devait empêcher la Révolution de s'amortir dans le triomphe de la bourgeoisie, fut préparé par le travail des sociétés secrètes. La furent, sinon les principes générateurs, du moins les premiers germes apparents de ce viril enthousiasme, de cet héroïsme farouche et concentré, de cette volonté dans le sacrifice, de cette ardeur à pactiser avec la mort, que les luttes extérieures développèrent d'une manière si énergique² ».

C'est avouer que les chefs de la Révolution sont sortis des sociétés secrètes.

Mais la torche révolutionnaire, aux mains de la franc-maçonnerie, traversa le monde sans jamais s'éteindre. Le 18 octobre 1814, les étudiants d'Allemagne avaient organisé une fête maçonnique à la Varthbourg. Après l'avoir décrite, Lombard de Langres ajoute :

« Cet événement du Nord de l'Allemagne se liait, selon toute apparence, à un plan plus vaste. Ceux qui aiment à rapprocher les événements et les dates ont observé une coïncidence parfaite avec les troubles de *Spafields* ; le brigandage qui désolait l'Autriche, la Bavière, le Tyrol et l'Italie ; l'affaire des *Carbonari*, à Rome ; la conspiration de Valence, et le fameux coup de pistolet qui a fait tant de bruit à Paris³ ».

Après avoir renversé Napoléon et Charles X, fait la Révolution de 1830, préparé en 1847, aux convents de Rochefort et de Strasbourg la chute de Louis-Philippe, la Franc-Maçonnerie crut pouvoir soulever le monde.

« J'ai la conviction, disait Lamartine à l'Hôtel-de-Ville, que c'est du sein de la Franc-Maçonnerie qu'ont jailli les grandes idées qui ont jeté les fondements des Révolutions de 1789 et de 1848⁴ ».

1. Louis BLANC, *Histoire de la Révolution française*, II, 63 ; Paris, lib. internat., 1869.

2. Louis BLANC, *ib. id.*, II, 99.

3. LOMBARD DE LANGRES, *Hist. des Sociétés secrètes en Allemagne et dans d'autres contrées*, p. 220 ; Paris, Gide, 1819.

4. Voici le compte rendu de J. BONAT dans la revue mensuelle *Le Franc-Maçon* (1^{re} année, p. 23 ; Paris, 1848) ; la réponse de Lamartine est à la lettre celle qu'il a fait imprimer dans son ouvrage *La France parlementaire*, (V, 194 ; Paris, lib. Inter., 1865).

D'après cette réponse, il semble certain que Lamartine ne fut pas franc-maçon et n'assista pas au convent de Strasbourg, comme l'ont prétendu quelques auteurs.

« La députation maçonnique du 19 mars, composée presque entièrement de maçons de l'obédience du suprême Conseil, partit de la place de la Bourse, drapeau aux couleurs nationales en tête, surmonté des attributs maçonniques et portant sur ses plis ces mots : *Francs-Maçons*. Trois cents FF., marchant par deux, attiraient tous les regards par leur gravité silencieuse. Arrivés à l'Hôtel de Ville, sept FF., revêtirent le tablier d'App. ; c'étaient entre autres, les FF. Vanderheyen, du Planty et Jules Barbier ; ils pénétrèrent dans la salle où les reçut M. de Lamartine, et Jules Barbier prononça avec émotion les paroles suivantes :

« Citoyens, membres du gouvernement provisoire, une réunion de Francs-Maçons qui appartiennent indistinctement à tous les rites, vient se présenter devant vous avec le tablier pour insigne, c'est à dire avec le symbole de l'égalité du travail. Nous sommes tous, en effet, des ouvriers travaillant avec une ardeur égale à la construction d'un édifice social où chacun ait sa place et son honneur qui lui est dus. Habitues à voir des frères dans tous les hommes, pénétrés de la sublimité de cette parole divine : « Aimez-vous les uns et les autres », nous saluons des acclamations les plus vives le Gouvernement républicain qui a inscrit sur la bannière de la France

De fait, presque tous les membres du Gouvernement appartenaient alors à la Franc-Maçonnerie ; « les trois quarts au moins des préfets et des sous-préfets étaient affiliés et avaient fait leurs preuves. Le lendemain du jour où Paris proclamait la République, sur tous les points de l'Europe la Révolution se levait en armes. Berlin devenait le théâtre de drames sanglants ; Vienne était en insurrection ; Parme, Venise, le Piémont, la Hongrie, proclamaient les principes démocratiques du Gouvernement provisoire. Et partout les chefs du pouvoir ou de l'insurrection étaient aussi les chefs de la franc-maçonnerie ! Que les sceptiques essaient d'expliquer cette double coïncidence. Un mois avait suffi pour mettre l'Europe en feu ! ».

Il serait superflu de redire le rôle de la franc-maçonnerie dans la guerre de 1870, et plus récemment en Portugal et en Turquie. Mais si quelqu'un doutait encore de la Fédération universelle des sociétés secrètes, qu'il se rappelle l'*Affaire*, unique d'abord, double aujourd'hui, celle de France et celle d'Espagne, l'affaire Dreyfus et l'affaire Ferrer, qui ont révolutionné le monde ? ; et il comprendra que le F. Vandervin, du Grand Orient de Belgique, avait raison de clore le Congrès international de 1904 en affirmant « qu'un caracté-

cette triple devise, qui fut toujours celle de la Maçonnerie : Liberté, Egalité, Fraternité. Oui, citoyens, notre modeste bannière est celle de l'union, de la sympathie entre tous les Français comme entre tous les peuples. C'est à ce titre que nous venons l'offrir au gouvernement provisoire au cri de : Vive la République » !

M. de Lamartine a répondu : « Je n'ai pas l'honneur de savoir la langue particulière que vous parlez, je ne suis pas franc-maçon, je n'ai jamais eu dans ma vie l'occasion d'être affilié à une loge. Je vous parlerai donc pour ainsi dire une langue étrangère en vous remerciant. Cependant j'en sais assez de l'histoire de la Franc-Maçonnerie pour être convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanés d'abord dans l'ombre, puis dans le demi jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde et j'espère la dernière représentation. Il y a peu de jours. Ces sentiments de fraternité, de liberté, d'égalité, qui sont l'Evangile de la raison humaine, ont été laborieusement, quelquefois courageusement, scrutés, propagés, profondés par vous dans les enceintes particulières où vous renfermiez jus'ici votre philosophie sublime. Ces sentiments, qui avaient dû se cacher, peuvent maintenant proclamer au grand jour : leur propagation sera d'autant plus puissante qu'ils se répandront de toutes les boucles et qu'ils se répandront sur la nation toute entière, sans qu'on ait besoin de le dissimuler sous des symboles quelconques. La raison n'a plus besoin de symboles, elle est aujourd'hui le soleil sans nuages ; nos yeux sont assez forts pour le fixer, et si vous gardez encore quelques années ces drapeaux, ces signes de liberté, d'égalité, de travail, avec lesquels vous vous présentez devant nous, vous ne les garderez plus comme une nécessité, vous les garderez comme un fidèle et glorieux souvenir des travaux que la Franc-Maçonnerie a supportés dans des temps difficiles et dont elle présente maintenant le témoignage au genre humain. Encore un seul mot. Messieurs, je disais tout à l'heure que je ne savais pas parler la langue de la Franc-Maçonnerie, mais je sais parler comme vous cette grande langue du peuple que le peuple a si noblement parlée pour nous pendant trois jours. Je vous remercie, non pas au nom du gouvernement provisoire de la République, qui n'est rien qu'une émanation passagère, fugitive et déintéressée, qui n'est qu'une acclamation du peuple, qui n'a d'autres droits que celui de son dévouement et de la circonstance pour vous parler comme gouvernement, mais je vous remercie au nom de ce grand peuple qui a rendu la France et le monde témoins de ces vertus, du courage, de la modération et de l'humanité qu'il a puisés dans vos principes devenus ceux de la République française ».

1. *Révolutions d'un Rose-Croix*, p. 70.

2. Cf. CRUZEL, *L'Affaire Ferrer devant les Cortès*, Paris, Schleicher, 1911. « Que la monarchie ne veuille ou non, écrit l'auteur (p. 120), l'Espagne est en marche vers la révision ».

tère bien distinctif de la Maçonnerie, c'est qu'elle est *internationale* ¹ ».

Mais l'affaire Dreyfus est juive. Oui ; seulement les francs-maçons ont fait bloc avec les juifs pour Dreyfus, comme les juifs ont fait bloc avec les francs-maçons pour Ferrer. Le fameux F. : Tempels, de Bruxelles, écrivait dans la communication faite au Congrès international de cette ville au sujet des thèses qu'il avait lui-même formulées :

« J'ai connu un vieux politicien clérical de Tournai qui, lors de la nomination d'un jeune libéral de vingt-huit ans comme ministre de la justice, dit : « C'est tout de même un Tournaisien ! » Il me semble que tout honnête maçon doit dire avec le même orgueil : « Ce sont tout de même des Maçons qui ont sauvé leur pays de la sinistre affaire Dreyfus ? ! »

D'ailleurs cette fidélité de services réciproques ne datent pas d'hier. A la Révolution, les Juifs aidaient les francs-maçons à livrer les villes par la trahison aux armées républicaines ². Au temps de la Haute-Vente, le juif Tigrotto faisait des appels de fonds à ses correligionnaires, auxquels Nubius s'adressait parfois directement ³. De nos jours, l'histoire des sociétés secrètes est la page magistrale de l'histoire juive, ce qui permet à Gougenot des Mousseaux d'écrire :

« Voilà donc la philosophie antichrétienne du dix-huitième siècle, l'alliance israélite universelle et la société universelle de la maçonnerie vivait d'une seule et même vie, animée par une seule et même âme ! Et la maçonnerie des hauts adeptes, celle des initiés sérieux, nous permet enfin de voir au travers du sens de ces manifestes qu'elle n'est en définitive que l'organisation lente du judaïsme militant, de même que l'alliance israélite universelle n'est qu'une de ses organisations patentes.

« Il se verra donc, sur tous les points de ce globe où palpite un cœur de Juif, que ce Juif témoigne de ses sympathies les plus ardentes à la maçonnerie, sur laquelle l'Église du Christ a lancé les foudres de ses anathèmes. Car la maçonnerie, issue des mystérieuses doctrines de la Cabale, que cultivait, derrière l'épaisseur de ses murs, le philosophe du dix-neuvième siècle, n'est que la forme moderne et principale de l'occultisme, dont le Juif est le prince parce qu'il fut dans tous les siècles, le principe et le grand maître de la Cabale. Le Juif est donc naturellement l'âme, le chef, le grand maître réel de la maçonnerie, dont les dignitaires connus ne sont, la plupart du temps, que les chefs trompeurs et trompés de l'Ordre ».

1. *Compte-rendu*, p. 118.

2. *Compte-rendu*, p. 44.

3. *Révélations d'un Rose-Croix*, p. 51.

4. *ONCLAIN*, *lib. cit.* p. 66, 67.

5. *GOUGENOT DES MOUSSEAUX*, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*, p. XXXI. Plus loin (p. 334), nous lisons encore : « C'est ce péché-né d'homme de nuances et de positions diverses, nourri de préjugés antisociaux, indifférents à toute croyance ou animé de sourdes haines contre le christianisme, que la Franc-Maçonnerie, reine pour le moment des sociétés de l'occultisme, appelle ou déjà compte et réunit dans son sein : la Maçonnerie

D'où vient cette alliance ?

Si la Franc-Maçonnerie est mondiale, elle est naturellement en contact avec la race juive, race cosmopolite par tempérament et par expiation. Car, bien que les Juifs de la Diaspora se retrouvent déjà dans tous les centres grecs et romains avant l'ère chrétienne¹, s'estimant les futurs propriétaires des terres et des nations promises à Abraham ; la perte de leur patrie, sous l'anathème divin, les a tous jetés aux quatre coins du monde, et la légende du *Juif errant* s'est si souvent réalisée qu'on écrivait récemment : « Si les Juifs restent encore longtemps au sein des autres peuples sans fusionner complètement avec eux, ils redeviendront partout aussi malheureux qu'au moyen-âge ou tout au moins aussi faméliques que les parias » ; et l'auteur concluait que pour éviter des exodes perpétuels, il était urgent de reconstituer le peuple d'Israël, non pas à Sion, ce qui est un rêve irréalisable, mais dans l'Amérique du Sud². Le projet est étrange, mais il atteste la diffusion mondiale du Juif qui retrouve en tous lieux le franc-maçon. Encore est-il que cette juxtaposition peut faciliter leur groupement sans en expliquer la solidarité qui ne peut venir que d'un but unique d'intérêts et de moyens identiques. Quels sont-ils ?

Dans une brochure remarquable sur *La Question Juive et la Révolution sociale*, M. le marquis de La Tour du Pin Chambly se résume en trois points :

- 1° Les Juifs sont restés une nation ;
- 2° Cette nation est persuadée que l'empire du monde lui appartient ;
- 3° Elle n'a moyen de le réaliser que par la corruption des esprits, qui amène la décomposition sociale³.

D'autre part, nous lisons dans un ouvrage anonyme, intitulé : *Les Juifs en Russie* :

« Les sympathies des Juifs en général, si ce n'est même leur alliance active, sont acquises aux nihilistes russes en raison des assauts que ces derniers livrent au christianisme et à l'ordre social. Quand à l'ingratitude des Juifs de l'empire de Russie envers le gouvernement d'Alexandre II, ce sen-

cette immense association dont les rares initiés, c'est-à-dire dont les chefs réels, qu'il faut se garder de confondre avec les chefs nominatifs, vivent dans une étroite et intime alliance avec les membres militants du judaïsme, princes et initiateurs de la haute Cabale ! Car il importe de le répéter, cette élite de l'Ordre, ces chefs réels que si peu d'initiés connaissent, et qu'ils ne connaissent pour la plupart que sous des noms de guerre, fonctionnent dans la profitable et secrète dépendance des cabalites israélites. Et ce phénomène s'accomplit grâce aux habitudes de rigoureuse discrétion auxquelles les soumettent des serments et des menaces terribles ; grâce encore à la majorité de membres juifs que la mystérieuse constitution de la Maçonnerie maintient dans son conseil souverain ».

¹ Cf. EDUARD, S. Pierre, p. 51-77, *les Juifs de la diaspora* ; Paris, Lecoq, 1886.

² Comment prévenir la destruction des Juifs ; Pertuis, imp. Aubergier.

³ LA TOUR DU PIN CHAMBLY, *La question juive et la Révolution sociale*, p. 16 ; Paris, Picard, imp., 1883.

timent à sa raison d'être dans la nature d'une race qui, tout en revendiquant l'égalité, aspire à la domination¹ ».

Enfin, après la citation d'une lettre de Nubius au juif Klaus et à quelques autres de ses coreligionnaires, Onclair ajoute :

« Le juif allemand ne manqua pas, en effet, d'envoyer à son honnête ami beaucoup de témoins. C'est un point digne de remarque que les Juifs ont été et sont restés partout les fidèles alliés et les propagateurs les plus actifs de la maçonnerie et du carbonarisme. Le fait est tellement patent qu'il a fait croire à certains écrivains que la Franc-Maçonnerie est une institution juidaïque, rabbinique, tsahadique, plutôt qu'anglaise. Mais quoi qu'il en soit de ce détail, il est certain que beaucoup de juifs, surtout de juifs allemands, se sont toujours laissés aveugler par les mauvais chrétiens, jusqu'à dépenser pour la cause maçonnique non seulement leur sang qui a de la valeur, mais même leur argent qui en a une bien plus grande encore. Dans les conspirations, en effet, dans les révolutions, en libéralisme, en maçonnerie, en carbonarisme, partout, en un mot, où il s'agit de donner quelque égratignure aux chrétiens, les juifs se trouvent toujours en première ligne. Il serait difficile de dire s'ils sont plutôt agents que moteurs dans toute cette agitation maçonnique ou antichrétienne. La cause de ce fait historique, nous l'avons signalée tantôt, c'est la haine du nom chrétien. Les juifs dont l'habileté, la ruse, la clairvoyance ne sont guère contestées devaient donc être bien convaincus, sur des preuves solides, que la maçonnerie est une machine de guerre antichrétienne, pour lui prodiguer ainsi leurs faveurs exceptionnelles² ».

Un récent discours d'un rabbin au Congrès de Lemberg (Autriche) confirme formellement cette triple aspiration des Juifs : la domination universelle, la révolution sociale et la ruine du catholicisme. C'est un document trop précieux pour ne l'indiquer ici que par une simple référence, et sa portée devient encore plus capitale de ce qu'il est la reproduction presque littérale du discours prononcé par un grand rabbin en 1880 ; ce qui permet d'apprécier à quel point la mentalité juive est immuable³.

1. *Les Juifs en Russie*, p. 73 ; Paris, Dentu, 1846.

2. ONCLAIR, *ibid.*, p. 68.

3. *Correspondance de Rome*, 4 novembre, 1911. Nous empruntons à *la Croix*, qui l'a pris elle-même dans le *Contemporain* du 1^{er} juillet 1886, le discours d'un grand rabbin publié par sir John Baskett sous le titre de *Compte-rendu des événements politiques-historiques survenus dans les dix dernières années. La Croix* a fait une brochure intitulée : *Juifs et Franc-Maçons de l'identité de leurs programmes*, qui contient le discours du grand rabbin que nous donnons ici, et, en regard, les vœux et les travaux maçonniques correspondants aux revendications juives. Voici ce discours :

« Nos pères ont légué aux élus d'Israël le devoir de se réunir une fois chaque siècle autour de la tombe du grand maître Caleb, saint rabbin Symeon-Ben-Jhuda, dont la science livre aux élus de chaque génération le pouvoir sur toute la terre et l'autorité sur tous les descendants d'Israël.

« Voilà déjà dix-huit siècles que dure la guerre d'Israël avec cette puissance qui avait été promise à Abraham, mais qui lui avait été ravie par la CROIX. Foulé aux pieds, humilié par ses ennemis, sans cesse sous la menace de la mort, de la persécution, de rapts et de violas de toute espèce, le peuple d'Israël n'a pas succombé ; et s'il est dispersé par toute la terre c'est que toute la terre doit lui appartenir.

« Depuis dix-huit siècles, nos enfants luttent courageusement et avec une persévérance que rien ne peut abattre contre la Croix. Notre peuple s'élève graduellement et sa puissance gran-

— Mes frères ! voici dix-neuf siècles que les Juifs luttent pour s'emparer du gouvernement du monde, chose que Dieu lui-même a promise au Patriarche Abraham. Cependant la Croix a remporté la victoire et a abattu les Juifs. Ceux-ci dispersés dans toutes les parties du monde furent trop longtemps l'objet de persécutions atroces. Mais espérons quand même ! Le fait que les Juifs sont dispersés à travers tous les continents prouve que toutes ces

de chaque jour. A nous appartient ce dieu du jour qu'Aaron nous a élevé au désert, ce Veau d'or, cette divinité universelle de l'époque.

— Lors donc que nous nous serons rendus les uniques possesseurs de tout l'or de la terre, la vraie puissance passera entre nos mains, et alors s'accompliront les promesses qui ont été faites à Abraham.

— L'or, la plus grande puissance de la terre... l'or, qui est la force, la récompense, l'instrument de toute puissance, ce tout que l'homme craint et qu'il désire... voilà le seul mystère, la plus profonde science sur l'esprit qui régit le monde. Voilà l'avenir !

— Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis, le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir à nous, peuple d'Israël, et nous appartiendront sûrement.

— Voilà la dixième fois, depuis mille ans de lutte atroce et incessante avec nos ennemis, que se réunissent dans ce cimetière, autour de la tombe de notre grand maître Caleb, Saint Rabbin Simon Ben-Djuda, les élus de chaque génération du peuple d'Israël, afin de se concerter sur les moyens de tirer avantage, pour notre cause, des grandes fautes et péchés que ne cessent de commettre nos ennemis les chrétiens.

— Chaque fois le nouveau sanhédrin a proclamé et prêché la lutte sans merci avec ses ennemis ; mais dans nos précédents siècles nos ancêtres n'étaient parvenus à concentrer entre nos mains autant d'or conséquemment de puissance, que le dix-neuvième siècle nous en a légué. Nous pouvons donc nous flatter, sans téméraire illusion, d'atteindre bientôt notre but, et jeter un regard assuré sur notre avenir.

— La persécution et les humiliations, ces temps sombres et douloureux que le peuple d'Israël a supportés avec une héroïque patience, sont fort heureusement passés pour nous, grâce aux progrès de la civilisation chez les chrétiens, et ce progrès est le meilleur bouclier derrière lequel nous pouvons nous abriter et agir pour franchir d'un pas rapide et ferme l'espace qui nous sépare de notre but suprême.

— Jetons seulement les yeux sur l'état matériel de l'Europe et analysons les ressources que se sont procurées les Israélites depuis le commencement du siècle actuel par le seul fait de la concentration, entre leurs mains, des immenses capitaux dont ils disposent en ce moment... Ainsi, à Paris, Londres, Vienne, Berlin, Amsterdam, Hambourg, Rome, Naples, etc., et chez tous les Rothschild, partout les Israélites sont maîtres de la situation financière, par la possession de plusieurs milliards, sans compter que, dans chaque localité de second et de troisième ordre, ce sont eux encore qui sont les détenteurs des fonds en circulation, et que, partout, sans les fils d'Israël, sans leur influence immédiate, aucune opération financière, aucun travail important ne pourrait s'exécuter.

— Aujourd'hui tous les empereurs, rois et princes régnants sont obérés de dettes contractées pour l'entretien d'armées nombreuses et permanentes, afin de soutenir leurs trônes chancelants. La Bourse crée et règle ces dettes, et nous sommes en grande partie maîtres de la Bourse sur toutes les places. C'est donc à faciliter encore de plus en plus les emprunts qu'il faut nous étudier, afin de nous rendre les régulateurs de toutes les valeurs et, autant que faire se pourra, prendre, en maintenant des capitaux que nous fournissons au pays, l'exploitation de leurs lignes de fer, de leurs mines, de leurs forêts, de leurs grandes torques et fabriques ainsi que d'autres innombrables, voire même de leurs impôts.

— L'agriculture restera toujours la grande richesse de chaque pays. La possession des grandes propriétés territoriales vaudra toujours des honneurs et une grande influence aux titulaires. Il suit de là que nos efforts doivent tendre aussi à ce que nos frères en Israël fassent d'importantes acquisitions territoriales. Nous devons donc, autant que possible, pousser au fractionnement de ces grandes propriétés, afin de nous en rendre l'acquisition plus prompte et plus facile.

— Sous le prétexte de venir en aide aux classes travailleuses, il faut faire supporter aux grands possesseurs de la terre tout le poids des impôts, et lorsque les propriétés auront passé dans nos mains, tout le travail des prolétaires chrétiens deviendra pour nous la source d'immenses bénéfices.

— L'Église chrétienne étant un de nos plus dangereux ennemis, nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence ; il faut donc greffer, autant que possible, dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, les idées de libre-pensée, de scepticisme, de schisme, et provoquer les disputes religieuses si naturellement fécondes en divisions entre sectes dans le christianisme.

— Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion ; déclarons-

terres leur appartiennent. Nous assistons à un spectacle imposant : Israël devient chaque jour plus puissant.

« L'or devant lequel s'incline l'humanité, l'or tant vénéré, presque tout l'or est dans la main des juifs ; et l'or, c'est l'avenir d'Israël. Les temps des persécutions sont déjà passés. Le progrès et la civilisation des peuples chrétiens constituent les meilleurs remparts qui couvrent les juifs et facilitent la

leur une guerre ouverte, provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privées et, par le ridicule et par le persiflage, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit.

« Chaque guerre, chaque révolution, chaque ébranlement politique ou religieux, rapproche le moment où nous atteindrons le but suprême vers lequel nous tendons.

« Le commerce et la spéculation, deux branches fécondes en bénéfices, ne doivent jamais sortir des mains israélites ; et d'abord il faut accaparer le commerce de l'alcool, du beurre, du pain et du vin, car par là nous nous rendons maîtres absolus de toute l'agriculture et, en général, de toute l'économie rurale. Nous serons les dispensateurs des grains à tous, mais s'il survenait quelques mécontentements produits par la misère, il nous sera toujours temps d'en rejeter la responsabilité sur les gouvernements.

« Tous les emplois publics doivent être accessibles aux Israélites, et une fois devenus titulaires, nous saurons, par l'obséquiosité et la perspicacité de nos facteurs, pénétrer jusqu'à la première source de la véritable influence et du véritable pouvoir. Il est entendu qu'il ne s'agit que de ces emplois auxquels sont attachés les honneurs, le pouvoir ou les privilèges, car pour ceux qui exigent le savoir, le travail et le désagrément, ils peuvent et doivent être abandonnés aux chrétiens. La magistrature est pour nous une institution de première importance. La carrière du barreau développe le plus la faculté de civilisation et initie le plus aux affaires de ces ennemis naturels, les chrétiens, et c'est par elle que nous pouvons les réduire à notre merci. Pourquoi les Israélites ne deviendraient-ils pas ministres de l'instruction publique, quand ils ont eu si souvent le portefeuille des finances ! Les Israélites doivent aussi aspirer au rang de législateurs, en vue de travailler à l'abrogation des lois faites par les Goïms, infidèles pécheurs, contre les enfants d'Israël, les vrais fidèles, par leur invariable attachement aux saintes lois d'Abraham.

« Du reste, sur ce point, notre plan touche à la plus complète réalisation, car le progrès nous a presque partout reconnu et accordé les mêmes droits de cité qu'aux chrétiens, mais ce qu'il importe d'obtenir, ce qui doit être l'objet de nos incessants efforts, c'est une loi moins sévère sur la *banqueroute*. Nous en ferons pour nous une mine d'or bien plus riche que ne le furent jadis les mines de Californie.

« Le peuple d'Israël doit diriger son ambition vers ce haut degré du pouvoir d'où découle la considération et les honneurs : le moyen le plus sûr d'y parvenir est d'avoir la haute main sur toutes les opérations industrielles, financières et commerciales en se gardant de tout piège et de toute séduction qui pourraient l'exposer au danger de poursuites judiciaires devant les tribunaux du pays. Il apportera donc, dans le choix de ces sortes de spéculations, la prudence et le tact qui sont le propre de son aptitude congéniale pour les affaires.

« Nous ne devons être étrangers à rien de ce qui conquiert une place distinguée dans la société : philosophie, médecine, droit, économie politique, en un mot toutes les branches de la science, de l'art, de la littérature, sont un vaste champ où les succès doivent nous faire la part large et mettre en relief notre aptitude.

« Ces vocations sont inséparables de la spéculation. Ainsi, la production d'une composition musicale, ne fut-elle que très médiocre, fournira aux nôtres une raison plausible d'élever sur un piédestal et d'entourer d'une auréole l'Israélite qui en sera l'auteur. Quant aux sciences, médecine et philosophie, elles doivent faire également partie de notre domaine intellectuel.

« Un médecin est initié aux plus intimes secrets de la famille, et a comme si entre les mains la santé et la vie de nos mortels ennemis, les chrétiens.

« Nous devons encourager les alliances matrimoniales entre Israélites et chrétiens, car le peuple d'Israël, sans risque de perdre à ce contact, ne peut que profiter de ces alliances ; l'introduction d'une certaine quantité de sang impur dans notre race, élue par Dieu, ne saurait la corrompre, et nos filles fournissent par ces mariages des alliances avec les familles chrétiennes en possession de quelque ascendant et pouvoir. En échange de l'argent que nous donnerons, il est juste que nous obtenions l'équivalent en influence sur tout ce qui nous entoure. La parenté avec les chrétiens n'emporte pas une déviation de la voie que nous nous sommes tracée, au contraire, avec un peu d'adresse elle nous rendra les arbitres de leur destinée.

« Il serait désirable que les Israélites s'abstenaient d'avoir pour maîtresses des femmes de notre sainte religion, et qu'ils choisissent pour ce rôle parmi les vierges chrétiennes. Remplacer le sacrement de mariage à l'Église par un simple contrat devant une autorité civile quelconque, serait pour nous d'une grande importance, car alors les femmes chrétiennes afflueraient dans notre camp !

réalisation des plans de ces derniers. Nous, les Juifs, nous avons réussi à nous emparer des centres principaux de la bourse mondiale : les bourses de Paris, de Londres, de Vienne, de Berlin, de Hambourg, d'Amsterdam sont à nous. Partout où les Juifs se trouvent, ils disposent de capitaux énormes.

Tous les Etats actuels sont endettés. Ces dettes obligent les Etats à donner en caution aux Juifs toutes les mines, tous les chemins de fer, toutes les fabriques de l'Etat.

Mais il est encore nécessaire que les Juifs s'emparent des terres, surtout des « latifundia ». Si les grandes propriétés passaient dans les mains des Juifs, alors les ouvriers chrétiens qui y travaillent procureraient aux Juifs des revenus énormes.

Nous étions courbés sous le joug depuis dix neuf siècles; maintenant nous sommes devenus plus grands que nos oppresseurs. Il est vrai que certains Juifs se laissent baptiser; mais même ce fait finit par nous donner plus

« Si l'Or est la première puissance de ce monde, la seconde est sans contredit *la Presse*. Mais que peut la seconde sans la première? Comme nous ne pouvons réaliser ce qui a été dit plus haut, sans le secours de la Presse, il faut que les nôtres président à la direction de tous les journaux quotidiens dans chaque pays. La possession de l'Or, l'habileté dans le choix des moyens d'assouplissement des capacités vénales nous rendront les arbitres de l'opinion publique et nous donneront l'empire sur les masses.

« En marchant ainsi pas à pas dans cette voie et avec la persévérance qui est notre grande vertu, nous repousserons les chrétiens et rendrons nulle leur influence. Nous dirons au monde ce en quoi il doit avoir foi, ce qu'il doit honorer et ce qu'il doit maudire. Peut-être quelques individualités s'élèveront-elles contre nous et nous lanceront-elles l'injure et l'anathème, mais les masses dociles et ignorantes écouteront et prendront notre parti. Une fois maîtres absolus de la Presse, nous pourrions changer les idées sur l'honneur — sur la vertu, la droiture du caractère et porter le premier coup à cette institution *secro-sancta* jusqu'à présent, *la famille*, et en consumer la dissolution. Nous pourrions extirper la croyance et la foi dans tout ce que nos ennemis les chrétiens ont jusqu'à ce moment vénéré, et nous faisant une arme de l'entraînement des passions, nous déclarerions une guerre ouverte à tout ce qu'on respecte et vénère.

« Que tout soit compris, noté, et que chaque enfant d'Israël se pénètre de ces vrais principes. Voici notre puissance croître comme un arbre gigantesque dont les branches porteront des fruits qui ne tombent, *richesse, jouissance, pouvoir*, en compensation de cette condition hideuse qui pendant de longs siècles, a été l'unique lot du peuple d'Israël. Lorsqu'un des nôtres fait un pas en avant, que l'autre le suive de près; que si le pied lui glisse, qu'il soit secouru et relevé par ses coreligionnaires. Si un Israélite est cité devant les tribunaux du pays qu'il habite, que ses frères en religion s'empressent de lui donner aide et assistance, mais seulement lorsque le prévenu aura agi conformément aux lois qu'Israël observe strictement et garde depuis tant de siècles.

« Notre peuple est conservateur, fidèle aux cérémonies religieuses et aux usages que nous ont légués nos ancêtres.

« Notre intérêt est qu'au moins nous simulions le zèle pour les questions sociales à l'ordre du jour, celles surtout qui ont trait à l'amélioration du sort des travailleurs, mais en réalité nos efforts doivent tendre à nous emparer de ce mouvement de l'opinion publique et à le diriger.

« L'aveuglement des masses, leur propension à se livrer à l'éloquence, aussi vide que sonore, dont retentissent les carrefours, en font une proie facile et un double instrument de popularité et de crédit. Nous trouverons sans difficulté parmi les nôtres, l'expression de sentiments factices et autant d'éloquence que les chrétiens sincères en trouvent dans leur enthousiasme.

« Il faut, autant que possible, entretenir le prolétariat, le soumettre à ceux qui ont le maniement de l'argent. Par ce moyen, nous souleverons les masses quand nous le voudrons. Nous les pousserons aux bouleversements, aux révolutions, et chacune de ces catastrophes avance d'un grand pas nos intérêts intimes et nous rapproche rapidement de notre but unique, celui de régner sur la terre, comme cela avait été promis à notre père Abraham ».

L'Alliance israélite nie la lettre du Congrès de Lemberg et celle publiée par John Roadcliff; mais elle n'apporte aucune preuve à l'appui de ses dénégations. Ce qui est indéniable c'est que ces deux discours expriment, à trente ans de distance, non seulement la pensée juive, mais surtout les actes de la race dans les pays envahis. Voilà ce qui empêche *L'Alliance israélite* de prouver son démenti. (V. *La Correspondance de Rome*, 21 novembre 1911; et *France d'hier et France de demain*, 2 décembre 1911).

de force, car un juif baptisé ne cesse jamais d'être juif. Il viendra le temps où les chrétiens voudront devenir juifs, mais le peuple de Juda les repoussera alors avec mépris.

« L'ennemi par excellence des juifs, l'ennemi par sa nature, c'est l'Eglise catholique. Voilà pourquoi, nous, les juifs, nous avons greffé sur cet arbre maudit l'esprit de l'incrédulité. Nous devons aussi attiser la lutte et les dissensions entre les différentes confessions chrétiennes.

« En première ligne, nous devons lutter implacablement et sur tous les terrains contre le clergé catholique. Nous devons jeter sur la tête des prêtres les railleries, les imprécations, les scandales de leur vie privée, pour les livrer au mépris et à la dérision du monde.

« Nous devons accaparer l'école. La religion chrétienne doit disparaître. L'Eglise perdra son influence en devenant pauvre, et ses richesses deviendront la proie d'Israël.

« Les juifs doivent prendre tout dans leurs mains, et surtout le pouvoir et les emplois. Le barreau, la magistrature, la médecine doivent devenir juifs. Un médecin juif a la meilleure occasion d'entrer en relations intimes avec une famille chrétienne.

« Les juifs doivent mettre fin à l'indissolubilité des mariages chrétiens et établir partout les unions civiles. La France est déjà dans nos mains : maintenant c'est le tour de l'Autriche.

« Enfin, nous devons nous emparer de la presse. C'est alors que notre règne sera assuré et complet ».

Une dernière constatation s'impose. Est-il vrai que le but de la franc-maçonnerie concorde avec celui du peuple juif et qu'elle poursuive concurremment la domination du monde, la révolution sociale et la ruine du catholicisme ?

Le premier point est suffisamment prouvé par ce que nous avons dit de la franc-maçonnerie internationale. Lombard de Langres constatait avec justesse l'envahissement mondial de la franc-maçonnerie et ses multiples moyens d'action. Après avoir démontré dès le début de son ouvrage que les agents des sociétés secrètes « commencent par s'emparer de l'opinion pour la confisquer à leur profit et qu'ils ont bouleversé l'ordre social par une quantité prodigieuse d'écrits répandus dans toute l'Europe depuis 1782 »¹, il se résume en ces termes :

« Nous le répétons, la secte doit subjuguier l'univers : il n'est plus question de lui résister ; elle a déjà le glaive et le pouvoir. La vaste et criminelle conjuration qu'elle ourdit a encore besoin toutefois d'être soutenue en quelques pays par l'artifice, la séduction et la perfidie. Des écrits immoraux, des maximes incendiaires où l'on flatte les vices de la multitude, où l'on attaque sous toutes les formes les idées saines, les cultes et les rois, préparent le complément de la révolution universelle méditée depuis cinquante ans, arrêtée tout à coup dans son cours par une main puissante et rendue à sa première activité par un enchaînement fatal d'événements qui échappent à la puissance humaine.

1. LOMBARD DE LANGRES, *ib. cit.* p. 200.

« Profonds politiques, songez que les Illuminés lisez maintenant les francs-maçons disposent aujourd'hui des quatre parties du monde, que leurs missionnaires ont pénétré sous la zone brûlante de notre hémisphère et que l'émancipation de toutes les colonies est inévitable. Songez qu'ils sont partout, dans les clubs et dans les conseils, dans l'administration et dans les armées : qu'il y en a au parlement d'Angleterre, dans le Congrès américain, au Vatican, à l'Escurial et jusque dans le sérail de Constantinople. Les rois sommeillent sur le trône et quand ils se réveilleraient !... Il est trop tard !... Leurs cabinets n'ont plus de secrets pour la secte : l'imprimerie lui appartient, et elle travaille à propager le système représentatif sous le masque populaire. On sent de quel poids seront des millions d'adeptes répandus en Europe dans les élections et les assemblées délibérantes pour l'accomplissement de ses projets. C'est vers ce but que tendent en ce moment tous leurs efforts : nul souverain ne peut s'y opposer ».

Complétez cette trop sommaire nomenclature, mentionnez tous les gouvernements du monde, détaillez toutes les administrations, sectionnez tous les ministères, toutes les directions, toutes les régies, comptez tous les rouages politiques, toutes les associations vitales des peuples, partout, sauf dans le clergé catholique, vous trouverez le franc-maçon ou ses affiliés exerçant une influence directrice et souveraine. La franc-maçonnerie dans son sens large, est bien la maîtresse du monde.

Quelle est cette influence ? A-t-elle vraiment pour but la révolution sociale ? Au banquet du Congrès international de Bruxelles, le F. V. Lartigue, grand trésorier hospitalier du Suprême Conseil de Belgique, terminait son toast en disant :

« Enfin, je bois à la Maçonnerie internationale ou plutôt aux Maçonneries internationales, tant du rit écossais que du rite moderne, dont les constants efforts dans leurs sphères différentes tendent vers le but qu'elles poursuivent dans leurs travaux : L'idéal toujours perfectible de la justice et du progrès ».

Comment concilier ces paroles avec celles de Louis Blanc que nous citions tout à l'heure :

« La franc-maçonnerie, à la veille de la Révolution, présentait l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile. ».

La franc-maçonnerie se serait-elle assagie ? Il n'en est rien. L'idéal d'aujourd'hui est celui de 1793. Admettons, si vous le voulez, qu'un certain nombre de Grands Orient ne désirent pas la Répu-

1. LOMBARD DE LANGRES, *ibid.*, p. 300. Nous pourrions citer une société secrète d'adoption dont une partie du personnel féminin est employé à la Maison-Blanche, chez le Président des États-Unis.

2. *Compte-rendu*, p. 128.

3. *V. sup.* p. 6.

blique universelle¹, ils n'en partagent pas moins les idées de leurs frères plus avancés. Il n'y a qu'un idéal maçonnique, ancien et accepté par tous les maçons du monde, c'est la suprématie de la raison sur la foi, la proclamation des droits de l'homme, à l'égal, et bientôt à l'encontre des droits de Dieu, c'est le libre examen, la morale libre et indépendante, la liberté de conscience, c'est ce qu'on appelle les conquêtes de 89 et ce qui aboutit à la laïcisation de la société, en un mot, c'est le retour au paganisme et, dès lors, dans la pleine acception du mot, la révolution sociale. Les faits le prouvent. Quant aux moyens, beaucoup de francs-maçons, convaincus de cet idéal de justice et de progrès, protesteraient contre l'émeute et la violence. Fussent-ils maîtres, ou hauts gradés, ceux-là n'ont pas encore reçu la lumière. En 1845, on lisait dans la revue maçonnique *l'Astrée* :

« Malheur aux Souverains qui s'obstineraient à ne pas appliquer les principes de la maçonnerie ! La Réforme religieuse du XVI^e siècle et la Révolution française sont là pour apprendre aux peuples comment ils doivent revendiquer leurs droits. Au jour marqué, les Maçons sortent de leurs temples et renversent tout ce qui fait obstacle à leurs desseins. Et pourquoi pas ? les révolutions ne sont que des crises dans l'histoire du développement de chaque nation² ».

En 1911, le F. V. Cruzel termine ainsi sa brochure sur l'affaire Ferrer :

« Dans ce combat épique contre les réactions militaires et cléricales, l'Espagne libérale et révolutionnaire fera crouler le trône branlant du roi Alphonse ; d'avance nous saluons avec joie le prochain et inéluctable dénouement de cette grande bataille pour la Justice et pour le Droit qui marquera, sur Montjuich en ruines, l'avènement de la république libératrice et justicière³ ».

La révolution sociale commence par l'idée et finit dans le sang, c'est l'œuvre fatale de la Maçonnerie⁴.

1. Au banquet du Congrès international de Genève, en 1902, le F. V. DESMOTS levait son verre en disant : « Mes F. V., une des grandes joies de ma vie sera celle que j'ai éprouvée hier, lorsque le Congrès tout entier, à l'unanimité, a décidé de créer ce Bureau central, ce Bureau dans lequel viendront se concentrer toutes les idées maçonniques du monde entier. Mes F. V., c'était le rêve de ma vie ; il y avait plus de quarante années que j'avais sollicité la grande joie de voir précisément se produire dans le monde entier une espèce de tribunal international de communications fraternelles qui permettrait, non seulement à la Maçonnerie, mais comme le disait si bien ce matin avec tant d'élégance un de nos F. V., aux démocraties tout entières de se réunir, de se comprendre, de façon à former un jour la République universelle ». *Compte-rendu*, p. 120.

2. *Révolutions d'un Rose-Croix*, p. 130.

3. CRUZEL, *lib. cit.*, p. 120.

4. Nous ne relevons pas ici l'antipatriotisme de la Franc-Maçonnerie, tantôt ouvertement affiché, tantôt déguisé sous le nom de pacifisme ; toutes ces idées cependant rentrent au premier chef dans la Révolution sociale. ONCLAIR (p. 229) cite cet extrait fort curieux de *l'Alpenrind Zeitung* : « Les francs-maçons ne sont point révolutionnaires dans les pays protestants, mais ils le sont et doivent l'être dans les pays catholiques, afin de faire triompher, au moyen de la révolution, les principes de la réforme protestante ».

Enfin l'idéal maçonnique, voulu par tous les francs-maçons sans exception, idéal révolutionnaire et païen par essence, est opposé à l'idéal catholique, le seul qui soit encore le fondement de la société actuelle. De là, le vrai but international de la franc-maçonnerie : la ruine du catholicisme. Lombard de Langres, qui n'était pas cléricale, prédisait que sous l'action maçonnique le catholicisme serait promptement dénaturé¹. Il n'avait pas pleinement saisi le mot d'ordre de la maçonnerie, si bien résumé par Tigrotto : « *Ne conspirons que contre Rome* »². C'est le programme qui relie tous les maçons du monde. On a voulu distinguer entre les pays catholiques et les pays protestants. Le F. : Limousin, de grande mémoire dans la Maçonnerie, disait au Congrès international de Bruxelles :

« Il y a toujours eu et il existe encore deux courants divergents. Celui qui domine dans les pays latins où règne le catholicisme et celui qui existe dans les nations germaniques ou anglo-Saxonnes, soumise au culte protestant. Dans les premiers de ces pays, la maçonnerie qui a été l'objet des anathèmes du chef de la catholicité, est par la force des choses, anticatholique, tandis que dans les autres la maçonnerie jouit de l'estime qu'elle mérite, à tel point que les chefs du clergé, ainsi que les hommes dirigeant les affaires publiques, se font initier dans l'Ordre. C'est ainsi qu'en Angleterre, le souverain, les membres de sa famille, les généraux, les lords, les évêques appartiennent presque tous à notre Ordre »³.

1 Voici ce passage : « L'Europe entière subit en ce moment une révolution qui n'est nullement l'ouvrage des cabinets, mais celui des sociétés secrètes. Aidées de ces grands mots : *esprit du siècle et idées libérales*, elles s'emparent du double levier de l'éducation et de l'instruction religieuse ; elles propagent rapidement l'enseignement mutuel et les sociétés bibliques. Il n'y a point de moyen plus sûr pour anéantir tout ce qui existe : par le premier, on aura des peuples fous et raisonnars, par le second, le christianisme sera promptement dénaturé. « Il y a des doctrines qui ravagent le monde, a dit un homme éloquent, et dont on peut dire ce qu'Attila disait de son cheval : L'herbe ne croit plus où elles ont passé ». *Lib. cit.* p. 28.

2 OUSLAIR, *Lib. cit.* p. 74. — Dans le même ouvrage (page 122), un autre membre de la Haute-Vente écrit à Nubius sous le pseudonyme de VINOX : « Il est décidé dans nos ventes que nous ne voulons plus de chrétiens. Donc, ne faisons pas de martyrs mais popularisons le vice dans les masses. Il faut qu'elles respirent le vice par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles en soient saturées. Cette terre, où l'Arcin a semé, est toujours disposée à recevoir des enseignements obscènes et lubriques. Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques ». QUINET exprimait la même idée à propos de la réimpression des libelles de MARNIX DE SAINTE ALDEGONDE contre l'Eglise : « Marnix n'a pas voulu seulement, à l'exemple d'autres écrivains, discuter l'Eglise de Rome, comme un point littéraire. La lutte est sérieuse à outrance. Il s'agit non seulement de réfuter le papisme, mais de l'extirper ; non seulement de l'extirper, mais de le déshonorer ; non seulement de le déshonorer, mais, comme le voulait l'arriens lui germane contre l'adultère : de l'éteindre dans la boue. Tel est le but de Marnix. Voilà pourquoi, après la dialectique la plus forte, la plus savante, la plus lumineuse, il étend l'opprobre sur le cadavre qu'il traîne et l'enserrait dans le grand cacoche de Rabelais ». (MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Traité de l'effroy de la religion* ; Introduction par Edgar QUINET p. vii-viii ; Bruxelles, Van Meenen, 1837). — S. S. Pio X vient d'exprimer la même vérité au Consistoire du 27 novembre dernier : « Quel d'étonnant, si la secte maléficiente qui ne fait rien plus que Dieu et la sagesse chrétienne, tient ses réunions néfastes presque sous nos yeux.... Vous savez que, durant la révolution qui, en Portugal, a remplacé la royauté par la république, une violente tempête de haine et de persécution s'est déchaînée contre le catholicisme ; vous n'ignorez pas que cette révolution s'est faite sous la conduite et les auspices de la secte dont Nous avons parlé ; elle-même ne se glisse pas pour s'en vanter, et, sous prétexte de changer la forme de gouvernement, son vrai but a été d'opprimer plus facilement la religion ». (*La Croix*, jeudi 30 novembre 1911 ; Texte latin, *Acta Apostolicae Sedis*, 30 nov. p. 306).

Ces courants divergents n'existent qu'en apparence et peuvent se traduire ainsi : Dans les pays catholiques, c'est la pleine bataille ; dans les autres, c'est seulement la déclaration de guerre.

En France, la Revue fondée précisément par le F. : Limousin, l'*Acacia*, ne cesse d'appeler la Franc-Maçonnerie la *Contre-Eglise*, l'église de l'hérésie, c'est-à-dire du choix de l'opinion ; l'église de la libre pensée, du libre examen¹ ». Cette opposition à l'Eglise catholique existe dans la Maçonnerie écossaise comme au Grand-Orient, elle s'applique même à toutes les religions². Enfin elle n'admet pas la formule gambettiste : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation³ ». Quant aux filiales de la Franc-maçonnerie elles suivent docilement le même programme. La résolution sui-

1. L'*Acacia*, I, 97. *La Franc-Maçonnerie et le socialisme*. L'article est signé M. : HIRAM.

2. Voici à ce sujet l'extrait d'un article curieux de l'*Acacia* : « Ayant recueilli de nombreux indices dont il résulte que le serpent du mysticisme tend à s'insinuer dans la Franc-Maçonnerie pour en détruire la si claire philosophie, nous jugeons de notre devoir, conformément aux obligations de notre grade — qui est le plus élevé de la Maçonnerie philosophique écossaise — de rappeler quelle est cette doctrine. Il n'y a point de dogmes en Maçonnerie, aucun *Credo*, auquel le néophyte doit faire adhésion, que l'initié soit tenu de confesser : la liberté d'opinion y est complète. Cependant, nos éminents prédécesseurs en d'intéressants écrits, ont présenté, sous une forme nouvelle, la doctrine philosophique qu'eux-mêmes tenaient de nos Grands Anciens. Cette doctrine — est pas immuable dans ses manifestations ; elle évolue comme les idées progressent, mais sa vérité fondamentale est si éclatante qu'elle resplendit toujours sous ses modalités renouvelées.

« Cette doctrine a pour base et pour but la *Connaissance*, et son ennemi c'est le mysticisme ou *Acostasie* : l'*Incompréhensible*. Etablir toujours un rapport exact entre la conscience humaine et le double monde des Choses et des Idées, telle est la préoccupation constante du vrai Maçon.

« La religion est la forme ordinaire du mysticisme. Quelle que soit sa dénomination : chrétienne, islamique, judaïque, bouddhique, brahmanique, chinoise ou grossièrement fétichique, elle repose toujours sur la Foi, sur l'acceptation d'une conception non vérifiée et non véritable. « Je crois ! » dit le religieux, et cela lui tient lieu de tout ; nulle dialectique n'a prise sur lui » L'*Acacia*, I, 799. — Le F. : BONNARDOT, de la Grande Loge de France, disait au *Congrès international de Genève* : « Vous n'êtes pas, mes TT. : CC. : FF. : , sans suivre les événements qui se passent en France, comme nous suivons nous-mêmes les événements qui se passent à l'étranger. Vous savez qu'en ce moment même, le gouvernement de la République, appuyé par la Franc-Maçonnerie, a une lutte terrible à soutenir contre notre ennemi héréditaire, contre les adeptes d'une religion intolérante, fanatique, superstitieuse. La Maçonnerie, en cette circonstance, ne saillit pas à sa tâche ; oui, mes FF. : , je vous le dis très haut, la Maçonnerie française, la France, veut résolument la liberté de conscience. Nous la prêchons tous et la pratiquons par l'exemple de l'affranchissement de la pensée humaine ». *Compte rendu*, p. 144.

3. « Il serait difficile de produire une délibération d'une session du Convent du Grand Orient ou du Convent écossais, voire même de simples Loges ou de Congrès de Loges, approuvant l'emploi de missionnaires catholiques au profit de la politique de la France dans ses colonies ou protectorats, ou bien en Turquie, en Perse et en Chine.

« Les Francs-Maçons, délibérant en tant que Francs-Maçons, sont sur ce point — par extraordinaire, — absolument d'accord avec les cléricaux. Ils professent qu'il est absurde que, si les républicains français trouvent mauvais chez eux la religion catholique, ils en fassent l'exportation chez les peuples barbares et sauvages dont il faudrait élever le niveau intellectuel au lieu de l'abaissier. Ils déclarent que si les congrégations, avec leur esprit d'envahissement, sont gênées dans la métropole, elles ne doivent pas l'être moins dans les colonies, et que c'est travailler à nous aliéner les nations asiatiques, sur lesquelles nous désirons exercer une influence, que de leur envoyer, de leur imposer même, des associations dont la nation française a appris à connaître, par une expérience millénaire, le caractère nuisible.

« Voilà la véritable opinion maçonnique sur les efforts faits par l'Eglise catholique pour la conversion des infidèles, et sur la protection des missionnaires tous congréganistes, dans les colonies, les protectorats et en Chine ». L'*Acacia*, II, Juillet 1905, p. 305. L'article est signé M. : HIRAM.

vante du Congrès national de la *Libre-Pensée*, en 1911, suffit à le prouver :

« Considérant,

« Que libre-pensée a et n'a pour synonymes que anticléricalisme et antireligion :

« Qu'elle n'a pas à apprécier le régime économique actuel :

« Que la question cléricale est encore suffisamment importante et actuelle pour rester le but de la libre-pensée sans aller chercher un autre but qui ne pourra que diviser ceux que seule la question anticléricale a réunis et que diviserait la solution, quelle qu'elle soit, proposée pour assurer le droit à la vie :

« Passe à l'ordre du jour ! ».

La Belgique, si fidèle au Grand-Orient de France, ne tient pas un autre langage. Le F. : Tempels écrivait : « A l'exception du Pape, la Maçonnerie ne reconnaît à personne la position d'un adversaire² » ; Et le Grand Maître du Grand Orient de Belgique, le F. : Cocq, a dit :

« Des Puissances maçonniques nous ont reproché de nous occuper dans nos Congrès universels des questions touchant à la politique : mais savent-ils ces maçons à quelles rancunes, à quelles luttes nous sommes voués dans les pays latins, de la part de ceux qui appartiennent à l'Église romaine ? Savent-ils que les ultramontains font sentir sur les peuples tout le poids de leur implacable domination, s'exerçant dans tous les domaines et jusqu'au sein de nos familles et de nos affaires privées et commerciales ? Et déjà la force redoutable de cette Église se fait jour en dehors de la région latine pour s'étendre sur le monde si on ne lui oppose une résistance énergique. Nos F. : de France, comme nous-mêmes, en Belgique, doivent lutter contre l'Église romaine pour garder la liberté de penser suivant leur conscience. Ils ne peuvent se taire devant les accaparements incessants des ennemis de la République, qui est le gouvernement légal de leur pays : leur premier devoir est d'assurer au peuple français le légitime exercice de ses droits imprescriptibles. En agissant comme ils le font, les Maçons français nous donnent non seulement en paroles, mais surtout par leurs actes, un exemple que les Maçons belges s'efforceront de suivre³ ».

En Italie, la Haute-Vente, le Carbonarisme, la Camorra, ont fait de la Franc-Maçonnerie l'irréconciliable ennemie de l'Église :

« Dans tous les pays latins, disait le F. : Duse, du Grand-Orient de Milan, le pouvoir civil a pour ennemi le cléricalisme; la lutte contre la Papauté est une nécessité sociale et doit être le but constant de la Maçonnerie ».

1. *France d'hier et de demain*, 11 novembre 1911.

2. *Compte rendu du Congrès international de Bruxelles* (1904), p. 44. Auparavant, le F. Tempels avait écrit que les francs-maçons ne prenaient part à aucune lutte. Toutefois « il n'y a à cela, ajoutait-il, qu'une seule exception : c'est la nécessité de nous défendre; l'adversaire le plus réel de la peine de mort ne peut se dispenser de frapper le meurtrier qui le menace. C'est le cas des francs-maçons et du papisme, leur adversaire inévitable » (*Lib. cit.*, p. 43).

3. *Compte rendu du Congrès intern. de Bruxelles* (1904) p. 124.

Le *Compte-rendu* du Congrès de Bruxelles ajoute :

« Le F. : Duse lève son verre en exprimant l'espoir que la Maçonnerie arrivera à planter la bannière du progrès et de la liberté sur le Vatican qui aura cessé d'abriter la Papauté ». *Bruyantes acclamations* ¹.

Pour l'Autriche, écoutez le F. : Zenker, de Vienne, délégué par la Grande Loge de Hongrie au Congrès international de Genève :

« Ne luttons pas au sujet de théories. Soyons sur nos gardes et écoutons d'où gronde le tonnerre des canons. C'est de Rome! Voilà notre but. Le moment est venu pour l'action sérieuse et décisive. Nous marcherons et combattrons avec les F. : de l'union universelle ² ».

La Franc-Maçonnerie espagnole et portugaise livre le même combat, peut-être encore avec plus de haine que dans les autres pays catholiques. A Genève, les F.F. : espagnols Nicol et Morayta se plaignent amèrement des Jésuites et de l'intrusion « de tous les débris des ordres religieux que la France républicaine est en train d'expulser ³ ». A Bruxelles, le F. : Apollinario, du Grand Orient Lusitanien Uni, reprendra les mêmes récriminations ⁴. Enfin, le F. : Pradera termine la courte préface de la brochure du F. : Cruzel sur l'*Affaire Ferrer devant les Cortès* par cet appel aux journées sanglantes : « L'assassinat de Ferrer est le crime de l'Eglise. Républicains et libres-penseurs, souvenons-nous ⁵ »!

La même hostilité se retrouve dans l'Amérique du Sud. En 1903, l'*Acacia* publiait une lettre de Buénos-Ayres sur la Maçonnerie argentine dont nous extrayons le passage suivant :

« La Franc-Maçonnerie dans ce pays, comme dans tous les autres pays latins, est, ainsi que vous le dites dans l'*Acacia*, la Contre-Eglise. Elle s'efforce de répandre les idées de libre examen et le rationalisme, et pour cela elle soutient une guerre acharnée contre l'Eglise catholique, qui est le grand agent de la servitude intellectuelle et de la superstition ⁶ ».

Le F. : Basso, du Brésil, s'exprime de la même manière :

« Dans ce pays qui est républicain, les maçons ont à soutenir une lutte terrible contre le même ennemi qui attaque de toutes parts la Maçonnerie ⁷ ».

1. *Compte rendu du Congrès intern. de Bruxelles* (1904) p. 133.

2. *Compte rendu*, p. 68.

3. *Compte rendu du Congrès intern. de Genève* (1902) p. 41 : « Le grand ennemi de l'Espagne, le jésuite, est doublement difficile à vaincre, maintenant que tous les jésuites de France viennent en Espagne ». F. : NICOL. — P. 73 : « Vous n'avez pas les jésuites. En Espagne, nous les avons et nous devons travailler tous les jours, tous les instants, pour les combattre ». F. : MORAYTA. Cf. p. 150.

4. *Compte rendu du Congrès intern. de Bruxelles* (1904), p. 114.

5. CRUZEL, *Lib. cit.* p. 4.

6. L'*Acacia*, II, 918.

7. *Compte rendu du Congrès intern. de Genève* (1902) p. 40. Au Congrès de Bruxelles (p. 126), le Grand Maître Corq porte son toast au Brésil en ces termes : « Nous avons parmi nous le T. : G. : F. : Cantonhade venu du Brésil, comme représentant du Grand Orient Suprême-Conseil de cette vallée... Le Brésil a été longtemps sous le joug clérical qu'il a su rejeter au grand profit de son développement économique, philosophique et social ».

En résumé, c'est la guerre à mort dans tous les pays catholiques. Qu'en est-il dans les pays protestants ?

Le F. : Tempels disait au Congrès de Genève :

« Si dans chaque pays nous luttons contre des ennemis particuliers, dans tout le monde, les Maçons combattent un adversaire commun, plus dangereux dans les pays catholiques, mais redoutable aussi dans les pays protestants. C'est celui-là qu'il faut frapper, c'est l'ennemi du progrès humain, c'est le papisme et son garde du corps, le jésuite¹ ».

L'observation était juste, tous les maçons du monde combattent l'ennemi commun, même dans les pays protestants. La Réforme n'est-elle pas, par son libre examen, l'aïeule de la franc-maçonnerie, et n'a-t-elle pas sa raison d'être dans la lutte contre la Papauté ? De ce double chef, le protestant est franc-maçon et franc-maçon militant contre l'Eglise. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que Tigrotto ait trouvé à Londres des hommes qui comprenaient mieux qu'à Paris son plan de conspiration unique contre Rome et qui s'y associèrent avec plus de fruit.

« On m'a fait, ajoute-t-il, des offres considérables. Nous aurons bientôt à Malte une imprimerie à notre disposition. Nous pourrions impunément et à coup sûr, sous la protection du drapeau anglais, répandre par toute l'Italie les livres et les brochures que la Vente jugera à propos de mettre en circulation² ».

C'est sous la protection du drapeau anglais, que le gouvernement anglais, présidé par lord Palmerston, fut alors le plus hostile au Saint-Siège ; et plus récemment la Maçonnerie anglaise protesta avec indignation contre l'encyclique *Humanum genus* de Léon XIII.

L'Allemagne, foyer intense des sociétés secrètes, subit les mêmes influences. Au milieu du siècle dernier, l'auteur du livre *Le Présent et l'Avenir de la Franc-Maçonnerie* écrivait :

« Maçonnerie et catholicisme s'excluent mutuellement. Supposer une Maçonnerie chrétienne serait supposer un cercle carré, un carré rond³ ».

La Maçonnerie allemande n'a pas désarmé, le Kulturkampf en est la preuve, et, à ce sujet, la page suivante est des plus instructives :

« Comment se fait-il que le gouvernement prussien se soit engagé dans une persécution, dont on cherche vainement l'utilité, contre les quatorze millions de catholiques de l'empire ? Cette fraction du peuple allemand a-t-elle

1. *Compte rendu*, p. 28.

2. *ONCLAIR*, *lib. cit.* p. 75.

3. *Lib. cit.* p. 116 ; *Lolpetch*, 1854.

démérité pendant la guerre ? Son patriotisme a-t-il défailli sur le champ de bataille ? Les communautés religieuses et le clergé séculier ont-ils manifesté pour les vaincus une coupable sympathie ? Non, mille fois non ! Quel intérêt politique peut-il donc y avoir pour l'empereur Guillaume et son premier ministre, à s'aliéner, gratuitement, une partie considérable de la nation ? Aucun.

« Voici la clef de ce mystère :

« L'Allemagne a triomphé grâce au concours des sociétés secrètes. Or, comme les sectaires poursuivent avant tout la ruine de l'Eglise, ils ont exigé que le vainqueur se fit le champion du Kulturkampf, et le gouvernement prussien a accepté les conditions qui lui étaient imposées par les Arrière-Loges. D'ailleurs, les hommes qui ont actuellement le pouvoir à Berlin appartiennent tous à la Franc-Maçonnerie : ils sont même revêtus des plus hauts grades de l'Ordre ; mais ils n'ont pas la direction des affiliés, et le jour où M. de Bismarck prendrait fantaisie de briser ses liens, il se verrait frappé d'impuissance.

« En un mot, c'est de Berlin, depuis quelques années, que part le mouvement maçonnique. C'est à Berlin que le radicalisme français va chercher son mot d'ordre, c'est à Berlin qu'est la force redoutable sur laquelle il s'appuie.

« Que ceux qui en doutent encore veuillent bien se rappeler l'accord unanime avec lequel la majorité de la dernière Chambre et la minorité du Sénat n'ont cessé de faire appel à l'intervention de cette puissance et de l'Italie, la patrie du Carbonarisme, pour entraver la dissolution et paralyser le ministère du 16 mai.

« En agissant ainsi, les sénateurs et les députés Franc-Maçons ne faisaient qu'obéir aux traditions de l'Ordre qui a, de tout temps, classé le *patriotisme*, parmi les préjugés dont il importe de se défaire ! ».

Pour la Maçonnerie suisse, l'Eglise est toujours « l'éternelle ennemie de la liberté ² » ; et le Grand Maître adjoint de l'Alpina, le F. : J. Jacot dira au Congrès de Genève :

« Nous avons un ennemi irréconciliable : son armée est noire comme les ténèbres, nombreuse comme les microbes qui empoisonnent l'atmosphère ; elle est forte, unie, disciplinée : elle est un modèle de soumission aveugle et d'obéissance passive « ad cadaver » *à vie* ! C'est l'armée du mal !

« La Franc-Maçonnerie, au contraire, lutte pour le *bien*, elle a besoin, non de cadavres, mais d'intelligences vivantes pour faire triompher la *Vérité*, la *Lumière* et la *Liberté* ³ » :

« Du moins l'Amérique, la terre des libertés, sera-t-elle moins hos-

1. *Révolutions d'un Roc-Croix*, p. 57. Cette page a trouvé une confirmation bien inattendue dans le livre de Madame Juliette ADAM, *Après l'abandon de la revanche*, (Paris, Lemerre, 1910). Gambetta, l'homme de la guerre à outrance et des revendications de l'Alsace et de la Lorraine, se livre à Bismarck, trahit son pays, et comme le dit si bien Madame Adam « sa destinée » (p. 121-127), parce qu'il était franc-maçon et tenu, lui aussi, à un Kulturkampf français contre l'Eglise catholique. Ajoutez encore les dernières révélations des lettres de Waldeck-Rousseau, publiées dans le *Matin*, et vous comprendrez mieux à quel point les franc-maçons sont mêlés aux événements politico-religieux.

2. *Le Bureau international de relations maçonniques*, p. 23 : Berne, Buehler, 1905.

3. *Compte-rendu*, p. 93. — Au Congrès international de Bruxelles (1904), le F. : MILLON de Bâle, dira : « Notre principale ennemie est l'Eglise ultramontaine ». (*Compte-rendu*, p. 80).

tile que la vieille Europe ? Les sociétés secrètes y fourmillent, et la Franc-Maçonnerie est leur centre et leur trait d'union. Or, la Franc-Maçonnerie américaine est encore déiste. Albert Pike, qui fut son Grand-Maitre, jeta l'anathème sur le Grand Orient de France pour avoir rayé le nom du Grand Architecte de l'Univers ; les Loges sont croyantes et surtout respectueuses de toutes les croyances. Mais vienne l'Encyclique de Léon XIII et le Grand Orient est presque absous.

« Si dans d'autres pays, écrit Pike, la Franc-Maçonnerie a perdu de vue les anciennes constitutions en tolérant le communisme et l'athéisme, il vaut mieux endurer dix ans de ces maux que de vivre une semaine sous la tyrannie diabolique de l'Inquisition ou de l'armée noire de Loyola ».

Et dans cette même réponse, le leader de la franc-maçonnerie, Grand Commandeur du Conseil Suprême du 33^e grade de la Jurisdiction méridionale des Etats-Unis d'Amérique, ne craint pas de dire que l'Encyclique *Humanum genus* est « une véritable déclaration de guerre et le signal d'une croisade contre les droits individuels de l'homme et contre ceux des Associations ; contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la limitation de l'Eglise dans les bornes de ses fonctions légitimes ; contre l'éducation débarrassée d'influences sectaires ; contre le grand principe sur lequel repose les fondements de notre République comme sur un roc immuable, à savoir : Que les hommes sont supérieurs aux Institutions et non les Institutions aux hommes ; contre le droit du peuple de déposer les gouvernants oppresseurs, cruels et indignes ; contre l'exercice des droits de Libre-Pensée, de libre parole, et contre tout gouvernement non seulement républicain, mais constitutionnel ».

« L'Encyclique, ajoute-t-il, fut le signal de l'explosion d'une conspiration déjà organisée contre la paix du monde, le progrès de l'intelligence, l'émancipation de l'humanité, l'immunité qui devait préserver toute créature humaine des arrestations, des emprisonnements, des tortures, des meurtres commis par une puissance arbitraire, enfin contre le droit de l'homme à poursuivre librement le bonheur. Ce fut une déclaration de guerre armant tous les catholiques des Etats-Unis, non seulement contre leurs concitoyens les FF. : de l'Ordre des francs-maçons, mais contre les principes qui sont l'essence même de la vie du gouvernement du peuple dont on croyait qu'ils faisaient partie, au lieu d'être les membres de colonies italiennes, d'un Potentat étranger et des Cardinaux, tant européens qu'américains, ses Princes de l'Eglise ».

Enfin, Pike fera lui aussi sa profession de foi antipapiste, en écrivant :

« Mais la Franc-Maçonnerie sait aussi, à ses dépens, qu'il n'y a pas de pages dans l'histoire du monde qui soient plus chargées de crimes abominables,

d'actes monstrueux et de cruels outrages que celles de la Papauté romaine : et elle n'ignore pas aujourd'hui, grâce à la résurrection des bulles de Benoît et de Clément, que l'apparente modération, la douceur et la largeur d'opinion de cette Eglise n'a été qu'un masque qui, une fois arraché de son visage, a laissé voir son esprit intolérant, persécuteur, cruel, inhumain, apparaissant tout enflammé et sortant plus furieusement que jamais de ses yeux injectés de sang¹ ».

Ni Nubius, ni Weishaupt, ni Calvin, ni Luther n'auraient eu d'expressions plus perfides, plus acerbes et plus haineuses.

Albert Pike écrivait son pamphlet contre le Pape en 1884 ; depuis lors, il ne semble pas que la Franc-Maçonnerie américaine ait modifié ses sentiments vis à vis de Rome, et par là même envers l'Eglise catholique. C'est la conclusion très documentée de M. Preuss dans son ouvrage intitulé : *Etude sur la Franc-Maçonnerie américaine*. Voici ce que nous lisons dans l'Appendice sur l'unité de la Franc-Maçonnerie :

« S'il restait un de nos lecteurs qui ne fût pas encore complètement convaincu, qu'il prenne : *Le Génie de la F. M. et le Vingtième siècle* de J.-D. Buck, f. m. distingué, auteur de *Mystic Masonry* et autres ouvrages. Nous avons sous les yeux un exemplaire de la seconde édition, publiée par la Indo-American Book Co de Chicago 1907. La « Dédicace » est ainsi conçue : « Pour le bien de la Maçonnerie, dans l'intérêt de l'Indépendance et de la Fraternité, de la Lumière, de la Liberté et de l'Amour unis contre l'ignorance, la superstition et la crainte, le Cléricalisme, le Despotisme et le Jésuitisme ». Un chapitre d'introduction s'adresse « Aux catholiques ». Ce livre est un pamphlet anticatholique dont les anticléricaux européens les plus acerbes pourraient être fiers. La thèse principale de l'auteur est que le génie du Catholicisme qu'il appelle naturellement « Popery » papisme et celui de la Franc-Maçonnerie sont « diamétralement opposés » et « ennemis acharnés » et que, par conséquent, « le maçon est partout l'ennemi du Papisme » p. 67.

« A la page 250, il parle plus ouvertement encore : « On ne saurait contredire plus complètement les prétentions du cléricalisme lisez du catholicisme que ne le fait la franc-maçonnerie.. La Franc-Maçonnerie remarquez bien que l'auteur est un Américain parlait à des Américains est carrément et délibérément l'exact opposé du cléricalisme ». Et l'auteur continue page 251 : « Plus le monde se convertit aux principes éthiques de la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire Amour fraternel, Assistance mutuelle et Vérité, et à la Morale enseignée et pratiquée par Jésus, et plus il répudie tous les principes, prétentions et pratiques du cléricalisme romain... L'indifférence et l'inertie de beaucoup de francs-maçons ne sauraient provenir que de l'ignorance et de la folie ou de la lâcheté. Tout franc-maçon intelligent et loyal devrait accepter le défi de Rome avec tout ce qu'il implique, et se mettre à l'œuvre sans retard. Voilà ce qu'il devrait faire à moins qu'il ne préférât s'avouer un lâche ». Combattre le catholicisme par tous les moyens et le détruire s'il est possible, est,

1. ALBERT PIKE, *A Reply for the Ancient and Accepted Scottish Rite of Free-Masonry to the Letter « Humanum genus » of Pope Leo XIII* ; Gr. Orient of Charleston, 1884.

d'après cet écrivain maçonnique de la dernière heure, une partie importante du *Magnum Opus* » de la Franc-Maçonnerie¹ ..

Dans tous les pays, la société secrète, plus communément connue sous le nom de Franc-Maçonnerie est bien la maîtresse du monde, qu'elle conduit, toujours par l'idée, parfois par l'émeute, à la révolution sociale, basée tout d'abord sur la destruction de l'Eglise catholique. Tous les Francs-Maçons, juifs, protestants, renégats ou même infidèles, sont les travailleurs plus ou moins conscients, mais décidés, de cette œuvre qui est pour eux l'idéal du progrès, de la liberté, de l'émancipation, du bonheur et des conquêtes modernes. Tous sont, sans exception, non sans excuse, des niveleurs ; et les pyramides, dont ils prétendent faire demain la merveille du vingtième siècle, seront le lamentable entassement d'irréparables ruines.

Que faire ?

D'abord le constater. Tel est notre programme.

De nombreux travaux ont été accomplis dans ce sens, nous tenterons d'y joindre les nôtres. Assez ordinairement, les adversaires de la Franc-Maçonnerie ont parlé ou écrit à propos d'un convent, d'un manifeste, d'un événement maçonnique, ayant quelque répercussion au point de vue politique ou religieux, sans pouvoir grouper les faits identiques arrivés dans les autres pays, ni saisir les tendances communes aux différentes sectes et dévoiler, derrière d'apparentes divergences, leur unité d'action. Ce qui nous manque, c'est le document international. Nos chroniques, et surtout un *Index maçonnique* classification méthodique, aussi complète que possible, de tout ce qui intéresse le problème des Sociétés secrètes deviendront en peu de temps une précieuse source de matériaux pour traiter un sujet dont les éléments ne se résumeront plus à un simple fait ou à

1. Prensas, *lib. cit.* p. 423-424. Nous commencerons dans les numéros suivants de la Revue la publication de la traduction française du remarquable ouvrage de M. Prensas, que nous tenons à remercier dès aujourd'hui de la bienveillance avec laquelle il nous a donné cette auto-biographie.

Terminons par l'extrait suivant d'une circulaire secrète, lancée par les deux Conseils Supérieurs des Etats-Unis, annonçant aux Vénérables et aux Frères la publication d'un organe central, intitulé : *The Mystic Light* (La lumière mystique). On verra que la Franc-Maçonnerie américaine travaille dans son pays comme le Grand Orient dans le nôtre :

« Nous insistons sur la nécessité de nous garder des entreprises de nos infatigables adversaires, dont le but est de nuire et de détruire l'action maçonnique. Nos adversaires sont non seulement les ennemis de la Franc-Maçonnerie, mais aussi de la liberté de notre pays. L'Italie, la France, le Portugal, l'Espagne et d'autres malheureux pays ont été forcés à supporter la pauvreté et l'ignorance, dont la suite fut l'esclavage des esprits ; ces pays ont dû renverser « l'Infâme » dans une lutte désespérée. Evitons donc cette première éventualité et recommandons à tous les amis d'une vraie éducation et d'une vraie liberté de tenir les yeux ouverts et de veiller afin de protéger nos principes de liberté, qui ont fait des Etats-Unis le premier pays du monde.

« Surveillez surtout les plans de nos ennemis qui veulent maintenir les enfants dans l'esclavage de la superstition, en envoyant les enfants dans des écoles dites paroissiales, dans lesquelles on enseigne à ces petits innocents d'obéir et de respecter une puissance, laquelle à la prétention d'être placée au-dessus de notre gouvernement, de notre peuple, de notre liberté ». *L'Univ. art. La Franc-Maçonnerie contre le Christ aux Etats-Unis*, 16 avril, 1911.

l'ordre du jour de quelques loges. Ces données éclectiques permettront, en effet, à l'aide de rapprochements cosmopolites, de dégager plus facilement une synthèse universelle de l'ensemble des questions maçonniques. De même, beaucoup de revues et de livres franc-maçons, dont le témoignage serait de grande portée dans la lutte actuelle, sont inconnus et souvent presque introuvables, bien qu'ils soient de date assez récente. Ce qui nous fait défaut, c'est le document bibliographique. Là encore, nous tâcherons de fournir un appoint sérieux et utile. Tout particulièrement, la bibliographie du F. : Peeters formera le fond sur lequel nous grefferons la critique des œuvres occultistes et maçonniques. Nous y joindrons peu à peu la réimpression de celles dont l'intérêt fait regretter davantage la rareté ; nous gardant bien de négliger d'autre part l'analyse des ouvrages nouvellement parus.

Ainsi, étrangère à toutes les divisions, cette revue documentaire doit être, dans notre pensée, l'arsenal où les anti-maçons pourront trouver des armes mieux assorties, afin de continuer, dans une indéfectible communion d'efforts, d'espoirs et peut-être de conquêtes, la lutte contre l'ennemie séculaire et mondiale de la famille, de la patrie et de la religion. Sera-ce le succès définitif ? Oui, si la parole et l'écrit, n'étant plus des moyens d'action isolés, relèvent d'un organisme vital.

Au Congrès international de Genève, le F. : Vas Visser, délégué du Grand Orient des Pays-Bas, exprimait la même pensée, à propos de la création du Bureau maçonnique international.

« A mon avis, dit-il, il faut en finir une fois et nous devons prendre une décision aujourd'hui. Nous avons toujours la bouche pleine de ce que font les Jésuites, de ceux qui sont contre nous. Mais que faisons-nous ? Je vous répète que cela doit se décider aujourd'hui par la création d'un bureau maçonnique de renseignements. Voilà dix ans que cette question est pendante et je ne suis venu que pour cela, mes FF. :., pour que nous décidions quelque chose. Si c'était la conclusion de cette assemblée d'ajourner encore, je m'inclinerais, mais je dois déclarer que dans ce cas je douterais de la Maçonnerie ; je doute et je demande — j'ai eu le grand plaisir de fraterniser dans ces jours de Congrès — mais je demande : Que faites-vous ici ? Je vous en prie ardemment, mes FF. :., prenez une décision, constituez un bureau ; si nous payons 10 ou 20 centimes, cela m'est égal, mais nous autres Maçons, montrons ce que nous savons, ce que nous voulons en face de nos adversaires. Sans cela je dois dire : « Je n'ai plus de respect pour moi-même ». Il faut mettre de côté toutes les susceptibilités maç. et si l'on veut aplanir toutes les difficultés avant de prendre une décision, on n'en viendra jamais à bout. Les difficultés s'aplaniront quand le Bureau sera constitué ! ». (Applaudissements).

Le Congrès maçonnique avait raison d'applaudir ; et reprenant pour notre compte, les mêmes paroles, nous dirons : « Montrons

que nous savons ce que nous voulons en face de nos adversaires, ayons enfin une organisation puissante, active, conquérante ; ou bien avouons que nous ne nous respectons plus : si nous, les catholiques du monde entier, nous n'avons pas le courage de défendre la double et sainte cause de la patrie et de l'Eglise ». Les *mea culpa* sont inutiles sans le ferme-propos. D'ailleurs dans la lettre du 8 décembre 1892, adressée au peuple italien, S.S. Léon XIII, après avoir établi que « le christianisme et la franc-maçonnerie sont essentiellement inconciliables, si bien que s'agréger à l'une, c'est divorcer avec l'autre », Léon XIII trace magistralement la ligne de conduite des catholiques en ces termes :

« Comme il s'agit d'une secte qui a tout envahi, il ne suffit pas de se tenir sur la défensive, mais il faut descendre courageusement dans l'arène et la combattre de front : c'est ce que vous ferez, mes chers fils, en opposant publications à publications, écoles à écoles, associations à associations, congrès à congrès, actions à actions 1. »

N'est-ce pas nous inviter nettement à établir le même organisme et à prendre les mêmes armes ? Dès lors la solution de la question maçonnique n'est pas dans un accord avec l'ennemi, qui déjà ne triomphe que de nos concessions, sinon de nos lâchetés² ; elle n'est pas dans une abstention, qu'on pourrait nommer une véritable apostasie³ ; elle n'est pas dans la chimérique suppression des Sociétés secrètes par un gouvernement qui ferait notre ouvrage sans notre coopération⁴ ; la solution de la question maçonnique est entre nos mains. Opposez irréductiblement au franc-maçon le franc-catholique, catholique militant sans doute, mais d'abord pratiquant, c'est-à-dire catholique pour soi avant de le paraître pour les autres ; les vrais soldats du Christ et de l'Eglise sont les chrétiens complets, les autres peuvent être antimaçons, ils ne seront jamais franc-catholiques. Formez ensuite, au grand jour, une organisation mondiale avec des groupements sélectionnés, sous la direction de comités peu nombreux, qui auront leurs congrès annuels à l'encontre des Convents maçonniques, des programmes d'action s'adaptant

1. *Léon XIII. Lettres apostoliques*, III, 170 ; édit. de la Bonne Presse, s. d.

2. Les Encycliques des Papes défendent toute relation avec les franc-maçons en tant que maçons ; et ne permettent sous aucun prétexte de s'affilier aux Loges. Vouloir faire dévier la Maçonnerie de son but en y entrant, est une utopie dont la réalisation serait funeste. Mgr KIRTELKE, évêque de Mayence, a écrit une brochure fort intéressante, sous ce titre : *Un catholique peut-il être franc-maçon ?* trad. Bélot ; Paris, Lethielleux, 1865.

3. Léon XIII ordonne aux catholiques « de combattre de front » les franc-maçons. Pie X confirme la parole de son prédécesseur en condamnant, comme il l'a déjà fait plusieurs fois, les œuvres non-confessionnelles. Mgr l'Evêque d'Agon a fait sur ce sujet un remarquable discours le 21 septembre dernier, à la clôture du Congrès des œuvres ouvrières catholiques. Cf. *La Croix*, 15 octobre 1911.

4. En admettant un gouvernement éclairé sur ses propres intérêts et ceux du pays, qui dénationalise les juifs et ferme les loges, la ligue franc-catholique sera toujours nécessaire pour lui gagner l'opinion et le défendre contre les retours hypocrites des sociétés secrètes. Mais d'ailleurs quel est ce gouvernement ? Puis que pourra-t-il faire si le terrain n'est pas préparé par les catholiques lors de son avènement ? Maçons et maçonnisans en seraient bientôt les maîtres.

aux circonstances et aux hommes, des réunions régulières comme celles des Loges, des questions à l'étude, un plan de bataille bien concerté et rigoureusement appliqué par tous les membres. Que ces centres francs-catholiques se servent, dans la mesure indiquée par les comités directeurs, des autres associations, même simplement conservatrices, comme la franc-maçonnerie use de ses filiales : la Ligue de l'Enseignement, la Libre-Pensée et autres. Appliquez maintenant cette élite à ressaisir par tous les moyens pratiques l'opinion publique, à prouver par les faits que l'Eglise est l'amie des petits comme des grands, parce que le Christ est venu pour relever toute l'humanité déchue, à faire la mentalité catholique du peuple sans s'attarder aux intellectuels et aux libéraux qui en sont encore à la tolérance protestante, largement accordée à nos ennemis, qui la réclament mais qui ne souffrent jamais que nous en soyons les bénéficiaires. Obtenez enfin que cette minorité de croyants, opposée à la poignée de maçons qui mènent actuellement le monde, reste toujours une minorité combative, patiente, persévérante, décidée, elle aussi, lui fallût-il un siècle, à remplir l'univers reconquis d'idéal chrétien de justice et de charité. Faites cela et la Franc-Maçonnerie, même encadrée du cortège des sociétés secrètes, même soutenue par les protestants antipapistes, même gorgée de l'or des juifs, la franc-maçonnerie aura vécu. Elle renaitra le lendemain, me direz-vous ; jamais, si vous ne désarmez pas. Le découragement, d'après un de leurs frères, n'est pas maçonnique ; le découragement, devons-nous répondre, n'est pas catholique. Ils ont Satan pour eux ; qu'importe ! nous avons le Christ.

Un dernier mot. Quel sera le prélat, ou le croyant convaincu, capable de produire ce mouvement libérateur ? Qui donc Dieu suscitera-t-il, comme autrefois Jeanne d'Arc, pour former une armée de nos bataillons épars et de nos tirailleurs perdus aux quatre coins du monde ? Nous ne saurions le dire ; mais c'est notre invincible conviction que nos ennemis seront seulement terrassés le jour où une organisation forte comme la leur, dégagée de la politique et supérieure aux partis, ambitieuse du bien comme la société secrète est insatiable du mal, se dressera devant eux, leur disputant pied à pied les conquêtes qu'ils ont faites, les biens qu'ils ont volés, les institutions qu'ils ont gangrenées, les âmes qu'ils ont aveuglées, la patrie qu'ils ont trahie, l'Eglise qu'ils ont reniée. Si nous ne formons pas cet organisme vivant, c'est aujourd'hui la honte et demain la ruine ; si nous rassemblons au contraire ces trois cents soldats de Gédéon, c'est la victoire, car jamais les francs-maçons ne tiendront en face des francs-catholiques.

LA RÉDACTION.

DE L'INITIATION CHEZ LES JUIFS

La franc-maçonnerie est-elle d'essence juive? C'est une question encore très controversée, historiquement.

Qu'il y ait, cependant, un certain parallélisme psychologique entre la mentalité juive et la mentalité maçonnique, c'est ce qui semble déjà bien démontré.

Un ouvrage important, le *Sepher ha-Zohar*, que M. Lafuma vient de mettre à jour ¹, apporte à cette démonstration la lumière de quelques pages curieuses et intéressantes.

C'est leur lecture qui nous a donné l'idée de ce petit résumé sur la question très vaste de l'initiation chez les juifs. Et ceux que ce point d'histoire intéresse spécialement pourront étendre et fortifier leurs connaissances à l'étude des documents que nous indiquerons sommairement.

∴

Par nécessité ou par nature, les juifs ont toujours recherché, utilisé et aimé le mystère.

A Jérusalem, pendant la domination romaine, la société secrète des Zélateurs (ou Zélés), dont le but était à la fois le retour au mosaïsme intégral et la révolution sociale, pensa un moment, sous la conduite d'Eléazar, fils de Simon, briser le joug des Césars.

« Ils avaient organisé une sorte de gouvernement occulte », qui dominait les autres partis. Et « le centre d'action qu'ils créèrent en « Judée n'a d'égal que chez nous dans la révolution de 89 ». Ces lignes étranges sont textuellement extraites de l'encyclopédie de Larousse, — lequel, d'ailleurs, ne pensait probablement pas écrire si justement ².

L'écrivain juif Graëtz nous apprend que les Zélateurs réussirent à survivre à la dispersion et à se reconstituer. «... Les Zélateurs, « dit-il, qui s'étaient réfugiés dans l'Arabie du Nord, dans la contrée

¹ *REVUE* : *Sepher ha-Zohar, Livre de la Splendeur, Doctrine ésotérique des Israélites*, traduit pour la première fois sur le texte chaldéen par Jean de PAULY, publié par Emile LAFUMA. 6 vol., chez Laroux, édit., Paris.

² *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, T. XV, p. 1400.

« de Yatrib (Médine), réussirent à y fonder un établissement et à
 « s'y maintenir jusqu'au VII^e siècle. Le rôle qu'ils y ont joué, dans
 « des circonstances toutes différentes, n'a pas été sans impor-
 « tance ¹. »

Par le peu que l'on en sait, il apparaît assez que, si l'on pouvait connaître à fond l'organisation des Zélateurs, on découvrirait du même coup la charpente que revêtit plus tard l'organisation maçonnique.

Mais ce n'est pas encore là une certitude scientifique, — pas plus que n'est certaine la continuité du Sanhédrin depuis la dispersion jusqu'à nos jours.

Ce qui reste incontesté, c'est le témoignage de divers auteurs, tels que Josèphe ou Philon, d'ouvrages tels que le *Zohar* et de certains midraschim du moyen-âge, où l'on peut puiser abondamment.

∴

Souvent, dans les différents organismes religieux du peuple juif, même pour l'accession au culte public, nous constatons l'usage de l'initiation. C'est ainsi, par exemple, que les prosélytes de l'Alliance étaient initiés par trois cérémonies : la circoncision, le baptême et un sacrifice. « Quand le prosélyte avait passé par tous les degrés, il
 « était regardé comme un enfant qui venait de naître ². »

Plus tard, chaque fois que le leur permettra la confiance des nations qui les accueillent, ils constitueront, autour des synagogues et des maisons de jugement, ces Académies érigées, nous explique le protestant Basnage ³, « soit afin de suppléer au Sanhédrin et aux cours
 « de justice dont la juridiction était éteinte, soit afin de conserver
 « la loi et la tradition qui courait risque de se perdre par la disper-
 « sion du peuple et par la ruine du temple ».

En fait, ces Académies étaient des sortes d'écoles de théologie où les professeurs prenaient au moins autant de soin à exciter le fanatisme antichrétien de leurs élèves qu'à entretenir et à instruire leur zèle mosaïque ⁴.

En tous cas, il y avait, là aussi, des cérémonies initiatiques présidées par les plus anciens docteurs juifs, ou de vieux rabbins ⁵. Le néophyte jugé digne était d'abord reçu « compagnon » (*caver*),

¹ GAERTZ, *Histoire des Juifs*, traduite de l'allemand par M. Woguo, Paris, 1884, T. II, p. 463.

² *Événements historiques et critiques sur les Juifs anciens et modernes, ou Supplément aux Mœurs des Israélites de l'abbé FLAUBERT*, Lyon, 1771, p. 63. — On sait que, dans la franc-maçonnerie moderne, le profane qui vient d'être reçu apprenti est déclaré âgé de 3 ans !

³ BASNAGE, *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, Rotterdam, 1707, T. III, p. 302.

⁴ DOUAT, *Les Albigeois*, Paris, 1880, pp. 314 et 316. — N. DESCHAUMPS, *Les Sociétés secrètes*, T. I, p. 200.

⁵ Léon de MODÈNE écrit « docteurs » et BASNAGE « rabbins », l. c., p. 500.

— *alius* « compagnon de maître » (*caver rau*). — puis « maître » *rau*. Enfin, lorsque sa science était jugée suffisamment avancée, on le nommait « sage » (*cacham*)¹.

C'est dans ces Académies que se lisaient, s'expliquaient et s'interprétaient les vieux écrits rabbiniques, généralement conservés en chaldéen, tels que le *Zohar*. Et c'est sans doute aux élus académiques, c'est-à-dire aux « sages » de la nation, aux savants cabalistes, que font allusion les métaphores de nombreux passages de ce dernier ouvrage.

Lorsque, par exemple, le célèbre rabbi Siméon veut initier rabbi Jessa aux mystères et à la doctrine ésotérique, il lui parle ainsi : « — Jusqu'à présent, tu étais trop jeune pour être admis parmi les *moissonneurs*. Mais, aujourd'hui, le ciel t'a révélé, etc.² . »

Ce terme de « moissonneurs » se retrouve souvent sous la plume des glossateurs juifs pour désigner les initiés, qu'on appelle aussi « zélés » et « cultivateurs », et « travailleurs des champs ». Rabbi Abba dit notamment : « — Ce mystère est connu des travailleurs des champs...³ »

Un autre, rappelant son initiation à la doctrine occulte, s'exprime ainsi : « — Souviens-toi, ô vieillard, qu'au temps où nous avons *semé des légumineux*, etc.⁴ » — Nous retrouverons cette figure du « semeur » dans une formule de reconnaissance de la secte judéo-ismaélienne des Druses.

∴

Mais avec quel soin on recrute ces travailleurs, cultivateurs, semeurs et moissonneurs!... Seule la maçonnerie moderne a pu, depuis, nous offrir un tel luxe de précautions. A travers le *Zohar*, en effet, perce constamment, et comme une sujétion, le souci de l'éducation des initiés au culte du secret.

Pendant sept folios (70^a à 77^a), le rédacteur du *Zohar* s'applique à démontrer que toutes les 22 lettres de l'alphabet hébraïque sont fixées aux traits du visage et le déterminent. — ce qui permet aux initiés de juger chaque homme⁵.

Cette démonstration physio-psychologique est assez diffuse et insuffisante. Mais elle est au moins frappante par un point : c'est le soin qu'elle met à indiquer si tel type d'homme est apte ou non à garder le secret. Pas une fois, à travers toutes les fadaïses d'interminables descriptions, ce détail n'est omis.

¹ Lion de Mompkxz, *Historia degli riti hebraici dove si a breve et total relatione di tutta la vita, costumi, riti e osservanze hebrei di questi tempi*. Venise. 1612 (?), Ch. III.

² *Zohar*, T. 3, p. 332.

³ *Zohar*, T. 3, p. 266.

⁴ *Zohar*, T. 3, p. 436.

⁵ *Zohar*, II, T. III, p. 311.

C'est ainsi que tel homme, dont les cheveux sont soyeux ¹, « est discret en ce qui concerne les mystères suprêmes; mais il ne sait pas garder les secrets ayant rapport aux choses profanes et insignifiantes ». — Tel autre ², « dont les cheveux tombent, mais ne sont pas soyeux, est capable de garder les secrets de peu d'importance ». — « Un homme dont les cheveux sont d'un noir non luisant... ne peut pas garder des secrets longtemps. » — Un autre encore dont la calvitie se manifeste à un point déterminé « a une mauvaise langue ».

« Tels sont, continue le *Zohar*, les mystères concernant les cheveux, mystères connus de tous les initiés dans la doctrine ésotérique, et à l'aide desquels on peut juger du caractère de l'homme fait à la ressemblance de Dieu ».

Puis viennent, pendant de longues pages, les mystères concernant le front, les yeux, les lèvres, les oreilles, les ongles, les lignes de la main, où on a toujours grand soin d'indiquer l'aptitude de l'homme au secret et à l'étude de la doctrine occulte.

Au sujet des traits du visage, l'auteur juif précise sa pensée en ces termes ³ : « ... Ce sont des marques que l'âme imprime au visage et que les initiés à la science occulte peuvent lire, ainsi qu'il est écrit ⁴ : *Le Seigneur révèle ses secrets à ceux qui craignent. Ces initiés sont de la race de David...* ».

Et plus loin : « L'homme qui a de grosses lèvres... ne peut pas garder de secrets. S'il se consacre à l'étude de la Loi ⁵, il divulgue des secrets qui doivent rester cachés... Aussi convient-il d'étudier et d'éviter un tel homme ».

Bref, c'est un véritable cours d'aptitude au secret, et qui démontre au moins combien les « sages » d'Israël étaient préoccupés de choisir les initiés.

Mais rien n'est plus frappant, dans ce sens, que certaine allocution adressée par rabbi Siméon aux initiés réunis à l'Idra Rabba Kadischa (grande et sainte assemblée) ⁶. Là, se trouvaient réunis les célèbres rabbis Eléazar, Abba, Jehuda, Jossé fils de Jacob, Isaac, Hizqiya fils de Rab, Hiyà, Jossé et Jessa.

Le Maître va leur paraphraser certains passages bien choisis de l'Écriture, et commence ainsi : « *Le traître ⁷ révèle les secrets; mais celui qui a la fidélité dans le cœur garde avec soin la parole*

¹ *Id.*, Fol. 70 b.

² *Id.*, Fol. 71 a.

³ Folios 75a et 75b, p. 319.

⁴ *Psaume*, XXV, 14.

⁵ *Doctrine ésotérique*.

⁶ אררם דרם קריטא — *Zohar*, III, f° 128 a, T. V, p. 333.

⁷ КЛОУНЪ ВЪ РОУНОУНЪ (*Kabbala denudata*, T. II, p. 329; Francfort, Zunner, 1664,) traduit ce terme par *circumferencus*, qui est le mot exact.

« qui lui a été confiée ¹ . L'Écriture emploie le terme *holekh rakhil*
 « (qui marche çà et là) pour désigner le traître, parce que l'homme
 « qui n'a pas de foi n'a pas non plus l'esprit assez serein pour sai-
 « sir le sens des mystères, et tout ce qu'il entend tourne dans sa
 « tête comme une outre dans l'eau, et il finit par jeter dehors tout
 « ce qu'il a dans son esprit. Mais, de l'homme dont l'esprit est
 « serein, l'Écriture dit : *Celui qui a la fidélité dans le cœur garde*
 « *avec soin la parole qui lui a été confiée* ² . Et ailleurs l'Écriture
 « dit : *Que la légèreté de la bouche ne le soit pas une occasion de*
 « *tomber dans le péché* ³ . Le monde ne subsiste que par le secret.
 « Si le secret est nécessaire dans les choses profanes, à plus forte
 « raison est-il nécessaire dans le Mystère des mystères de l'Ancien
 « des temps qui n'est pas confié même aux anges supérieurs » .

Il y a, dans cette harangue, une phrase qu'il faut retenir : « Le monde ne subsiste que par le secret ! » — Toute la pensée des cabalistes est là.

En vérité, les Juifs ont toujours eu sous les yeux le verset d'Isaïe (iv. 5) : *Tout ce qui est glorieux sera recouvert d'un voile*. Et, à travers les siècles, ils se sont employés sans cesse à abaisser le voile pour cacher aux profanes les glorieux mystères de leur cabale...

••

A côté des corps, pour ainsi dire officiels, du culte israélite, ont vécu quelques sociétés nettement secrètes, encore que peu connues, du genre de celle des Zélateurs dont nous avons parlé tout-à-l'heure. Les plus célèbres sont celles des Esséniens ou Esséens) et des Thérapeutes.

Le président Boubier, dans ses *Lettres* ⁴ , nous apprend que, jusqu'au XII^e siècle, on a trouvé des juifs qui menaient une vie semblable à celle des Thérapeutes. Et cette affirmation n'a jamais été, que nous sachions, contestée. Le baron de Sainte-Croix, dans ses *Mémoires*, a, au surplus, confirmé Boubier ⁵ .

Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile de rappeler, ici, que plusieurs cérémonies initiatiques pratiquées chez les Esséniens et les Thérapeutes ont de frappantes similitudes avec le ritualisme maçonnique.

Les Esséniens composaient entre eux une sorte de communauté ;

¹ Proverbes, xi, 13.

² Idem.

³ Ecclésiaste, v, 6.

⁴ BOUBIER, *Lettres pour et contre sur la fameuse question : Si les solitaires appelés Thérapeutes, dont a parlé Philon le Juif, étaient chrétiens*, 1713.

⁵ Baron de Sainte-Croix, *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples*. Paris, 1784, p. 308.

et, pour y entrer, il fallait faire des épreuves et une espèce de noviciat de trois années ¹.

Flavius Josèphe ne parle que d'un noviciat d'un an ². « Quand quelqu'un, dit-il, souhaite d'entrer dans leur secte, ils ne l'admettent pas d'abord. Il faut qu'il demeure un an hors de la maison, sujet d'ailleurs à toutes leurs règles, qu'on lui enseigne en attendant et qu'on lui fait pratiquer. On lui donne une bêche, un tablier et un habit blanc ».

Ceux qui sont admis dans la société des « purs » et « parfaits » après avoir revêtu l'habit blanc et le tablier, s'engagent par serment à garder tous les préceptes et à retenir tous les dogmes de leur secte.

Un auteur du XVIII^e siècle a vu, dans ces cérémonies, une imitation des Pythagoriciens et des Mystagogues, soit par l'union fraternelle dont les Esséniens se faisaient un devoir, soit par le serment redoutable qu'ils exigeaient, soit enfin par le respect qu'ils avaient pour un nombre déterminé ³.

Sur cette question du serment et du secret, Josèphe ajoute que l'affilié fait vœu et serment de ne rien révéler aux étrangers de ce qui se fait dans sa secte, « pas même quand il irait de la vie ». Le silence, continue l'historien juif, est sacré chez les Esséniens; et Dieu punit ceux qui osent le violer!

D'autre part, « il y avait parmi eux des devins qui prétendaient connaître l'avenir par l'étude des livres saints... Ils voulaient même y trouver la médecine et les propriétés des racines, des plantes et des métaux. Ils donnaient tout au destin et rien au libre arbitre... Ils avaient un grand zèle pour la liberté, ne reconnaissant pour maître et pour chef que Dieu seul, et prêts à tout souffrir plutôt que d'obéir à un homme ⁴ ».

Voilà une définition, d'origine peu suspecte, et dans laquelle on pourrait trouver les principes de la cabale et de l'alchimie du moyen-âge, puis de la philosophie révolutionnaire du XVIII^e siècle.

Philon le Juif ⁵ nous renseigne sur les Esséniens à peu près comme Josèphe. « Ils se rendent, dit-il, dans des lieux sacrés qu'ils appellent assemblées... Ils s'y placent selon le rang que leur donne le temps de leur entrée dans la société, les plus nouveaux venus au-dessous de leurs anciens. Leur manière d'expliquer est principalement par des paraboles... ⁶ ».

¹ *Essais Historiques, etc.*, t. 1, p. 73.

² Fl. JOSÈPHE, *Histoire de la guerre des Juifs*, II, 12.

³ De SAINT-CHOIX, t. 1.

⁴ *Encyclopédie des Sciences, etc.*, de d'Alambert et Diderot, T. XIII, p. 81.

⁵ PHILON, 64. Paris, p. 976.

⁶ V. aussi H. FREDEAUX, *Histoire des Juifs*, Amsterdam, 1755, T. II, pp. 167 à 175. (Ouvrage protestant.)

Philou consacre aussi quelques pages aux thérapeutes. Il rapporte que, dans leurs réunions, ceux-ci observaient une posture bien connue dans nos loges modernes : « Ils portaient leur main droite ouverte sur la poitrine, un peu au-dessous du menton, et la gauche descendue le long du côté... »

Or, si nous ouvrons, par exemple, le *Manuel maçonnique, tailleur de tous les rites*¹, nous y voyons décrit comme suit le signe du 1^{er} degré des rites écossais et français : « Porter à la gorge la main droite ouverte, les doigts réunis, le pouce écarté et formant l'équerre. — Lorsqu'on reste en cette position, on est à l'ordre. »

Il faut reconnaître que voilà des analogies curieuses.

∴

Le baron de Sainte-Croix attribue aux cabalistes du moyen-âge la formule suivante de reconnaissance : L'initié qui en rencontre un autre lui demande : « — Sème-t-on dans votre pays de la graine d'halalidge et du mirobolans ? ». Si l'interpellé répond : « On en sème dans le cœur des fidèles », aussitôt il est reconnu pour un frère.

D'autres auteurs ont confirmé l'attribution de cette formule aux cabalistes juifs. Cependant, selon le témoignage du savant numismate et historien Adler, d'Altona, elle appartiendrait plutôt, soit aux Druses, soit à une secte unitaire.

Ce qui est certain, ainsi qu'on l'a vu, c'est que les cabalistes juifs emploient fréquemment des expressions similaires. Et ce qui est probable, c'est que beaucoup de ces pratiques ou formules étaient communes à plusieurs sectes, — à quelques variantes près.

Quoi qu'il en soit, le *Zohar* nous révèle encore un fait étrange qui mériterait de retenir l'attention des chercheurs. Il s'agit de l'emploi de la rose comme signe de reconnaissance des cabalistes.

Le narrateur zoharique rend compte d'un voyage allégorique de deux initiés dans une suite de cavernes mystérieuses. La narration est longue². Voici les extraits concernant la question qui nous occupe :

« ... Le chef (de la caverne) remit une rose (aux deux initiés). Et ils sortirent. A peine étaient-ils sortis que l'ouverture de la caverne se reforma, sans laisser la moindre trace. Ils virent alors l'aigle descendre de l'arbre et pénétrer dans une autre caverne. Ils sentirent la rose et pénétrèrent dans cette caverne... »

Et plus loin :

¹ *Manuel maçonnique ou Tailleur de tous les rites*, Paris, 1830, pp. 44 et 237.

² J.-C. ADLER, *Museum Kuficum Bergianum velitris*, Romæ, 1782.

³ *Zohar*, III, p. 418.

« ... L'un des habitants de la caverne leur dit : — Pouvez-vous
« fournir la preuve que vous êtes des maîtres véritables ? Ils
« répondirent : — Oui. Et ils sortirent deux roses et les senti-
« rent ¹ ».

Nous savions déjà, notamment par Horace, que les couronnes de roses étaient la marque du plaisir et de la galanterie. Le *Zohar* nous apprend que la plus belle de nos fleurs a bien pu être aussi un symbole de mystère, — de discrétion tout au moins.

Ceci nous amène à parler d'une bonne page du R. P. Garasse, jésuite, à propos de la « confrérie de la Croix de Roses », — *alias* « de la Rose-Croix ». Ce religieux qui ne manquait pas plus d'esprit que de vertu, avait une plume qui, en matière d'erreurs, était aussi clairvoyante qu'impitoyable. Et, dans le livre qu'il consacre ², en 1623, aux idées subversives de son temps, il ne ménage pas la nouvelle secte qui venait d'apparaître.

« Il rôde par l'Allemagne, écrit-il, une faction secrète de fainéants
« qui s'appellent *Fratres R. C.*, c'est-à-dire, suivant l'exposition de
« tout le monde, les Frères de la Croix de Roses. »

Arrêtons-nous sur ce dernier mot pour constater qu'en effet le substantif composé allemand « rosenkreuz » devrait se traduire « croix de roses », et non pas « rose croix ». Au surplus, le P. Garasse nous dit que c'était alors l'acception commune. — Pourquoi, dès lors, l'éditeur lui-même de la *Fama* de 1616 traduit-il « *Brüderschaft vom Rosen Creutz* » par « *Fratres Rosæ Crucis* »?... — Il peut y avoir plusieurs explications ; mais aucune n'est bien certaine. Et c'est là une question qui reste à trancher ³.

En tout cas, voici la définition que donne le P. Garasse du titre de ces « rosenkreuz » :

« ... Je pense qu'ils se sont appelés les frères de la Croix de
« Roses, comme qui dirait les frères obligés au secret, les frères
« cabalistes, les frères bons ivrognes, qui portent bien le vin et qui
« ne publient leurs secrets que dans les tavernes... Car il faut se
« se souvenir que cette secte a pris son origine en Allemagne et que
« c'est la coutume du pays qu'en toutes les salles des hôtelleries
« il y a, sur la table, une couronne de roses, ou fraîches ou sèches,
« pendue au plafond, pour dire qu'il faut garder le silence et s'ou-
« blier des paroles licencieuses qui auraient été proférées par la
« chaleur du vin : c'est ainsi que l'a rapporté le docte interprète

¹ Nous relevons encore, p. 120 : « ... La voix ceusa, et les deux jeunes gens demandèrent
« — Avez-vous une preuve que vous êtes des maîtres véritables ? Ils répondirent : — Oui. Et
« ils sortirent deux roses et les sentirent ».

² P. François GARASSE, de la C^o de Jésus, *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, Paris, 1623, pp. 83 et suiv.

³ Voici le titre exact de la *Fama* de 1616 : *Fama remissa ad fratres Rosæ Crucis. Antwoort auf die Fama und Confessionem d. lobl. Brüderschaft vom Rosen Creutz.*

« de Martial, lequel ajoute à ce propos un distique en faveur de son observation :

*Inde rosam mensis hospes suspendit amicis,
Conniva ut subea, dicta, tacenda sciat.*

« Et, en effet, c'est un proverbe en Allemagne : Je vous dis cela sous la rose, c'est-à-dire en secret... ».

Nous soumettons, sans autre commentaire, ces deux documents à la sagacité de ceux de nos amis que la question intéresse ; — et ils sont nombreux. C'est, nous semble-t-il, un aperçu nouveau sur un point d'histoire des plus obscurs et que nous avons, les uns et les autres, grand intérêt à mettre en lumière.

••

Bref, la conclusion de cette très courte étude pourrait être celle-ci :

Il est historiquement démontré que, depuis plus de 2.000 ans, l'initiation a été pratiquée chez le peuple juif, soit dans des sectes à-côté, soit dans les Académies, soit parmi les cabalistes. Il y a de curieux points de similitude entre ces initiations et celles qui sont pratiquées dans les sociétés secrètes modernes ; mais le plus impressionnant est, à coup sûr, le soin apporté par les initiateurs à convaincre les néophytes de l'importance du secret.

Tels sont les faits que nous pouvons considérer comme désormais acquis. Et le champ des investigations reste largement ouvert pour de nouvelles certitudes.

JEAN BERGER.

“

DE L'ETAT ACTUEL DE LA FRANC-MAÇONNERIE EN ALLEMAGNE

Un caractère, celui de la variété, s'offre en premier lieu à qui aborde l'étude de la franc-maçonnerie allemande : les loges sont nombreuses et les systèmes différents. Cependant cette diversité n'est qu'à la surface ; elle recouvre une cohésion, une discipline interne, dont en tant d'occasions et de circonstances l'Allemagne offre l'exemple. En l'espèce même, cette cohésion aboutit à une unité de vues et de doctrines, à la réalisation et à l'application desquelles aide puissamment un groupement particulier et extérieur à toute loge : l'Association des francs-maçons allemands.

I. — LES SYSTÈMES

Deux systèmes généraux prévalent en Allemagne et se partagent l'ensemble des loges :

- 1° Le système allemand, ou mieux le système germanique ;
- 2° Le système français ou roman.

Le système maçonnique germanique est celui qui compte le plus d'adhérents. Il est appliqué par huit grandes loges, savoir :

1. La Grande Loge nationale mère des Etats prussiens, plus connue sous le nom de Grande Loge « Aux trois globes », à Berlin ;
2. La Grande Loge de Prusse, dite « Royale York à l'Amitié », également à Berlin ;
3. La Grande Loge de Hambourg ;
4. La Grande Loge nationale de Saxe ;
5. La Grande Loge « Au Soleil » de Bayreuth ;
6. La Grande Loge de l'Alliance éclectique à Francfort-sur-le-Main ;
7. La Grande Loge « A la Concorde » de Darmstadt ;
8. L'Union libre des cinq loges indépendantes, dont le siège central est à Leipzig.

Le système roman, au contraire, n'est représenté que groupement :

9. La Grande Loge nationale des francs-maçons d'Allemagne Berlin.

1. *Grande Loge nationale mère « Aux trois globes »*. — Grande Loge est la plus célèbre entre toutes. On admet d'ordinaire qu'elle fut fondée en 1744. Mais elle est de quelques années plus ancienne. Elle est d'origine royale, ce qui n'est pas sans compter à son éclat et à son influence.

En 1738, celui qui n'allait pas tarder à devenir le grand électeur Frédéric II, n'était encore que kronprinz. Déjà il avait fondé une loge à Rheinsberg. Deux ans plus tard, en 1740, lorsqu'il monta sur le trône il transféra cette loge à Charlottenbourg. Elle prit en conséquence le nom de « Loge première », ou encore de « Loge du Roi notre grand maître ». La première assemblée y eut lieu le 24 juin 1740.

Mais cette loge ne dura que quelque temps. Dès le mois de novembre de la même année, elle fut dissoute pour se reconstituer à Berlin sous la dénomination qu'elle conserva désormais de « Grande Loge aux trois globes ». Elle était établie sur le modèle de la Grande Loge d'Angleterre. Bien vite elle créa des filiales, si bien qu'elle eut en quelques années une Grande Loge, et reçut, le 24 juin 1747, la qualification de « Grande Loge mère royale Aux trois globes ». Le roi, en effet, en était le grand maître, et il conserva cette qualification jusqu'en 1747.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire de cette loge ; nous ne rappellerons donc que les événements les plus saillants.

En 1772, le duc Frédéric-Auguste de Brunswick fut élu grand maître national pour les États prussiens. La loge reçut même le nom de « Grande Loge nationale mère des États prussiens ». Elle suivait alors le système de la Stricte Observance, qu'elle abandonna en 1783. En 1797, elle se réorganisa complètement, et depuis elle se développa d'une façon constante et progressive : elle rayonna même en dehors de l'Allemagne, en Chine, au Brésil, par exemple.

Il vient d'être dit que la Grande Loge « Aux trois globes » d'abord adopté le système de la Stricte Observance, et l'abandonna en 1783. A partir de cette époque, en effet, elle travailla selon un système à elle particulier, appelé : Système roman. C'est une modification du système johannique. Sept grades reconnus : mais l'accès aux deux plus élevés ne s'accomplissait que par le grade de Maître.

dans des conditions spéciales. En somme, l'ensemble de la doctrine est contenu dans les trois grades johanniques ordinaires.

En ce qui concerne également l'organisation, la loge « Aux trois globes » fonctionne suivant les formes prescrites pour les loges johanniques. Elle comprend des membres actifs, dont le nombre, pour chaque loge secondaire, ne doit pas être inférieur à 25 ni supérieur à 63. Un comité directeur comprend sept membres choisis parmi ceux qui sont revêtus des grades les plus élevés. C'est au sein de ce comité que sont nommés les grands maîtres, ainsi que le grand maître national. Les ordonnances et règlements sont appliqués par la Grande Loge elle-même et par le comité directeur auquel s'adjoignent les délégués des loges filiales.

2. *Grande Loge de Prusse « Royale York à l'Amitié »*. — Cette loge est plus jeune que la précédente d'un demi-siècle environ. Elle fut fondée le 11 juin 1798. Mais elle provenait d'une loge plus ancienne, qui avait été établie à Berlin en 1760, sous le nom de « Loge de la paix et de la joye », et qui, après divers avatars, avait pris, en 1768, celui de « Royale York à l'Amitié ». En 1798, elle reçut sa constitution définitive comme Grande Loge de Prusse ; mais elle n'en obtint le nom et le titre qu'en 1845.

Elle travaille selon le système de Fessler légèrement modifié. Elle comprend la Grande Loge proprement dite et un Orient central. Ce dernier, qui siège à Berlin, décide de toutes les questions de doctrine et de rituel. Les règlements et ordonnances furent rédigés pour la première fois en 1797 ; mais ils ont subi depuis lors diverses modifications. Le rituel, en particulier, fut renouvelé en 1882 et 1886.

3. *Grande Loge de Hambourg*. — L'indépendance fut acquise à la Grande Loge de Hambourg il y a un siècle, le 4 février 1811. Elle prit alors la désignation sous laquelle elle est maintenant connue. Auparavant, elle constituait une loge provinciale sous la dépendance de la Grande Loge d'Angleterre : c'était la Grande Loge provinciale de Hambourg et de la Saxe inférieure.

La grande Loge de Hambourg ne compte à son actif aucun fait remarquable. Mais toujours elle fit preuve d'un esprit libéral. Ainsi décida-t-elle, vers 1840, que les Juifs, jusque-là exclus des loges, pourraient y être admis. Et c'est, en effet, dans une de ses filiales qu'un Juif fut pour la première fois affilié, en 1841. Le principe du système qu'elle applique, c'est que ni la condition sociale, ni la nationalité, ni les convictions religieuses, ni les opinions politiques

ne doivent être des empêchements à l'admission dans la maçonnerie.

Elle travaille suivant les anciennes règles formulées par le Livre des Constitutions de la Grande Loge d'Angleterre. Cet ouvrage parut en 1723 par les soins d'Anderson.

Il est vrai que la Grande Loge de Hambourg a un peu rajusté son Code. Elle admet seulement les trois grades johanniques, et son rituel desquels elle apporta, en 1892, quelques modifications. Un nouveau règlement fut adopté en 1893. Les questions de doctrine et de discipline sont discutées dans un conseil qui comprend les grands maîtres, les grands maîtres adjoints, les grands maîtres provinciaux et les délégués des loges filiales.

4. *Grande Loge nationale de Saxe.* — C'est en 1741 que fut fondée, à Dresde, la première grande loge saxonne. D'autres loges furent créées dans différentes villes, au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, si bien qu'en 1801 fut émise l'idée d'une réunion de ces loges diverses. Des efforts furent faits dans ce sens, et un congrès fut convoqué à Dresde à la fin d'octobre 1805 ; quinze loges saxonnaises y étaient représentées. Mais les événements politiques d'alors empêchèrent d'aboutir. Le problème fut repris en 1811 ; un nouveau congrès eut lieu du 23 au 26 février. Le 28 septembre, l'unification était accomplie, et la Grande Loge nationale de Saxe tenait sa première séance.

Un premier règlement fut adopté le 20 novembre 1811. Ce règlement, dans la suite, complète par divers statuts ou décisions, comme, par exemple, le statut complémentaire de 1823, la loi fondamentale de 1876 et l'ordonnance de 1894.

En principe, la Grande Loge nationale de Saxe respecte les anciennes observances du Livre des Constitutions de 1723, avec l'adaptation faite naturellement des modifications secondaires qu'exigent les temps et les circonstances ont apportées dans les règlements et le rituel.

5. *Grande Loge « Au Soleil » de Bayreuth.* — Il faut faire remonter l'origine de cette Grande Loge jusqu'en 1741. C'est en ce jour, le 21 janvier de cette année-là que le Margrave Frédéric de Bavière-Bayreuth fonda une loge dite « Au Soleil ». En 1744 elle prit le rang d'une Grande Loge mère et créa des filiales. Elle était sous le patronage de la Grande Loge Royale York de Berlin. Mais elle se libéra de cette tutelle en 1811, et ses statuts furent complètement renouvelés en 1829.

C'est la loge la plus libérale d'Allemagne. Dès 1847, elle

que l'accès de la franc-maçonnerie devait être permis à tous, sans condition de religion. Son règlement fut révisé et son rituel réformé en 1869. Des modifications furent encore apportées au rituel en 1873, après un examen détaillé qui avait été confié à une commission de cinq membres. C'est la doctrine de Fessler qui est appliquée.

6. Grande Loge de l'Alliance éclectique de Francfort-sur-le-Main. — La ville de Francfort fut une des premières en Allemagne où la franc-maçonnerie fit son apparition. Aussi, quand la Grande Loge de l'Alliance éclectique prit ce nom, en 1823, en se déclarant loge indépendante, comptait-elle déjà un demi-siècle d'existence. Elle fut, en effet, fondée en 1783, au lendemain du fameux convent de Wilhelmsbad. Elle représentait la réunion des loges qui avaient pour but « la restauration de l'art royal de la vieille franc-maçonnerie », et dont le groupement fut vite connu sous le nom d'Alliance éclectique. Elle fut réorganisée à plusieurs reprises, notamment en 1849, 1860, 1871, 1882 et 1896.

En principe, elle travaille selon les vieux règlements formulés en 1723, et suivant la charte de constitution de 1783.

7. Grande Loge « A la Concorde » de Darmstadt. — Cette Grande Loge ne date que de 1846. Son but est de contribuer à l'amélioration morale et au bonheur de l'humanité, en évitant toute tendance politique et religieuse, mais en prenant pour point de départ les principes du christianisme et en particulier la morale chrétienne.

8. Loges indépendantes. — Sous ce nom, on comprend les loges qui ne sont soumises à aucune Grande Loge. Elles étaient nombreuses au XVIII^e siècle. Mais à l'heure actuelle on n'en compte plus que cinq en Allemagne, savoir :

- la loge Minerva aux trois palmes, à Leipzig ;
- la loge Balduin au tilleul, également à Leipzig ;
- la loge Archimède aux trois dessinateurs, à Altenbourg ;
- la loge Archimède à l'alliance éternelle, à Gera ;
- et la loge Charles à la couronne rhomboïdale, à Hildburghausen.

Elles s'appelaient jadis « loges isolées », dénomination qui fut changée, en 1875, en celle de « loges indépendantes ».

Ces cinq loges se sont groupées le 29 décembre 1884 en une « Union libre ».

9. *Grande Loge nationale des francs-maçons d'Allemagne* l'ancienneté et par l'importance, cette Grande-Loge est la en Allemagne. Elle vient immédiatement à la suite de la Loge « Aux trois globes ».

Elle fut fondée par le célèbre franc-maçon Zianendorf naissance à la fin de 1770 par la réunion de sept loges dans différentes villes. En 1773, elle fut reconnue par la Loge d'Angleterre, et en 1774 elle obtint un décret de royale. Vers 1830, ses statuts subirent quelques légères modifications. Elle jouit d'une grosse autorité, et à plusieurs reprises compta comme grands maîtres des princes de la maison de Prusse. Elle subventionne plusieurs établissements de charité.

Au point de vue de l'organisation, elle comprend trois sections :

1° une loge johannique, avec les trois grades ordinaires :

2° une loge écossaise, qui constitue le quatrième et le cinquième grade :

3° un chapitre, comprenant les grades supérieurs, du sixième au neuvième.

En ce qui concerne la doctrine et le rituel, elle travaille au système français.

II. — STATISTIQUE GÉNÉRALE.

Encore que de telles énumérations soient de lecture peu intéressante, il n'est cependant pas sans intérêt d'indiquer ici comment les grands groupements maçonniques dont il vient d'être parlé se répartissent leurs forces sur le territoire allemand. Nous résumerons donc les villes qui sont pourvues de loges, et pour plus de clarté nous le ferons sous forme de listes alphabétiques.

I. GRANDE LOGE « AUX TROIS GLOBES ».

A) *Grand Orient et Loge générale vieille-écossaise :*

Berlin.

B) *Orients :*

Breslau.	Dantzig.	Königsberg.
Brieg.	Erfurt.	Magdebourg.
Bromberg.	Francfort-sur-l'Oder.	Manster.
Coblentz.	Halberstadt.	Posen.
Cologne.	Halle.	Stettin.

c) *Loges écossaises :*

Aix-la-Chapelle.	Glogau.	Marienwerder.
Anklam.	Gnesen.	Memel.
Bautzen.	Goslar.	Minden.
Berlin.	Gotha.	Mulhouse-en-Prusse
Bernbourg.	Gross-Lichterfelde	Muncheu-Gledbach-Rheydt.
Bielefeld.	(près Berlin).	Munster.
Bochum.	Gustrow.	Naumbourg.
Brandenbourg.	Halberstadt.	Neisse.
Breslau.	Halle.	Neurukpin.
Brieg.	Hamm.	Oppeln.
Bromberg.	Helmstedt.	Posen.
Burg.	Hirschberg.	Postdam.
Charlottenbourg.	Insterbourg.	Prenzlau.
Coblentz.	Iserlohn.	Rastembourg.
Cologne.	Iulich.	Ratibor.
Dantzic.	Kolberg.	Schneidemuhl.
Dessau.	Kœnigsberg.	Sorau.
Dortmund.	Konitz.	Stargard.
Dusseldorf.	Kœslin.	Steglitz.
Elberfeld.	Kustrin.	Stettin.
Elbing.	Landsberg.	Stolp.
Erfurt.	Liegnitz.	Torgau.
Francfort-s ^r -l'Oder.	Magdebourg.	Wesel.
Glatz.	Mariembourg.	Zerbst.

d) *Loges johanniques :*

Dans les mêmes villes que les loges écossaises ci-dessus, et en-
outre :

Aeckermunde.	Duisbourg.	Hannovre.
Aelzen.	Eberswalde.	Heiligenstadt.
Arnstadt.	Eschwege.	Hohensalza.
Arnswalde.	Essen.	Iéna.
Barmen.	Finsterwalde.	Kalbe.
Blankenbourg.	Freienwalde.	Kreuznach.
Bonn.	Fribourg-en-Brisgau.	Krossen.
Braunsberg.	Friedland.	Krotoschin.
Cassel.	Gollnow.	Langensalza.
Dahme.	Greifenhagen.	Limbourg.
Delitzsch.	Guben.	Lubben.
Detmold.	Hambourg.	Luckau.

DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA FRANC-MAÇONNERIE EN ALLEMAGNE

Un caractère, celui de la variété, s'offre en premier lieu à qui aborde l'étude de la franc-maçonnerie allemande : les loges sont nombreuses et les systèmes différents. Cependant cette diversité n'est qu'à la surface ; elle recouvre une cohésion, une discipline interne, dont en tant d'occasions et de circonstances l'Allemagne offre l'exemple. En l'espèce même, cette cohésion aboutit à une unité de vues et de doctrines, à la réalisation et à l'application desquelles aide puissamment un groupement particulier et extérieur à toute loge : l'Association des francs-maçons allemands.

I. — LES SYSTÈMES

Deux systèmes généraux prévalent en Allemagne et se partagent l'ensemble des loges :

- 1° Le système allemand, ou mieux le système germanique ;
- 2° Le système français ou roman.

Le système maçonnique germanique est celui qui compte le plus d'adhérents. Il est appliqué par huit grandes loges, savoir :

1. La Grande Loge nationale mère des Etats prussiens, plus connue sous le nom de Grande Loge « Aux trois globes », à Berlin ;
2. La Grande Loge de Prusse, dite « Royale York à l'Amitié », également à Berlin ;
3. La Grande Loge de Hambourg ;
4. La Grande Loge nationale de Saxe ;
5. La Grande Loge « Au Soleil » de Bayreuth ;
6. La Grande Loge de l'Alliance éclectique à Francfort-sur-le-Main ;
7. La Grande Loge « A la Concorde » de Darmstadt ;
8. L'Union libre des cinq loges indépendantes, dont le siège central est à Leipzig.

Le système roman, au contraire, n'est représenté que par un groupement :

9. La Grande Loge nationale des francs-maçons d'Allemagne, à Berlin.

1. *Grande Loge nationale mère « Aux trois globes »*. — Cette Grande Loge est la plus célèbre entre toutes. On admet d'ordinaire qu'elle fut fondée en 1744. Mais elle est de quelques années plus ancienne. Elle est d'origine royale, ce qui n'est pas sans contribuer à son éclat et à son influence.

En 1738, celui qui n'allait pas tarder à devenir le grand empereur Frédéric II, n'était encore que kronprinz. Déjà il avait fondé une loge à Rheinsbergd. Deux ans plus tard, en 1740, lorsqu'il monta sur le trône il transféra cette loge à Charlottenbourg. Elle reçut en conséquence le nom de « Loge première », ou encore de « Loge du Roi notre grand maître ». La première assemblée y eut lieu le 20 juin 1740.

Mais cette loge ne dura que quelque temps. Dès le mois de septembre de la même année, elle fut dissoute pour se reconstituer à Berlin sous la dénomination qu'elle conserva désormais de « Loge aux trois globes ». Elle était établie sur le modèle de la Grande Loge d'Angleterre. Bien vite elle créa des filiales, si bien qu'elle devint en quelques années une Grande Loge, et reçut, le 24 juin 1744, la qualification de « Grande Loge mère royale Aux trois globes ». Le roi, en effet, en était le grand maître, et il conserva cette dignité jusqu'en 1747.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire de cette loge. Nous ne rappellerons donc que les événements les plus saillants.

En 1772, le duc Frédéric-Auguste de Brunswick fut nommé grand maître national pour les Etats prussiens. La loge reçut elle-même le nom de « Grande Loge nationale mère des Etats prussiens ». Elle suivait alors le système de la Stricte Observance, qu'elle abandonna en 1783. En 1797, elle se réorganisa complètement, et depuis elle se développa d'une façon constante et progressive : elle rayonna même en dehors de l'Allemagne, en Chine et au Brésil, par exemple.

Il vient d'être dit que la Grande Loge « Aux trois globes » avait d'abord adopté le système de la Stricte Observance, et qu'elle l'abandonna en 1783. A partir de cette époque, en effet, elle travailla selon un système à elle particulier, appelé : Système rectifié. C'est une modification du système johannique. Sept grades y sont reconnus ; mais l'accès aux deux plus élevés ne s'accomplit que

dans des conditions spéciales. En somme, l'ensemble de la doctrine est contenu dans les trois grades johanniques ordinaires.

En ce qui concerne également l'organisation, la loge « Aux trois globes » fonctionne suivant les formes prescrites pour les loges johanniques. Elle comprend des membres actifs, dont le nombre, pour chaque loge secondaire, ne doit pas être inférieur à 25 ni supérieur à 63. Un comité directeur comprend sept membres choisis parmi ceux qui sont revêtus des grades les plus élevés. C'est au sein de ce comité que sont nommés les grands maîtres, ainsi que le grand maître national. Les ordonnances et règlements sont appliqués par la Grande Loge elle-même et par le comité directeur auquel s'adjoignent les délégués des loges filiales.

2. *Grande Loge de Prusse « Royale York à l'Amitié »*. — Cette loge est plus jeune que la précédente d'un demi-siècle environ. Elle fut fondée le 11 juin 1798. Mais elle provenait d'une loge plus ancienne, qui avait été établie à Berlin en 1760, sous le nom de « Loge de la paix et de la joye », et qui, après divers avatars, avait pris, en 1768, celui de « Royale York à l'Amitié ». En 1798, elle reçut sa constitution définitive comme Grande Loge de Prusse ; mais elle n'en obtint le nom et le titre qu'en 1845.

Elle travaille selon le système de Fessler légèrement modifié. Elle comprend la Grande Loge proprement dite et un Orient central. Ce dernier, qui siège à Berlin, décide de toutes les questions de doctrine et de rituel. Les règlements et ordonnances furent rédigés pour la première fois en 1797 ; mais ils ont subi depuis lors diverses modifications. Le rituel, en particulier, fut renouvelé en 1882 et 1886.

3. *Grande Loge de Hambourg*. — L'indépendance fut acquise à la Grande Loge de Hambourg il y a un siècle, le 4 février 1811. Elle prit alors la désignation sous laquelle elle est maintenant connue. Auparavant, elle constituait une loge provinciale sous la dépendance de la Grande Loge d'Angleterre : c'était la Grande Loge provinciale de Hambourg et de la Saxe inférieure.

La grande Loge de Hambourg ne compte à son actif aucun fait remarquable. Mais toujours elle fit preuve d'un esprit libéral. Ainsi décida-t-elle, vers 1840, que les Juifs, jusque-là exclus des loges, pourraient y être admis. Et c'est, en effet, dans une de ses filiales qu'un Juif fut pour la première fois affilié, en 1841. Le principe du système qu'elle applique, c'est que ni la condition sociale, ni la nationalité, ni les convictions religieuses, ni les opinions politiques

ne doivent être des empêchements à l'admission dans la franc-maçonnerie.

Elle travaille suivant les anciennes règles formulées par le vieux Livre des Constitutions de la Grande Loge d'Angleterre. Cet ouvrage parut en 1723 par les soins d'Anderson.

Il est vrai que la Grande Loge de Hambourg a un peu rajeuni ce Code. Elle admet seulement les trois grades johanniques, dans le rituel desquels elle apporta, en 1892, quelques modifications. Le nouveau règlement fut adopté en 1893. Les questions de doctrine et de discipline sont discutées dans un conseil qui comprend les grands maîtres, les grands maîtres adjoints, les grands maîtres provinciaux et les délégués des loges filiales.

4. *Grande Loge nationale de Saxe.* — C'est en 1741 que fut fondée, à Dresde, la première grande loge saxonne. D'autres le furent, dans différentes villes, au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, si bien qu'en 1801 fut émise l'idée d'une réunion de ces loges diverses. Des efforts furent faits dans ce sens, et un congrès fut convoqué à Dresde à la fin d'octobre 1805 ; quinze loges saxonnes y étaient représentées. Mais les événements politiques d'alors empêchèrent d'aboutir. Le problème fut repris en 1811 ; un nouveau congrès eut lieu du 23 au 26 février. Le 28 septembre, l'unification était accomplie, et la Grande Loge nationale de Saxe tenait sa première séance.

Un premier règlement fut adopté le 20 novembre 1811. Il fut, dans la suite, complété par divers statuts ou décisions, comme par exemple, le statut complémentaire de 1823, la loi fondamentale de 1876 et l'ordonnance de 1894.

En principe, la Grande Loge nationale de Saxe respecte les anciennes observances du Livre des Constitutions de 1723, abstraction faite naturellement des modifications secondaires que le temps et les circonstances ont apportées dans les règlements et le rituel.

5. *Grande Loge « Au Soleil » de Bayreuth.* — Il faut faire remonter l'origine de cette Grande Loge jusqu'en 1741. C'est en effet le 21 janvier de cette année-là que le Margrave Frédéric de Brandebourg-Bayreuth fonda une loge dite « Au Soleil ». En 1744 elle prit le rang d'une Grande Loge mère et créa des filiales. Elle dépendait de la Grande Loge Royale York de Berlin. Mais elle s'affranchit de cette tutelle en 1811, et ses statuts furent complètement renouvelés en 1829.

C'est la loge la plus libérale d'Allemagne. Dès 1847, elle décida

que l'accès de la franc-maçonnerie devait être permis à tous, sans condition de religion. Son règlement fut révisé et son rituel réformé en 1869. Des modifications furent encore apportées au rituel en 1873, après un examen détaillé qui avait été confié à une commission de cinq membres. C'est la doctrine de Fessler qui est appliquée.

6. Grande Loge de l'Alliance éclectique de Francfort-sur-le-Main. — La ville de Francfort fut une des premières en Allemagne où la franc-maçonnerie fit son apparition. Aussi, quand la Grande Loge de l'Alliance éclectique prit ce nom, en 1823, en se déclarant loge indépendante, comptait-elle déjà un demi-siècle d'existence. Elle fut, en effet, fondée en 1783, au lendemain du fameux convent de Wilhelmsbad. Elle représentait la réunion des loges qui avaient pour but « la restauration de l'art royal de la vieille franc-maçonnerie », et dont le groupement fut vite connu sous le nom d'Alliance éclectique. Elle fut réorganisée à plusieurs reprises, notamment en 1849, 1860, 1871, 1882 et 1896.

En principe, elle travaille selon les vieux règlements formulés en 1723, et suivant la charte de constitution de 1783.

7. Grande Loge « A la Concorde » de Darmstadt. — Cette Grande Loge ne date que de 1846. Son but est de contribuer à l'amélioration morale et au bonheur de l'humanité, en évitant toute tendance politique et religieuse, mais en prenant pour point de départ les principes du christianisme et en particulier la morale chrétienne.

8. Loges indépendantes. — Sous ce nom, on comprend les loges qui ne sont soumises à aucune Grande Loge. Elles étaient nombreuses au XVIII^e siècle. Mais à l'heure actuelle on n'en compte plus que cinq en Allemagne, savoir :

- la loge Minerva aux trois palmes, à Leipzig ;
- la loge Balduin au tilleul, également à Leipzig ;
- la loge Archimède aux trois dessinateurs, à Altenbourg ;
- la loge Archimède à l'alliance éternelle, à Gera ;
- et la loge Charles à la couronne rhomboïdale, à Hildburghausen.

Elles s'appelaient jadis « loges isolées », dénomination qui fut changée, en 1875, en celle de « loges indépendantes ».

Ces cinq loges se sont groupées le 29 décembre 1884 en une « Union libre ».

9. *Grande Loge nationale des francs-maçons d'Allemagne.* — Par l'ancienneté et par l'importance, cette Grande Loge est la seconde en Allemagne. Elle vient immédiatement à la suite de la Grande Loge « Aux trois globes ».

Elle fut fondée par le célèbre franc-maçon Zinnendorf, et prit naissance à la fin de 1770 par la réunion de sept loges installées dans différentes villes. En 1773, elle fut reconnue par la Grande Loge d'Angleterre, et en 1774 elle obtint un décret de protection royale. Vers 1830, ses statuts subirent quelques légères modifications. Elle jouit d'une grosse autorité, et à plusieurs reprises elle compta comme grands maîtres des princes de la maison royale de Prusse. Elle subventionne plusieurs établissements de bienfaisance.

Au point de vue de l'organisation, elle comprend trois sections :

- 1° une loge johannique, avec les trois grades ordinaires ;
- 2° une loge écossaise, qui constitue le quatrième et le cinquième grade ;
- 3° un chapitre, comprenant les grades supérieurs, du sixième au neuvième.

En ce qui concerne la doctrine et le rituel, elle travaille selon le système français.

II. — STATISTIQUE GÉNÉRALE.

Encore que de telles énumérations soient de lecture peu récréative, il n'est cependant pas sans intérêt d'indiquer ici comment les grands groupements maçonniques dont il vient d'être question répartissent leurs forces sur le territoire allemand. Nous rappellerons donc les villes qui sont pourvues de loges, et pour plus de clarté nous le ferons sous forme de listes alphabétiques.

I. GRANDE LOGE « AUX TROIS GLOBES ».

a) *Grand Orient et Loge générale vieille-écossaise :*

Berlin.

b) *Orients :*

Breslau.	Dantzic.	Kœnigsberg.
Brieg.	Erfurt.	Magdebourg.
Bromberg.	Francfort-sur-l'Oder.	Munster.
Coblentz.	Halberstadt.	Posen.
Cologne.	Halle.	Stettin.

c) *Loges écossaises :*

Aix-la-Chapelle.	Glogau.	Marienwerder.
Anklam.	Gnesen.	Memel.
Bautzen.	Goslar.	Minden.
Berlin.	Gotha.	Mulhouse-en-Prusse
Bernbourg.	Gross-Lichterfelde	Kuchen Glesch-Beydt.
Bielefeld.	(près Berlin).	Munster.
Bochum.	Gustrow.	Naumbourg.
Brandenbourg.	Halberstadt.	Neisse.
Breslau.	Halle.	Neurukpin.
Brieg.	Hamm.	Oppeln.
Bromberg.	Helmstedt.	Posen.
Burg.	Hirschberg.	Postdam.
Charlottenbourg.	Insterbourg.	Prenzlau.
Coblentz.	Iserlohn.	Rastembourg.
Cologne.	Iulich.	Ratibor.
Dantzic.	Kolberg.	Schneidemuhl.
Dessau.	Kœnigsberg.	Sorau.
Dortmund.	Konitz.	Stargard.
Dusseldorf.	Kœslin.	Steglitz.
Elberfeld.	Kustrin.	Stettin.
Elbing.	Landsberg.	Stolp.
Erfurt.	Liegnitz.	Torgau.
Francfort-s'-l'Oder.	Magdebourg.	Wesel.
Glatz.	Mariembourg.	Zerbst.

d) *Loges johanniques :*

Dans les mêmes villes que les loges écossaises ci-dessus, et en-
outre :

Aeckermunde.	Duisbourg.	Hannovre.
Aelzen.	Eberswalde.	Heiligenstadt.
Arnstadt.	Eschwege.	Hohensalza.
Arnswalde.	Essen.	Iéna.
Barmen.	Finsterwalde.	Kalbe.
Blankenbourg.	Freienwalde.	Kreuznach.
Bonn.	Fribourg-en-Brisgau.	Krossen.
Braunsberg.	Friedland.	Krotoschin.
Cassel.	Gollnow.	Langensalza.
Dahme.	Greifenhagen.	Limbourg.
Delitzsch.	Guben.	Lubben.
Detmold.	Hambourg.	Luckau.

Marbourg.	Pasewalk.	Stendal.
Mersebourg.	Perleberg.	Weissenfels.
Meseritz.	Sagan.	Wernigerode.
Mulheim.	Salzwedel.	Wetzlar.
Ohlau.	Siegen.	Wiesbaden.
Oels.	Sœst.	Witten.
Osnabruck.	Soldin.	Wolmirstedt.
Osterode.	Stassfurt.	Zielenzig.
Ostrowo.		

2. GRANDE LOGE ROYALE YORK « A L'AMITIÉ ».

A) *Orient central :*

Berlin.

B) *Grande Loge provinciale :*

Breslau.

C) *Orients :*

Berlin.	Gœrlitz.	Magdebourg.
Brême.	Graudenz.	Schweidnitz.
Breslau.	Harbourg.	Stettin.
Dantzig.	Kœnisberg.	Strasbourg.
Gleiwitz.		

D) *Loges johanniques :*

Berlin.	Goldberg.	Kyritz.
Brême.	Gœrlitz.	Landshut.
Breslau.	Gottingue.	Lauban.
Cassel.	Graudenz.	Leer.
Celle.	Grunberg.	Leobschutz.
Colmar.	Halle.	Lissa.
Cologne.	Hambourg.	Lunebourg.
Dantzig.	Hameln.	Magdebourg.
Dirschau.	Hannovre.	Metz.
Dusseldorf.	Harbourg.	Mulhouse (Alsace).
Eilenbourg.	Herford.	Munden.
Einbeck.	Hersfeld.	Neuwied.
Emden.	Hildesheim.	Nienbourg.
Emmerich.	Kœnigsberg.	Osterode.
Forst.	Kœthen.	Peine.
Geestemunde.	Kreuzbourg.	Reichenbach.
Gleiwitz.	Kulm-Schwetz.	Saarbruck.

Sangerhausen.	Stargard.	Veogesack.
Schmalkalder.	Stettin.	Verden.
Schweidnitz.	Stralsaud.	Wilhelmshaven.
Sprottau.	Strasbourg.	Wittenberg.
Stade.	Trèves.	Wittstock.

3. GRANDE LOGE DE HAMBOURG.

A) Grande Loge provinciale :

Berlin.

B) Loges johanniques :

Berlin.	Eisenach.	Reutlingen.
Birkenfeld.	Halberstadt.	Rostock.
Brunswick.	Hall.	Stadthagen.
Brême.	Halle.	Stettin.
Bremerhaven.	Hambourg.	Stuttgart.
Breslau.	Heilbronn.	Ulm.
Buckebourg.	Lubeck.	Weimar.
Charlottenbourg.	Neubrandenbourg.	Wismar.
Chemnitz.	Oberstein.	Wolfenbittel.
Cologne.	Oldenbourg.	

4. GRANDE LOGE DE SAXE.

Loges johanniques :

Annaberg.	Greiz.	Plauen.
Bautzen.	Grimma.	Pœssneck.
Chemnitz.	Leipzig.	Riesa.
Dobeln.	Meiningen.	Schneeberg.
Dresde.	Meissen.	Wurzen.
Freiberg.	Neustadt.	Zittau.
Glauchau.	Pirna.	Zwickau.

5. GRANDE LOGE « AU SOLEIL » DE BAYREUTH.

Loges johanniques :

Augsbourg.	Erlangen.	Mannheim.
Baden-Baden.	Frankenthal.	Munich.
Bamborg.	Fribourg-en-Prusse.	Neustadt.
Bayreuth.	Furth.	Nuremberg.
Berlin.	Heidelberg.	Pforzheim.
Brême.	Hof.	Regensbourg.
Brunswick.	Iéna.	Schweinfurt.
Carlsruhe.	Kulmbach.	Stuttgart.
Constance.	Lahr.	Wurzbourg.
Dusseldorf.	Ludwigsbourg.	

6. GRANDE LOGE DE L'ALLIANCE ÉCLECTIQUE.

Loges johanniques :

Berlin.	Francfort-sur-le-	Klausthal-Zellerfeld.
Breslau.	Main.	Munich.
Cassel.	Hambourg.	Nuremberg.
Cobourg.	Hanau.	Strasbourg.
Erlangen.	Heidelberg.	Wiesbaden.

7. GRANDE LOGE « A LA CONCORDE » DE DARMSTADT.

Loges johanniques :

Alzey.	Friedberg.	Offenbach.
Bingen.	Giessen.	Worms.
Darmstadt.	Mayence.	

8. UNION DES LOGES INDÉPENDANTES.

Les cinq loges indépendantes qui constituent cette « Union » ont été énumérées plus haut.

9. GRANDE LOGE NATIONALE DES FRANCS-MAÇONS D'ALLEMAGNE

a) *Grand Chapitre :*

Berlin.

b) *Grandes Loges provinciales :*

Breslau.	Hambourg.	Rostock.
----------	-----------	----------

c) *Chapitres provinciaux :*

Berlin.	Kœnigsberg.	Nordhausen.
Breslau.	Krefeld.	Rostock.
Hambourg.		

d) *Loges écossaises :*

Altona.	Gummbinnem.	Munich.
Aschersleben.	Hagen.	Neisse.
Berlin.	Hambourg.	Nordhausen.
Beuthen.	Hannovre.	Postdam.
Brunswick.	Kiel.	Rostock.
Brême.	Kœnigsberg.	Schweidnitz.
Breslau.	Kottbus.	Schwerin.
Dantzig.	Krefeld.	Stettin.
Dresde.	Lubeck.	Stralsund.
Eisleben.	Mannheim.	Thorn.
Flensbourg.	Munchenbernsdorf.	Tilsit.
Gœrlitz.		

E) *Loges johanniques* :

Allenstein.	Halle.	Parchim.
Altona.	Hambourg.	Postdam.
Apenrade.	Hannovre.	Putbus.
Aschersleben.	Harzbourg.	Pyritz.
Augsbourg.	Havelberg.	Quedlinbourg.
Bartenstein.	Haynau.	Querfurt.
Beeskow.	Hettstedt.	Rathenow.
Berlin.	Holzminden.	Rawitsch.
Beuthen.	Husum.	Remscheid.
Birkenwerder.	Iauer.	Rendsbourg.
Boizenbourg.	Iéna.	Rostock.
Bonn.	Ilmenau.	Rudolstadt.
Brême.	Itzehoe.	Saarbruck.
Breslau.	Kattowitz.	Schleswig.
Brunswick.	Kiel.	Schmiedeberg.
Bunzlau.	Kœnigsberg.	Schwedt.
Butzow.	Kœnigsberg (Neumark).	Schweidnitz.
Cologne.	Kottbus.	Schwelm.
Dantzig.	Krefeld.	Schwerin.
Demmin.	Kuxhaven.	Solingen.
Dresde.	Lauenbourg.	Sonderbourg.
Dusseldorf.	Leipzig.	Sonneberg.
Eckernfærde.	Lœwenberg.	Spaudau.
Eisenach.	Lubeck.	Spremberg.
Eisleben.	Ludenscheid.	Stettin.
Finsterwalde.	Ludwigshafen.	Stralsund.
Flensbourg.	Magdebourg.	Strasbourg (Prusse).
Francfort-sur-le-	Mannheim.	Striegau.
Main.	Memel.	Swinemunde.
Freystadt-Neustadt.	Minden.	Thorn.
Fribourg (Silésie).	Munchenbernsdorf.	Tilsit.
Friedenau.	Munich.	Treptow.
Gera.	Nauen.	Triptis.
Glogau.	Neisse.	Waldenbourg.
Gœrlitz.	Neumunster.	Wandsbeck.
Greifswald.	Neustettin.	Waren.
Gumbinnen.	Neustrelitz.	Wismar.
Hadersleben.	Nordhausen.	Wriezen.
Hagen.	Oldesloe.	Zeitz.

Nous pouvons maintenant résumer ces listes arides en indiquant les Etats (principautés, duchés, etc.) de la Confédération germani-

que dans lesquels les différentes Grandes Loges comptent des filiales. Nous obtenons de la sorte les tableaux synthétiques suivants :

1. GRANDE LOGE « AUX TROIS GLOBES ».

Anhalt (principauté).	Prusse (royaume).
Bade (grand-duché).	Saxe (royaume).
Brunswick (duché).	Saxe-Cobourg-Gotha (duché).
Hambourg (ville libre).	Saxe-Weimar (grand-duché).
Lippe (principauté).	Schwarzbourg - Sondershausen (principauté).
Mecklembourg - Schwerin (grand-duché).	Waldeck (principauté).
Mecklembourg-Strelitz (grand-duché).	

2. GRANDE LOGE ROYALE YORK « A L'AMITIE »

Alsace-Lorraine (province).	Hambourg (ville libre).
Anhalt (principauté).	Prusse (royaume).
Brême (ville libre).	

3. GRANDE LOGE DE HAMBOURG.

Brême (ville libre).	Oldenbourg (duché).
Brunswick (duché).	Prusse (royaume).
Hambourg (ville libre).	Saxe - Weimar (grand-duché).
Lubeck (ville libre).	Schaumbourg - Lippe (principauté).
Mecklembourg - Schwerin (grand-duché).	Wurtemberg (royaume).
Mecklembourg-Strelitz (grand-duché).	

4. GRANDE LOGE DE SAXE.

Reuss (principauté).	Saxe-Meiningen (duché).
Saxe (royaume).	Saxe-Weimar (grand-duché).

5. GRANDE LOGE « AU SOLEIL » DE BAYREUTH.

Bade (grand-duché).	Prusse (royaume).
Bavière (royaume).	Saxe-Weimar (grand-duché).
Brême (ville libre).	Wurtemberg (royaume).
Hambourg (ville libre).	

6. GRANDE LOGE DE L'ALLIANCE ÉCLECTIQUE.

Alsace-Lorraine (province).	Hambourg (ville libre).
Bade (grand-duché).	Prusse (royaume).
Bavière (royaume).	Saxe-Cobourg-Gotha (duché).

7. GRANDE LOGE « A LA CONCORDE » DE DARMSTADT.

Hesse (grand-duché).

8. LOGES INDÉPENDANTES.

Reuss (principauté ; loge à Géra. Saxe-Altenbourg (duché ; loge à Altenbourg).

Saxe (royaume ; 2 loges à Leipzig. Saxe-Meiningen (duché ; loge à Hildburghausen).

9. GRANDE LOGE NATIONALE DES FRANCS-MAÇONS D'ALLEMAGNE.

Bade (grand-duché .	Mecklembourg-Strelitz grand-duché .
Bavière (royaume .	Prusse (royaume .
Brême (ville libre).	Reuss (principauté .
Hambourg (ville libre).	Saxe (royaume .
Lubeck (ville libre .	Saxe-Weimar (grand-duché .
Mecklembourg - Schwerin (grand-duché .	Schwarzbourg-Rudolstadt principauté .

Les Grandes Loges assurent la discipline et la cohésion dans la franc-maçonnerie allemande. Mais la force vive appartient aux loges ordinaires, aux filiales répandues sur tout le territoire. Et cette force maçonnique, comme tant d'autres d'ailleurs en Allemagne, est en progression constante. Chaque année, dans une ville ou dans une autre, des loges nouvelles se fondent. Le tableau ci-dessous indiquera, mieux que toute dissertation, l'accroissement du nombre des loges allemandes dans l'intervalle des dix dernières années, de 1900 à 1910 :

NOM DES GRANDES LOGES	NOMBRE DE LOGES ORDINAIRES			NOMBRE TOTAL des MEMBRES ACTIFS en 1910
	1900	1905	1910	
« Aux trois globes ».	132	135	145	16.327
Royale York « A l'Amitié ».	67	72	74	7.560
Grande Loge de Hambourg.	32	40	55	4.856
Grande Loge de Saxe	23	24	25	4.487
« Au Soleil » de Bayreuth.	28	30	34	3.253
Alliance éclectique.	20	21	22	3.350
« A la Concorde », Darmstadt	8	8	8	717
Loges indépendantes.	5	5	5	1.318
G.L. nationale des f.m. allem.	113	130	138	14.504

A la fin de l'année 1910, l'Allemagne comptait donc un total de :
506 loges,
avec 56.372 membres actifs.

III. — POPULATION ET FRANC-MAÇONNERIE

Si nous comparons le nombre des francs-maçons ci-dessus indiqué avec le chiffre global de la population de l'Empire allemand, nous obtenons le rapport approximatif suivant :

1 franc-maçon pour 1.000 habitants.

M. C. Kæmpe s'est livré à un travail statistique de ce genre. Il a comparé la population totale et le nombre de francs-maçons de 47 villes. La proportion, selon ses calculs, est d'environ :

2 francs-maçons pour 1.000 habitants.

Sans reproduire ici le tableau qu'il a publié à ce sujet, il n'est pas sans intérêt pourtant de lui emprunter les chiffres relatifs aux principales villes d'Allemagne. Ce sont les suivants :

VILLES	POPULATION	LOGES	MEMBRES ACTIFS	RAPPORT %
Aix-la-Chapelle ..	156.008	1	150	0,960
Altona	172.400	3	614	3,561
Berlin	2.064.153	28	5.311	2,573
Brême	240.827	4	866	3,596
Breslau	510.929	5	1.179	2,309
Brunswick	143.319	4	411	2,866
Cassel	153.120	4	344	2,246
Charlottenbourg .	304.280	2	224	0,733
Chemnitz	286.455	2	425	1,484
Cologne.....	511.042	4	448	0,877
Dantzig.....	169.306	3	647	3,821
Dresde.....	546.882	5	1.694	3,098
Dusseldorf	356.733	4	371	1,040
Essen.....	293.000	1	172	0,587
Frankfurt-sur-Main ..	414.406	8	1.229	2,966
Halle	180.498	4	680	3,767
Hambourg	936.000	19	2.908	3,107
Hannovre	299.753	5	1.003	3,346
Kiel	208.845	2	285	1,364
Kœnigsberg.....	248.049	3	792	3,193
Leipzig	585.743	7	1.592	2,702
Magdebourg.....	279.600	4	825	2,950

VILLES	POPULATION	LOGES	MEMBRES ACTIFS	RAPPORT %
Mannheim.....	193.379	2	227	1,173
Mayence.....	113.245	2	155	1,368
Munich.....	593.053	3	365	0,616
Nuremberg.....	332.539	3	417	1,254
Posen.....	154.811	1	198	1,279
Stettin.....	234.033	5	770	3,290
Strasbourg.....	178.290	2	254	1,425
Stuttgart.....	285.589	2	347	1,215

Les villes ici désignées ont une population globale de 11.146.285 habitants. Elles possèdent 146 loges avec 24.903 membres, soit une loge par rapport à 76.344 habitants, et une proportion d'un peu plus de 2 francs-maçons pour 1.000 habitants.

Cette proportion est à peu près égale à celle déterminée par M. Kæmpe pour 47 villes. Elle est naturellement supérieure à la moyenne puisqu'elle ne porte que sur des villes importantes, où le contingent maçonnique est le plus considérable.

J. DERUYS.

LES DEUX TACTIQUES

Le monde traverse actuellement l'une des heures les plus tragiques de son histoire politique et sociale. La lutte éternelle du Bien et du Mal qui constitue la trame de la vie humaine se présente à notre époque dans des conditions particulièrement redoutables, du fait que le second semble avoir pris sur le premier un avantage considérable, non plus en lui faisant ouvertement obstacle, mais en l'attaquant par trahison.

Cette trahison, il l'a organisée de telle manière que les hommes de bonne volonté sont exposés, presque à toute heure, à se trouver embauchés, sans le savoir, par les recruteurs du Mal, à se laisser saisir par les dents d'un engrenage auquel échappent bien rarement ceux qui se sont laissé mordre et à mettre, une fois happés, toutes leurs forces du mauvais côté, avec l'intime conviction qu'ils les consacrent au service de la bonne cause.

Quiconque a vu et réfléchi s'est rendu compte que les choses sont bien ainsi et que le vrai danger actuellement couru par l'humanité résulte de la facilité avec laquelle le Mal parvient à se donner comme étant le Bien.

Comment se fait-il que les faux prophètes trouvent si aisément crédit près de nous ? C'est là tout le problème de l'heure présente. Sa solution se confond avec celle du problème des sociétés secrètes.

C'est en effet dans l'ombre des sociétés secrètes que le Mal est grîmé de mille manières. C'est de là qu'il sort revêtu des accoutrements variés qu'il sait prendre pour se faire accepter dans tous les milieux, non pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il juge à propos de paraître afin de tromper et de séduire ceux-là même qui le repousseraient le plus énergiquement s'il se présentait à eux sans fard.

Ramenée au point de vue le plus pratique en même temps que le plus synthétique, la situation doit être envisagée de la manière suivante :

Deux tactiques sont en présence ; et c'est là le point sur lequel doit être dirigée tout particulièrement notre attention, parce que

de l'adoption de l'une ou de l'autre de ces deux tactiques doivent logiquement dépendre les succès du Bien ou ceux du Mal.

La première est fort simple. Ceux qui la choisissent se gardent de tout calcul subtil. Ils se bornent à agir loyalement et ouvertement. Agir ouvertement, quoi de plus naturel lorsqu'on agit loyalement? L'un est la conséquence de l'autre.

La seconde recherche au contraire l'ombre et le mystère. Elle procède par préparations obscures, par manœuvres, par détours. Son trait caractéristique est que ceux qui la pratiquent mettent au-dessus de tout le secret. Et c'est pourquoi, lorsqu'ils méditent une action exigeant un effort collectif, et par suite une entente préalable, ils ont pour préoccupation dominante que cette entente demeure ignorée. Ils aboutissent ainsi à la constitution de ce qu'on appelle des sociétés secrètes, par une sollicitation non moins naturelle que celle par laquelle les partisans de l'action loyale sont conduits à des préparations aussi visibles que leurs actes.

Que le Bien ne se préoccupe pas de se dissimuler en exigeant le secret de ceux qui s'enrôlent sous ses bannières, encore une fois, rien de plus naturel. Pourquoi se cacherait-il? Ne sait-il pas que son rayonnement est salubre comme celui de la chaleur solaire?

Qu'au contraire le mal ait abouti aux organisations secrètes là où il lui paraît dangereux de se montrer à découvert, rien de plus compréhensible. Le Mal se cache parce qu'il est le Mal et il n'a pas besoin d'autre raison pour se cacher. Que ses organisations secrètes soient basées sur le mensonge, rien n'est plus logique; car qui se cache est conduit presque fatalement à mentir. Qu'enfin ces mêmes organisations secrètes descendent jusqu'à l'hypocrisie, rien encore de plus explicable, et même de plus inévitable. Car, de même que le Mal se cache parce qu'il est le Mal et qu'il n'a pas besoin d'autre raison pour se cacher, il ment et il est hypocrite par nécessité et ses mensonges et ses hypocrisies n'ont pas besoin d'être autrement expliqués.

Si donc il serait téméraire d'affirmer que partout où est le mal doivent nécessairement se trouver le secret, le mensonge et l'hypocrisie, en revanche on peut affirmer à coup sûr que là où se rencontrent le secret, le mensonge et l'hypocrisie, là est certainement le Mal.

Mais alors, remarquons-le en passant, quel spectacle plus susceptible d'inspirer de graves réflexions aux hommes se piquant de raisonner librement, que celui de l'Église attaquée sans trêve depuis deux siècles par la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire par une de ces organisations qui ont à leur base le secret, le mensonge et l'hypocrisie!

Ainsi assaillie, l'Eglise l'est évidemment par le Mal. Quel argument en faveur de la sublimité de sa mission dans le monde, fourni par ses adversaires les plus acharnés !

Mais précisément parce que l'attaque fut invisible pendant deux siècles, elle a pu produire d'immenses ravages. Comme on n'en discernait pas la préparation, il était assez naturel qu'on ne sût pas prendre les précautions qu'exigeait la situation,

Le monde civilisé fut cependant prévenu du choc qu'il allait avoir à subir. La Papauté dénonça les organisations secrètes et particulièrement la Franc-Maçonnerie dès la première moitié du XVIII^e siècle et, à différentes reprises, elle renouvela ses avertissements. Le monde regarda du côté qu'indiquaient les Pontifes romains. Mais les précautions étaient bien prises par la perfidie des assaillants. La Franc-Maçonnerie se présentait avec des allures si innocentes, si naïves, si niaises même, et en même temps elle semblait si exclusivement occupée de philanthropie, si innocemment éprise de philosophie humanitaire, qu'on crut très sincèrement à une erreur des chefs de l'Eglise. On se demandait bien pourquoi l'association maçonnique affectait le mystère, alors que son objet semblait ne le comporter en aucune façon. Mais cette contradiction était masquée par des apparences de puérilité telles que l'on croyait n'avoir qu'à en sourire. « La Franc-Maçonnerie, pensait-on, voudrait faire croire qu'elle est une société secrète pour s'attirer une clientèle par l'attrait que le mystère exerce sur les hommes. En réalité, c'est une société secrète pour rire. La preuve, c'est qu'on connaît son existence, ainsi que son but et un certain nombre de ses membres ».

On ne se doutait pas que l'organisation maçonnique est ordonnée de telle sorte que ce qui nous apparaît comme une société est en réalité un ensemble de sociétés dont certaines sont visibles et prennent les figures que nous disions tout à l'heure, mais dont d'autres sont invisibles, ont une tout autre allure et font manœuvrer les premières sans que celles-ci s'en doutent. Il est donc probable que le monde chrétien serait resté sourd aux avertissements si justifiés des Papes et que la Franc-Maçonnerie n'aurait jamais été connue pour ce qu'elle est si, après l'avoir préparée, ceux qui la font mouvoir n'avaient été obligés d'agir.

Or, il est inévitable que ceux qui, au lieu d'agir loyalement, préparent des machinations, se contredisent lorsque l'heure de l'action succède à celle des préparations. Et c'est par leurs contradictions qu'ils peuvent être démasqués. La Franc-Maçonnerie l'a expérimenté plus d'une fois déjà. Immédiatement après la Révolution qui fut son œuvre, le jésuite Barruel fournit les preuves de ses

conspirations et de ses crimes dans son ouvrage fameux, paru en 1797 : *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*.

Mais qu'est-ce que la voix d'un homme dans une nation lorsque des milliers d'autres voix s'élèvent pour empêcher qu'on ne l'entende ? La Franc-Maçonnerie ne se contenta pas de chercher à étouffer la voix de son accusateur. Elle changea de figure ; ce grâce à quoi Barruel eut l'air de s'être trompé.

Un nouveau centre de direction fut aussi constitué. C'est par l'Illuminisme qu'avait été transmise à la Maçonnerie l'inspiration en vue de la préparation de la Révolution ; c'est par la Haute-Vente italienne que cette inspiration passa de 1820 à 1848. Mais de même que les documents de première main relatifs à l'Illuminisme étaient tombés en la possession de l'Electeur de Bavière, les lettres des membres de la Haute Vente et l'*Instruction secrète permanente* qui leur servait de règle furent livrées au Pape Grégoire XVI, qui les remit à l'historien français Créteineau-Joly. Celui-ci les publia, avec l'approbation de Pie IX, dans son ouvrage *l'Eglise romaine en face de la Révolution*, de même que Barruel avait publié dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, les codes des Illuminés. Le monde chrétien possédait ainsi une double preuve qui portait à la fois sur le mensonge, l'hypocrisie, les trahisons maçonniques et sur les liens mystérieux qui rattachent les sociétés secrètes entre elles.

C'était beaucoup et en même temps c'était peu. Restait, en effet, à porter cette double preuve à la connaissance des élites, à en tirer l'enseignement pratique qui en découlait et enfin à en dégager les indications sur la tactique qu'on pouvait opposer efficacement à celle du mensonge et de la trahison. Naturellement, l'Ennemi devait créer tous les embarras imaginables à ceux qui se proposeraient un pareil but. Il n'y manqua pas.

Et c'est pourquoi les ouvrages d'Eckert, de Deschamps et de Claudio Jannet n'eurent pas la fortune qu'il eût fallu et qu'ils méritaient si bien.

Mais une heure vint où, de nouveau, après avoir préparé, les puissances occultes furent obligées d'agir et, par suite, de se livrer.

La Franc-Maçonnerie reçut la mission de s'emparer du pouvoir politique et c'est pendant qu'elle se livrait à cette opération qu'elle fut surprise en flagrant délit.

Quelques antimaçons s'attachèrent à ses pas. Ils relevèrent ses pistes et, en même temps, créèrent des centres de propagande qui assurèrent l'efficacité de leurs découvertes, de leurs études et de leur enseignement. Cette dernière circonstance ne s'était jamais

réalisée jusqu'à lors et elle constituait un progrès dont les conséquences devaient bientôt se faire sentir.

On peut considérer qu'aujourd'hui non seulement certains actes de la Franc-Maçonnerie sont connus, mais qu'un véritable enseignement antimaçonnique est créé.

Il se subdivise en quatre parties et des antimaçons se sont spécialisés dans chacune de celles-ci.

Au premier degré de l'enseignement antimaçonnique, des chercheurs ingénieux relèvent les faits et gestes de la Franc-Maçonnerie à notre époque.

Au second degré, des historiens qui sont en train de renouveler l'histoire de la Révolution et celle du XIX^e siècle, découvrent et montrent les faits et gestes de la Franc-Maçonnerie dans le passé.

Au troisième degré, des logiciens s'appliquent à découvrir les procédés employés par cette même Franc-Maçonnerie, à pénétrer les mystères de son extraordinaire organisation et à expliquer ses invraisemblables succès.

D'autres enfin, mis par les premiers en possession de la connaissance des faits et des moyens par lesquels ils sont réalisés, travaillent à en dégager l'origine et la cause. Ils cherchent quels peuvent être les inventeurs de l'organisme maçonnique et dans quel but ils l'ont imaginé.

Les résultats déjà acquis dans l'étude du troisième degré ont abouti à une double constatation. D'une part, il est établi que la Franc-Maçonnerie n'est pas une simple association, mais qu'elle comprend tout un monde d'associations enchevêtrées les unes dans les autres et superposées de manière à ce que leurs relations, leurs liens et les rapports de supériorité des unes vis-à-vis des autres demeurent presque impénétrables. D'autre part, on constate que ce monde d'associations qui constitue la Franc-Maçonnerie n'est lui-même qu'une partie d'un ensemble plus vaste, qui s'agite sous le monde visible, qui conspire contre celui-ci, qui lui livre des assauts sur tous les points et à toute heure : c'est le monde des sociétés secrètes.

La question maçonnique se trouve ainsi singulièrement élargie.

De cette étude rationnelle se dégage un aperçu nouveau et d'une utilité pratique considérable.

Nous constatons, en effet, que les sociétés secrètes s'enfantent les unes les autres, en raison des nécessités qui surgissent. Chacune a sa besogne spéciale. Cette besogne accomplie, ou bien le groupement qui l'a réalisée est affecté à une autre destination ; ou bien il « entre en sommeil », pour se réveiller, ou plutôt pour être réveillé

en cas de besoin ; ou enfin il disparaît définitivement pour être remplacé par d'autres.

La Franc-Maçonnerie est en quelque sorte « l'antichambre assez mal éclairé » (le mot est d'un des membres de la Haute-Vente) de toutes les autres sociétés secrètes. Elle recrute ses adeptes en les choisissant dans le monde profane ; et elle fournit un lieu de recrutement aux autres sociétés secrètes qui trouvent dans ses ateliers des individus déjà sélectionnés qu'elles spécialisent selon leurs aptitudes.

Ainsi que nous l'avons dit, une autre mission lui a été confiée depuis trente ans. Elle a été choisie par les chefs occultes pour avoir à s'emparer du pouvoir politique. On sait comment elle s'est acquittée de cette tâche, appuyée par toutes les forces et aidée de toutes les ressources dont disposent ceux qui la font agir.

Mais, ainsi que nous le disions également, elle est démasquée et par conséquent condamnée. Une société secrète qui n'est plus secrète ne peut, en effet, continuer à faire besogne de société secrète. L'ignominie des moyens qu'elle a employés éclate à tous les yeux et les chefs occultes sont obligés de retrancher eux-mêmes, du monde des sociétés secrètes, l'association ainsi déshonorée, le membre ainsi pourri, pour que le déshonneur et l'infection dont elle meurt ne gagne pas toutes les autres.

La Franc-Maçonnerie dite française est donc grandement compromise. Celle des pays latins l'est également. Des exécutions sont inévitables. Les yeux exercés peuvent en voir déjà les préparations et il est à croire que la Franc-Maçonnerie des pays protestants sera elle-même atteinte par ricochet.

Les esprits superficiels pourront alors s'imaginer que c'en est fini du danger actuellement couru par le monde chrétien. Il n'en sera rien. La Franc-Maçonnerie aurait disparu de la surface de la terre que le péril créé par l'existence des Sociétés secrètes n'en existerait pas moins. La bête morte, le venin ne serait pas mort. Il serait tout simplement distillé par d'autres bêtes, nous voulons dire par d'autres groupes secrets. Seulement, cette fois, nous sommes prévenus à temps, grâce à la découverte de la filiation des sociétés secrètes. Nous savons que si la Franc-Maçonnerie venait à être supprimée, anéantie par ses chefs, elle serait remplacée par d'autres groupements qui procéderaient exactement comme elle a fait. Elle s'est glissée dans les organismes sociaux dont les chefs occultes voulaient la dislocation. De même les groupes appelés à lui succéder prendraient une figure aussi chrétienne, aussi catholique qu'il serait nécessaire pour se faire accepter dans les milieux religieux. Ce travail est même déjà commencé.

Tandis que la Franc-Maçonnerie dite française achève de se pourrir, d'autres associations se créent sous prétexte soit de défense catholique, soit de plus haute ou plus moderne conception du catholicisme, soit de lutte contre les sociétés secrètes maçonniques, et elles cherchent à s'insinuer dans les milieux religieux. Y arriveront-elles ? Là est le vrai danger.

Ainsi que nous le disions au début, deux tactiques sont en présence : l'une naturelle au Bien ; l'autre ne convenant qu'au Mal. La question capitale pour les partisans du Mal, c'est de faire accepter cette dernière par les partisans du Bien. Cela fait, ils savent qu'ils n'auraient plus qu'à attendre les conséquences, parce que celles-ci, en dépit des plus belles intentions et des plus minutieuses précautions, ne peuvent que leur être favorables.

Nous n'avons pu empêcher le triomphe politique de la Franc-Maçonnerie parce que nous l'avons laissée effectuer ses préparations. Nous ne nous sommes avisés de nous opposer à ses actes que lorsqu'ils étaient accomplis.

Les études et la propagande faites par les antimaçons nous mettent désormais en bien meilleure position. Nous connaissons la tactique de l'Ennemi ; et, comme conséquence, à ses préparations nous pouvons opposer nos précautions.

Pour achever de nous détruire, il faudrait qu'il parvint à nous faire accepter l'emploi des sociétés secrètes en vue de la défense du Catholicisme ou de la pratique de telle ou telle partie de la morale sociale évangélique. Si nous voulons nous sauver, nous n'avons qu'à lui opposer une tactique appropriée, c'est-à-dire à organiser une propagande opposée à la sienne sur ce point d'importance capitale. Là, est actuellement pour nous, la condition de la victoire.

COPIN ALBANCELLI.

CHRONIQUE

NOTES ET DOCUMENTS

Généralités

D'après l'*Annuaire de la franc-maçonnerie universelle*, la franc-maçonnerie, à la fin de l'année 1910, comptait dans le monde entier :

22.511 loges avec 1.897.561 membres,

ce qui représentait, comparativement à l'année 1909, une augmentation :

de 64 loges et de 152.688 membres.

L'effectif ci-dessus indiqué se répartit de la façon suivante pour les différentes parties du monde :

	<i>Loges</i>	<i>Membres</i>
Europe	6.020	374.372
Amérique du Nord..	14.530	1.420.432
Amérique centrale..	229	10.056
Amérique du Sud...	816	35.224
Australie.....	816	47.477
Pays divers.....	100	10.000

On sait qu'il existe à Neuchâtel (Suisse) un Bureau international de relations maçonniques. Ce Bureau vient d'être réorganisé cette année, à la suite des conclusions émises à ce sujet à la Conférence de Bruxelles, en septembre 1910. Il est dirigé par le F. : Quartier-la-Tente.

Le projet du Bureau international de relations maçonniques fut formé à Paris en 1900. L'organisation en fut arrêtée définitivement à Genève en 1902, et le Bureau fut ouvert le 1^{er} janvier 1903 à Neuchâtel. Il présenta son premier rapport à la Conférence maçonnique internationale de Bruxelles en 1904.

Cette institution a pour but : de faciliter les relations fraternelles entre les groupements maçonniques de tous pays ; de favoriser le développement des idées maçonniques ; de centraliser les renseignements, écrits, journaux, et documents de toutes sortes relatifs au monde maçonnique ; d'établir une statistique ; de publier un annuaire exact et officiel ; enfin de réunir une bibliothèque générale d'ouvrages maçonniques.

Depuis 1903, le Bureau international publie un Bulletin en trois langues : français, allemand et anglais.

Afrique du Sud

Dans les loges néerlandaises de l'Afrique du Sud, des modifications s'étaient peu à peu introduites dans le rituel. Pour obvier aux inconvénients qui pouvaient en résulter, la Grande Loge provinciale hollandaise pour l'Afrique du Sud a publié, en 1908, un édit prescrivant un rituel unique.

Le célèbre John Cecil Rhodes était franc-maçon. Il fit d'abord partie de la loge « Octahedron » dans la Colonie du Cap, et obtint en 1877 le grade de « Royal Arch » à Kimberley, dans le chapitre « Richard Giddy ».

Allemagne

Statistique. — L'alliance des Grandes Loges allemandes comptait à la fin de 1910 :
506 loges avec 56.376 membres.

A la fin de 1909, les chiffres étaient respectivement de :
494 loges avec 54.942 membres.

L'Association des francs-maçons allemands, dont il sera question plus loin, à propos du jubilé de son cinquantenaire, est un des groupements maçonniques les plus solides et les plus importants dans l'Empire germanique. Au début de l'année 1911, cette Association comptait 10.273 membres, en augmentation de 2.025 sur l'année précédente. Le nombre des membres a doublé depuis 1907, et triplé depuis 1905.

Fondation de loges. — La Grande Loge Royale York « A l'Amitié » de Berlin a créé à Hambourg une troisième loge fille qui porte le nom du tragédien Conrad Ekhof (1720-1778). Cette loge fut inaugurée le 12 mars 1911.

La Grande Loge de Hambourg, dans sa séance du 5 janvier 1911, a décidé la création d'une loge fille à Gœrlitz : la loge Charlie Wiebe « à la Lumière éternelle ». Cette ville possédait déjà deux loges, l'une dépendant de la Grande Loge nationale « Aux trois globes » de Berlin, et l'autre de la Grande Loge Royale York.

Par décision du 9 mars, la Grande Loge de Hambourg a également fondé une filiale à Plauen.

De son côté, la Grande Loge de Saxe a fondé, le 1^{er} juillet, cinq nouvelles loges, à Altenbourg, Eckernförde, Leipzig, Tœning et Zwickau. En mars, elle en avait déjà créé une à Aue sous le nom de loge « Aux trois roses, dans le Erzgebirg ».

Le vieil Ordre des Druides a également créé une loge à Zwickau, le 22 février.

Cet Ordre est un des plus anciens de l'univers et compte des représentants, en plus ou moins grand nombre, dans tous les pays. Il fut fondé à Londres en 1781, et introduit en Allemagne, en 1872, par Hasky de Berlin. Les loges qu'il comprend dépendent d'une Grande Loge internationale, dont le premier président réside en Angleterre, et le second président en Allemagne.

La Grande Loge symbolique du Rite écossais des francs-maçons d'Allemagne, n'étant pas parvenue à se faire reconnaître, s'est dissoute. Les Loges filles ont été reprises par les autres Grandes Loges allemandes, en particulier par la Grande Loge de Saxe.

Chronique. — L'assemblée générale des Grandes Loges allemandes eut lieu à Berlin le jour de la Pentecôte.

La Grande Loge « Au Soleil » de Bayreuth proposa de défendre une fois de plus, et avec la plus vive énergie, contre Rome et l'Eglise, la liberté de conscience et de pensée. A son avis aussi les feuilles maçonniques ne devraient être transmises que par les loges elles-mêmes, et ne pas être expédiées à des libraires. Cette seconde observation fut d'ailleurs prise en sérieuse considération par l'assemblée.

Il fut décidé que, comme par le passé, les loges s'abstiendraient de toute manifestation politique. Toutefois leurs membres, en tant qu'individus, restent libres de participer à la vie politique du pays.

Au congrès des Grandes Loges de l'Ordre Odd-Fellow, réuni en octobre à Francfort-sur-le-Main, la Grande Loge de l'Empire allemand a repoussé la proposition faite par la Grande Loge de Wurtemberg de ne plus interroger les récipiendaires sur leur croyance en Dieu.

Le congrès des cinq loges indépendantes eut lieu le 8 octobre à Leipzig. Le F.^o Charles Elberting d'Altenbourg fut élu président, et Albert Linge de Leipzig, vice-président. Ces loges comptent 1412 membres actifs et 134 membres honoraires.

Quelques-unes des réunions de l'Association des francs-maçons allemands, pendant l'année 1911, méritent d'être signalées.

Le 5 mars, à Ellenbourg, le F.^o Clausen, d'Iéna, prononça un discours sur l'opinion qu'on se fait de la franc-maçonnerie et des buts qu'elle poursuit. C'est naturellement une façon d'apologie de la franc-maçonnerie.

Le 12 mars, à Berlin, une autre allocution eut pour objet la franc-maçonnerie chez Léon Tolstol.

Enfin, le 23 avril, dans une réunion tenue à Francfort-sur-le-Main, il fut traité du devoir présent de la franc-maçonnerie.

Anniversaires. — Au 16 janvier 1911, il y avait cent ans qu'était mort le libraire berlinois et célèbre franc-maçon Ch. Fr. Nicolai. Il avait appartenu à la Grande Loge mère « Aux trois globes », et avait été l'ami de Lessing et de Mendelssohn.

Le 22 janvier, la Grande Loge « Au Soleil » de Bayreuth célébrait son 170^e anniversaire. Elle fut, en effet, fondée le 21 janvier 1741, par le margrave Frédéric de Brandebourg.

La Grande Loge de Hambourg comptait au 4 février un siècle d'existence en tant que Grande Loge indépendante. Des fêtes eurent lieu le 5 février, pour célébrer cet anniversaire. Toutes les Grandes Loges allemandes, ainsi que celles de Belgique, d'Angleterre, de France et de Hollande s'étaient fait représenter à cette solennité.

Le 23 février, la loge Ferdinand « A la Béatitude » de Magdebourg avait 150 ans d'existence. Elle appartient au système de la Grande Loge mère « Aux trois globes » de Berlin. A cette occasion, elle reçut diverses donations et publia la relation de son histoire.

La loge « Augusta » de Spottau a célébré son cinquantenaire le 5 mars. A ce jubilé était présent un des fondateurs de la loge, âgé de 91 ans.

La loge « Fraternité » de Stoglitz, le 19 mars, n'a fêté que son 25^e anniversaire. Durant ces 25 ans, le nombre de ses membres est passé de 16 à 220. Elle dépend de la Grande Loge « Aux trois globes ».

A Bremerhaven, la loge « Aux trois ancres », filiale de la Grande Loge de Hambourg, achevait le 2 mai ses 50 premières années d'existence. Elle compte 195 membres.

Le 12 mai, la loge Joseph « A l'Unité » de Nuremberg comptait 150 ans d'existence. Depuis 1811, elle a adopté le système de l'Alliance éclectique.

La loge « Aux trois glaives » de Dresde est une des plus anciennes d'Allemagne. Le 2 juillet elle fêtait son 170^e anniversaire. Fondée en 1741, elle prit d'abord le nom « Aux trois aigles blancs ». En 1762, elle changea cette dénomination contre celle qu'elle a conservée depuis.

Le 17 août, 125 ans s'étaient écoulés depuis la mort de l'empereur Frédéric le Grand qui était entré dans la franc-maçonnerie en 1738.

Le jubilé maçonnique le plus important cette année en Allemagne fut celui du cinquantenaire de l'Association des francs-maçons allemands.

Cette Association fut fondée le 19 mai 1861 (99^e anniversaire du jour de la naissance du philosophe Fichte), à Potsdam, dans la loge « Teutonia », par Joseph Schauberg, Rodolphe Seydel et Gottfried Findel.

Joseph Schauberg était avocat à Zurich, où il est mort en 1866; mais il était originaire de la Bavière. Rodolphe Seydel, né à Dresde en 1835, fut professeur de philosophie à Leipzig. Il mourut en 1892, après avoir été pendant neuf ans, de 1862 à 1871, président de l'Association. Gottfried Findel enfin est mort récemment, en 1905. Il était né en 1828. Avec Seydel il avait fondé le journal maçonnique *Die Bauhütte* (la Loge) en 1858. En 1895, il en institua un autre, les *Signale für die deutsche Maurerwelt* (Signaux pour le monde maçonnique allemand).

Le président actuel de l'Association est le F. : Dietrich Bischoff, docteur en droit, à Leipzig. Homme d'activité et d'esprit distingué, il occupe dans la franc-maçonnerie allemande une place en vedette. Il est l'auteur de divers travaux, parmi lesquels les plus importants sont les suivants :

Der soziale Gedanke der Freimaurerlehre (Le concept social de la doctrine maçonnique), 1899 ;

Der Individualismus in Freimaurertum (L'individualisme en franc-maçonnerie), 1901 ;

Maurertum und Menschheitsbau (Maçonnerie et formation de l'humanité), 1902 ;

Freimaurerei und Loge (Franc-maçonnerie et loge), 1903 ;

Die Logenarbeit und das Reich Gottes (Le travail des loges et le royaume de Dieu), 1904 ;

Taten der Loge (Les Actes de la Loge), 1907 ;

Die Pflege des Gottesgedankens in der Loge (La notion de Dieu au sein de la Loge), 1908 ;

Die soziale Frage im Lichte des Humanitätsgedankens (La question sociale à la lumière de la notion d'humanité), 1908 ;

Masonia ; EinBlick in eine andere Welt (Maçonnerie ; Regard sur un autre monde), 1909 ;

Wesen und Ziele der Freimaurerei (Essence et buts de la franc-maçonnerie), 1910 ;

Freimaurer-Religion (Religion maçonnique), 1910 ;

Soziale Bildungsaufgaben der Maurertums (Les devoirs d'éducation sociale qui incombent à la franc-maçonnerie); 1911 ;

Freimaurerei und Politik (Franc-maçonnerie et Politique), 1911.

Sous la direction d'un tel homme, il n'est pas surprenant que le jubilé de l'Association des francs-maçons allemands ait réussi de tous points.

Il fut célébré du 8 au 11 septembre dernier, dans les locaux de la Grande Loge « Aux trois globes » à Berlin.

Une séance préparatoire eut lieu le vendredi 8 septembre à 6 heures du soir. Le samedi 9 septembre, à 3 heures de l'après-midi, la première séance générale fut tenue. Le second le fut le dimanche 10, à 11 heures du matin. Chacune de ces réunions fut suivie d'un banquet. Le lundi 11 septembre enfin, une promenade à Potsdam était inscrite au programme.

Les principaux actes du congrès consistèrent en rapports et comptes rendus sur l'état moral et financier de l'Association. Celle-ci, au point de vue matériel, est dans une situation des plus prospères, qui lui permet de subvenir à un grand nombre d'œuvres philanthropiques et sociales.

Parmi les discours d'ordre philosophique, celui du F. : Schultze de Hambourg fut un des plus applaudis. Il traitait du problème de la civilisation à l'époque actuelle et de la solution maçonnique de ce problème. Naturellement l'opinion du conférencier fut que la franc-maçonnerie est une condition du progrès social.

Une plaquette en bronze fut frappée à l'occasion de ces fêtes jubilaires.

Les 27 et 28 septembre, la Grande Loge de Saxe célébrait à son tour le centenaire de son existence. Cette Grande Loge entra en activité en 1811 avec 10 filiales. Elle en compte aujourd'hui 32. Elle a pour mot d'ordre : Concorde et Tolérance. Pour commémorer ce centenaire, une médaille fut frappée, et le F. : A. Bergmann écrivit une histoire résumée de la Grande Loge.

Journaux et Bibliographie. — A la fin de l'année 1910, le journal maçonnique berlinois *Der Herold* (le Héraut) a changé de directeur. Zimmer, qui le dirigeait depuis 1906 a pour successeur le Dr Stephan Kekule von Stradonitz, de Grosslichterfelde, près Berlin.

L'organe des loges indépendantes d'Allemagne, le journal *Am Reissbrette* (A la planche à dessin), est de même passé, au début de 1911, des mains de Schauerhammer, qui le dirigeait depuis 1901, à celles du Dr Richard Mœckel, de Leipzig.

L'Association des francs-maçons allemands patronne une bibliographie maçonnique, en faveur de laquelle plusieurs donations furent consenties par diverses loges. Le premier tome de cette importante bibliographie vient de paraître, par les soins de M. Aug. Wolfstieg. C'est un fort volume de 1.000 pages gr. in-8° (*Bibliographie der freimaurerischen Literatur*, Band I.).

Sous le titre générique : *Concordia*, la librairie Alfred Unger, de Berlin, a entrepris la publication d'une collection maçonnique, dont la direction a été confiée à M. Richard Lessor. Il s'agit d'un recueil, sous forme de volumes gr. in-8° de 8 à 10 feuilles d'impression et au prix de 3 fr. 50, d'articles séparés émanant de divers francs-maçons. Trois volumes ont déjà paru. Les deux premiers ont pour objet le rituel et les symboles du grade d'apprenti. Le troisième réunit différents discours de fête de saint Jean. D'autres volumes paraîtront sous peu. Ils traiteront du rituel et des symboles du deuxième et du troisième grade, des devoirs sociaux des loges, etc., ou bien rappelleront la biographie de francs-maçons de marque.

Angleterre

Statistique. — La Grande Loge d'Angleterre compte actuellement 2.985 loges, dont 681 à Londres, 1.672 dans le reste de l'Angleterre et 632 à l'étranger.

Le Grand Chapitre Royal Arch compte de son côté 1.015 chapitres, dont 236 à Londres, 603 dans le reste de l'Angleterre et 176 à l'étranger.

Enfin la Grande Loge Mark compte 5.3 loges, dont 55 à Londres, 360 dans le reste de l'Angleterre et 148 à l'étranger.

Une des plus célèbres loges du monde, celle des « Quatuor Coronati » à Londres

voit le nombre de ses membres augmenter sans cesse. Il est maintenant de 2.366, soit 56 en plus sur l'année 1910.

A Liverpool en particulier, la franc-maçonnerie fait de rapides progrès. Depuis 1871, c'est-à-dire en 40 ans, le nombre des loges est passé de 24 à 50, avec environ 10.000 membres.

Fondation de loges. — Pendant le premier semestre de 1911, la Grande Loge d'Angleterre a fondé le nombre respectable de 23 loges, en Angleterre (Londres excepté) et dans les colonies.

En 1909, une loge exclusivement médicale a été créée à Londres, sous la dénomination caractéristique de « Nosocomia ». Elle ne se recrute que parmi les médecins ou les personnes attachées au service des hôpitaux.

A l'imitation sans doute de la loge précédente, une loge spéciale réservée aux membres de la « Guild of Freemen » a été fondée et inaugurée à Londres le 15 juin dernier.

Chronique. — La Grande Loge d'Angleterre, dans son assemblée trimestrielle du 1^{er} mars 1911, a choisi de nouveau le duc de Connaught comme grand maître.

Le 24 avril, elle a célébré sa fête annuelle, à Londres, au Royal Albert Hall. Le duc de Connaught, malade, ne put assister à cette solennité. Des dignitaires furent élus, au nombre desquels figure le lord mayor de Londres.

Le 20 mai, est mort, à l'âge de 70 ans, William James Hughan, un des historiens les plus érudits de la franc-maçonnerie. On lui doit en particulier les ouvrages suivants :

History of Freemasonry in York, 1871 ;

Origin of the English Rite of Freemasonry, 1884 ;

Freemasonry in Devon and Cornwall, 1889 ;

Royal Arch Masonry, 1743-1893, 1893 ;

Une étude sur le *Book of Constitutions, 1723-1896, 1899 ;*

et un grand nombre de monographies historiques de loges anglaises.

Le F.^o. Henry Sadler, de la célèbre loge des « Quatuor Coronati » de Londres, est décédé à Montreux le 15 octobre. Il était né le 19 octobre 1840 à Essex. Il s'affilia à la franc-maçonnerie en 1862, à Londres, et remplit différentes charges dans diverses loges. Il est surtout connu par ses recherches sur l'histoire de la franc-maçonnerie anglaise, et il écrivit des notices historiques sur plusieurs loges. Il était bibliothécaire de la Grande Loge d'Angleterre, et s'acquitta de ces fonctions avec le plus grand zèle.

L'évêque de Truro a été affilié à la franc-maçonnerie dans une loge de Londres. D'autres évêques l'étaient déjà, entre autres ceux de Bangor, Barking, Calcutta, Perth, Rochester et Southampton.

Parallèlement, le prince Arthur de Connaught le fut le 25 mai, dans la loge « Royal Alpha », en présence du grand maître, le duc de Connaught.

La manifestation des suffragettes, à Londres, le 17 juin, était conduite par Annie Besant, vice-présidente et grand maître du Conseil suprême de l'Ordre international de la franc-maçonnerie mixte. Un grand nombre d'adhérentes à cet Ordre l'accompagnaient.

Le dimanche 3 septembre, la même Annie Besant, qui est également présidente de la Société théosophique, procédait à la pose de la première pierre du palais qui doit servir de nouveau siège à cette Société, à Londres, Tavistock Place.

Le 12 octobre, un buste en bronze du feu roi Edouard VII fut érigé à Londres par un groupe de francs-maçons et en particulier par des Juifs.

Anniversaires. — La loge universitaire « Isaac Newton » à Cambridge a célébré son 50^e anniversaire, le 20 février 1911.

Cambridge, vieille cité universitaire, est aussi une vieille cité maçonnique. La première loge y fut ouverte en 1749. Une loge universitaire y avait été déjà fondée en 1763, mais elle ne subsista que 17 ans.

D'autres loges anglaises, au nombre de 37, dont 11 à Londres, ont également fêté cette année l'anniversaire de leur fondation.

Journaux. — Un nouveau périodique maçonnique a vu le jour cette année en Angleterre. Ce sont les *Miscellaneous Latomorum or Masonic Notes and Queries*. Ce journal est publié par E. L. Hawkins, autour d'une encyclopédie de la franc-maçonnerie, à St-Leonards-on-Sea (Barham House). Il paraît tous les deux mois. Il est consacré surtout à des demandes et des réponses sur des questions maçonniques, ainsi qu'à des annonces bibliographiques. L'abonnement annuel est de 5 shillings (6 fr. 25).

Le journal *The Co-Mason*, organe anglais de l'Ordre international de la franc-maçonnerie mixte, définit cette maçonnerie mixte dans son numéro de janvier 1911, par la plume de M^{me} Ursule Bright : « La maçonnerie mixte, y est-il dit, représente le plus récent développement de deux grandes idées, l'idée religieuse et l'idée politique. Elle signifie que la fraternité sera la marque distinctive du mouvement intellectuel de l'avenir. »

Cet Ordre, on le sait, fut fondé par Georges Martin, de Paris, qui fait encore partie du Conseil suprême. Il a pour objet de réaliser l'égalité des hommes et des femmes en ce qui concerne toutes les relations humaines. Aussi la franc-maçonnerie mixte admet-elle les femmes au même titre que les hommes. Elle les soumet aux mêmes épreuves. Dans la loge, les unes et les autres sont dans des rapports d'égalité absolue, votent de la même façon et sont éligibles dans les mêmes conditions. Tous les candidats de bonne conduite, sont admis, quelles que soient leurs opinions politiques, religieuses et philosophiques.

Cet Ordre compte des loges en France, en Angleterre, en Hollande, dans l'Inde britannique, en Afrique, dans l'Amérique du Sud, et surtout aux Etats-Unis, où leur nombre approche de la centaine.

République Argentine

Le 26 septembre dernier, à Buenos-Ayres, le Grand Orient de la Maçonnerie argentine du Rite écossais procéda, dans une séance solennelle, à la consécration de deux grands inspecteurs de l'Ordre : l'amiral Howard et le D^r Carlo Conforti, le célèbre député radical.

Australie

La Grande Loge de l'Australie du Sud compte 61 loges avec 4.119 membres, soit une augmentation respective de 2 loges et 524 membres sur l'an dernier.

Les loges du système Odd-Fellow reçoivent des jeunes gens de 15 à 16 ans. En outre, il y a des loges dites « de jeunesse » (Juvenile Lodges) qui acceptent les garçonnets depuis l'âge de 9 ans, et qui ont un rituel particulier.

Belgique

La loge « Septentrion » de Gand a fêté, le 2 avril, le jubilé de son centenaire.

Le 2 septembre, il a été fondé à Anvers un temple de l'Ordre Odd-Fellow.

Le leader socialiste Vandervelde s'est affilié à une loge maçonnique.

Une ligue anti-maçonnique s'est constituée à la suite du congrès des catholiques à Mechelen. Le président en est le comte de Renesse-Broidbach ; le vice président, Briauf, et le secrétaire, le vicomte Jean de Jonghe d'Ardoye. Le siège du comité est à Bruxelles, 2, rue du Cyprès.

Cette ligue se propose de rassembler des documents, de fonder une bibliothèque et, si possible, de créer un musée, en vue de combattre la franc-maçonnerie.

Depuis mars, elle publie, à la fois en français et en flamand, une revue mensuelle illustrée dite le *Bulletin anti-maçonnique*. L'administration de cette revue avait demandé l'échange à plus de 200 journaux maçonniques. Cinq seulement lui ont adressé une réponse favorable.

Canada

A la fin de l'année 1910, les deux principales provinces du Canada, celles d'Ontario et de Québec, comptaient respectivement :

Ontario ... 380 loges avec 44.600 membres ;

Québec ... 61 loges avec 5.146 membres.

En un an, 14 loges avaient été fondées dans la première de ces provinces.

D'après les données de la 53^e assemblée annuelle tenue à Toronto le 22 février 1911, le Grand Chapitre Royal Arch du Canada compte 151 chapitres avec 14.725 membres.

Des Chinois ont fondé une loge à Hamilton.

Chine

La Grande Loge unie d'Angleterre a sous sa dépendance 11 loges chinoises.

Il fut fondé à Shangai, en 1909, une loge dite « Hollandia ». Elle est entrée en activité cette année.

Cuba

La Grande Loge de Cuba compte maintenant 67 loges, réparties de la façon suivante :

Provinces	de la Havane...	31	loges
—	Santa-Clara	18	—
—	Oriente.....	9	—
—	Pinar des Rio...	4	—
—	Camaguay	2	—

Dans la seule ville de la Havane, il y a 20 loges.

Danemark

Le prince Hans de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg est décédé le 27 mai dernier. Admis dans la franc-maçonnerie en 1867, il devint en 1870 grand maître de la loge « Cosmos » à Helsingør. Pendant plus de 20 ans, jusqu'en 1908, il fut grand maître de la Grande Loge nationale de Danemark.

Des leçons publiques sur la franc-maçonnerie, son histoire et ses tendances, ont été faites à l'Université de Copenhague pendant le dernier semestre d'hiver, par le Dr L. N. Starcke, un grand maître de loge.

Un journal intitulé : *Frimureren* a commencé de paraître en 1911, par les soins d'une loge de Copenhague et sous la direction du même Dr L. N. Starcke.

Ecosse

Un magnifique temple maçonnique fut inauguré à Aberdeen en janvier dernier.

D'autre part, à Edimbourg, la pose de la première pierre d'un nouveau temple maçonnique fut célébrée le 28 avril.

Le fameux boxeur Jack Johnson a été initié dans la loge « Forfar and Kincardine » à Dundee. (On est accueillant dans les loges maçonniques !)

Egypte

La Grande Loge d'Ecosse a fondé une loge fille au Caire. Elle en comptait déjà une à Alexandrie.

A Alexandrie paraît maintenant un journal maçonnique en arabe. Le titre en est : *Le journal maçonnique*, et l'éditeur, Nicolas Saba, grand maître de la loge « Nour el-Falida » à Alexandrie. Cette loge dépend de la Grande Loge nationale d'Égypte.

Espagne

Le Grand Orient d'Espagne a manifesté l'intention d'ouvrir des loges d'ouvriers, afin d'élever le niveau intellectuel de la démocratie en lui inculquant les principes maçonniques. L'admission à ces loges serait libre et gratuite, et beaucoup de publicité faite autour d'elles.

Etats-Unis

Statistique. — Voici, pour chacune des Grandes Loges des États-Unis, la statistique maçonnique à la fin de l'année 1910 :

<i>Etats</i>	<i>Loges</i>	<i>Membres</i>
Alabama	526	23.303
Arizona	20	1.807
Arkansas	529	19.535
Californie	330	41.007
Colorado	119	13.546
Connecticut	110	23.000
Columbia	29	9.005
Daware	32	3.049
Floride	202	9.083
Géorgie	600	35.295
Idaho	56	3.167
Illinois	787	102.000
Indiana	541	54.710
Iowa	518	42.612
Kansas	390	33.651
Kentucky	550	35.983
Louisiane	204	13.014
Maine	203	28.328
Maryland	116	13.373
Massachusetts	239	56.657
Michigan	416	63.022
Minnesota	253	24.944
Mississippi	354	17.225
Missouri	607	49.088
Montana	72	5.929
Nebraska	250	17.886
Nevada	25	1.681
New-Hampshire	80	10.260
New-Jersey	190	31.424
New-Mexico	83	2.381
New-York	803	163.341
North Carolina	375	20.014
North Dakota	98	7.581
Ohio	520	79.501
Oklahoma	396	18.000
Orégon	121	9.986
Pennsylvanie	477	92.135
Rhode Island	37	7.464
South Carolina	230	12.515
South Dakota	121	8.301
Tennessee	448	23.835
Texas	824	50.027
Utah	16	1.776
Vermont	104	12.933
Virginie	326	20.732
Washington	166	13.405
West Virginia	143	14.079
Wisconsin	66	25.680
Wyoming	22	2.400
TOTAL	13.886	1.369.670

Le pourcentage des francs-maçons par rapport à la population totale est le suivant :

Columbia	2,763	Michigan	2,242
Connecticut	2,026	Nevada	2,053
Indiana	2,025	New-Hampshire	2,382
Maine	3,963	Vermont	3,622

Dans les autres Etats, la proportion est inférieure à 2 %.

Il y a aux Etats-Unis 196.607 chevaliers du Temple.

La ville de Chicago a la spécialité des loges les plus nombreuses. C'est ainsi que deux comptent plus de 1.000 membres; deux de 900 à 1000; deux de 800 à 900, et quatre de 700 à 800.

En 1904, il a été fondé aux Etats-Unis une association, dite « Acacia-Fraternity » qui ne se compose que d'étudiants francs-maçons. Cette association comprend à l'heure actuelle 24 chapitres, qui ont leurs sièges dans les Universités suivantes :

<i>Etats</i>	<i>Universités</i>
Californie U. Leland-Stanford, à Stanford ;
Colorado U. de Californie, à Berkeley.
Connecticut U. du Colorado, à Boulder.
 U. Yale, à New Haven.
Illinois U. de l'Illinois, à Champaign ;
 U. de Chicago, à Chicago ;
 U. du Nord-Ouest, à Evanstone.
Indiana U. Purdur, à Lafayette.
Iowa U. de l'Etat de Iowa à Ames ;
 U. de l'Etat de Iowa, (City), à Iowa City.
Kansas U. de Kansas, à Lawrence.
Massachusetts U. Harvard, à Cambridge.
Michigan U. de Michigan, à Ann Arbor.
Minnesota U. de Minnesota, à Minneapolis.
Missouri U. de Missouri, à Columbia.
Nebraska U. de Nebraska, à Lincoln.
New-York U. Cornell, à New-York.
 U. Columbia, à New-York.
Ohio U. d'Ohio, à Columbus.
Oregon U. d'Oregon, à Eugene.
Pennsylvanie U. de Pennsylvanie, à Philadelphie ;
 Collège de l'Etat de P. à Philadelphie.
Washington U. de Washington, à Seattle.
Wisconsin U. de Wisconsin, à Madison.

L'association a pour président (grand Président) Fr. W. Shepardson, professeur à l'Université de Chicago.

Anniversaires. — La Loge « Salomon », à Savannah, est la plus ancienne de l'Etat de Géorgie. Elle comptait 175 ans d'existence à la fin de l'année 1910. Une médaille fut frappée à l'occasion de cet anniversaire.

Le 4 février 1911, le Grand Chapitre Royal Arch de la Caroline du Sud célébrait son centenaire.

La Grande Loge du district de Columbia a également fêté son centenaire, du 18 au 20 février. Une notice historique fut publiée sur cette Loge.

A New-York, le 1^{er} et le 2 mars, la loge « Humboldt » a célébré son 50^e anniversaire. Elle reçut à cette occasion divers présents de la part d'un certain nombre d'autres loges.

Le 2 août, la Grande Loge de l'Etat du Colorado comptait pareillement 50 ans d'existence.

Enfin, le 25 septembre, la Grande Loge de Pennsylvanie, à Philadelphie, a fêté son 125^e anniversaire comme loge indépendante.

Chronique. — Le 29 avril, une « Masonic Veteran Federation of the World » fut fondée aux Etats-Unis, sur la proposition de l'Alliance des francs-maçons vétérans de Pennsylvanie.

On a commencé à Washington la construction d'un temple maçonnique qui coûtera un million de dollars et sera le plus beau de l'univers. Il doit être achevé en octobre 1912, car à cette époque s'y réunira, pour l'inaugurer, la conférence internationale des Suprêmes Conseils maçonniques.

France

Le 4^e Congrès international de la franc-maçonnerie a eu lieu à Paris, du 8 au 10 juillet.

L'invitation avait été lancée par 300 maîtres et 36 f. du Grand Orient de France, auxquels s'étaient joints 24 f. allemands, suisses et luxembourgeois.

Le programme était le suivant :

Samedi, 8 juillet, à 8 heures du soir, dans le local du Grand Orient de France, rue Cadet, 16, à Paris, séance maçonnique en commun selon les rites, organisée par les loges parisiennes, spécialement à l'occasion du Congrès ; — à 9 heures, concert en l'honneur des femmes, sœurs et filles des francs-maçons ;

Dimanche, 9 juillet, congrès proprement dit, sous forme de fête familiale, avec banquet, à midi, au Palais d'Orsay ;

Lundi, 10 juillet, excursions aux environs de Paris.

Ce Congrès s'annonçait comme un succès. Un grand nombre de francs-maçons étrangers avaient répondu à l'invitation. Les Allemands surtout s'étaient montrés enthousiastes, et environ 200 des leurs firent acte de présence, accompagnés de représentants de loges de divers pays. On remarquait en particulier le F. : Quartier-la-Tente, directeur du Bureau international de relations maçonniques, à Neuchâtel (Suisse), et le F. : Junk, grand maître du Suprême Conseil maçonnique du Grand Duché de Luxembourg.

Pourtant la fête ne réussit pas au gré des désirs maçonniques, et les journaux allemands en témoignèrent un certain dépit. Dès la soirée du samedi 8 juillet, des troubles furent provoqués par les clans royalistes et cléricaux de Paris. Aussi les Congressistes s'abstinrent-ils de démonstrations dans le temple du Grand Orient. Ils tinrent leur réunion dans un autre local, qui fut d'ailleurs trop petit pour abriter tous les invités. Le lendemain, dimanche, les familles des francs-maçons assistèrent au grand banquet, à la fin duquel des discours furent prononcés en faveur de la paix universelle. Le 10 enfin, après une assemblée générale, une excursion eut lieu à Fontainebleau.

Le 14 août, au congrès des libres penseurs à Lyon, fut repoussée une proposition tendant à exclure les francs-maçons de l'Association des libres penseurs.

Le Grand Orient de France a tenu son convent le 18 septembre, sous la présidence du F. : Groussier.

Le Dr Blatir, président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient, est mort le 15 octobre.

Il serait question de fonder à Paris une deuxième loge maçonnique allemande, sous le nom de « Gallia-Germania ».

Le ministre de la guerre Berteaux, et l'ancien président du Conseil Rouvier, tous deux décédés en 1911, étaient francs-maçons.

Avec l'année 1911, le journal : *La France chrétienne antimaçonnique* commençait sa 25^e année d'existence. Il transforma son titre en celui de : *La France antimaçonnique*.

L'assemblée générale de l'Association antimaçonnique eut lieu à Paris le 24 avril, sous la présidence du cardinal Luçon, archevêque de Reims.

Cette association fut fondée il y a 14 ans par l'abbé Tourmentin. Elle compte environ un millier d'adhérents, parmi lesquels 135 sociétaires. Elle a pour organe le journal bi-mensuel bien connu : *La franc-maçonnerie démasquée*.

Les 17, 18 et 19 novembre la « Ligue française antimaçonnique » a tenu, à Paris, un Congrès international. Les congressistes, au nombre de 70, représentaient 12 nations : l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, le Brésil, l'Espagne, la France, la Hollande, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Suisse et la Syrie.

Le président des Comités catholiques italiens, le comte Medolago Albani, empêché, s'était excusé par une dépêche de chaleureuse adhésion aux décisions du Congrès.

Quelques instants avant la dernière séance, le représentant de l'Allemagne, Mgr Werthmann, délégué du centre allemand et chambellan de S. S. avait cru devoir se retirer.

Les travaux du Congrès ont abouti à la constitution d'un bureau antimaçonnique international.

Hongrie

Le 21 mars 1911, la Grande Loge symbolique de Hongrie comptait 25 ans d'existence. Elle a célébré cet anniversaire les 25 et 26 mars.

Elle fut constituée en 1886 par la fusion de 26 loges de la Grande Loge johannique et

de 13 loges du Grand Orient écossais. Elle possède maintenant 74 loges, avec 5.636 membres. A Buda-Pesth, durant ces 25 ans, le nombre des loges est monté de 9 à 23.

Inde Britannique

Le colonel R. H. Farman, grand maître de la franc-maçonnerie écossaise dans l'Inde, atteint par la limite d'âge, a quitté le service et s'est démis de ses fonctions maçonniques. Le 4 mars 1911, des adieux lui furent présentés solennellement par les francs-maçons de Bombay.

Le 3 juin, fut consacré à Bangalore la première loge de rite écossais. Cette ville comptait déjà trois loges anglaises.

Une bibliothèque maçonnique a été fondée à Calcutta. Elle renferme près de 600 volumes. Le noyau en a été constitué par la donation privée d'un f., à laquelle sont venues s'adjoindre les collections de deux loges.

Irlande

La Grande Loge d'Irlande a choisi pour grand maître, en remplacement de J. C. Meredith, que son état de santé obligea de démissionner, Sir Charles A. Cameron, né à Dublin en 1830, et grand chancelier du Conseil supérieur d'Irlande.

Italie

La Grande Loge du Rite symbolique d'Italie compte 74 loges, dont 2 à l'étranger (l'une à Alexandrie et l'autre à São Paulo).

Ces loges sont réparties en 14 districts. Rome et Milan en possèdent chacune 5 ; Livourne, 4 ; Turin et Catane, chacune 3 ; Gênes, Florence, Naples, Messine, Palerme et Caltagirone, chacune 2.

La loge « Carlo Pisacano » de Rome avait manifesté l'intention de créer une loge de femmes. Mais l'autorisation lui en fut refusée par le Grand Orient d'Italie.

Une tentative du même genre fut faite également à Turin et eut le même succès.

L'anniversaire du 20 septembre à la Porta Pia, à Rome, prit nettement cette année les caractères d'une manifestation maçonnique. Un nombre considérable de francs-maçons italiens s'étaient fixé rendez-vous à cette cérémonie. On remarquait entre autres : le sculpteur Ferrari, grand maître du Grand Orient d'Italie, Nathan, maire de Rome, et le professeur Orrei. Les discours prononcés par ces deux derniers ne peuvent laisser de doute sur la signification qu'ils entendaient donner à cette réunion.

Les francs-maçons italiens ont pris l'initiative d'une souscription pour venir en aide aux familles des victimes de la guerre tripolitaine. Le Grand Orient d'Italie s'est inscrit pour la somme de 15.000 francs.

Ladite manifestation fut d'ailleurs le prélude, et en quelque sorte le premier acte, du Congrès maçonnique international qui se tint à Rome du 20 au 23 septembre dernier.

Les convocations avaient été adressées par le Grand Orient d'Italie.

Nathan, maire de Rome, salua les congressistes à titre de représentant de la ville de Rome et aussi du Grand Orient de France. Le grand maître Ferrari proclama avec joie que l'Italie possède maintenant plus de 400 loges, et Magalhaes Lima exposa quelle fut l'œuvre des francs-maçons dans la révolution de Portugal.

Au programme de ce Congrès étaient portées un ensemble de questions principales d'ordre social :

1° Quelle doit être l'attitude de la franc-maçonnerie en face de l'Eglise, pour empêcher celle-ci d'exercer son influence sur le monde laïque et d'entraver le progrès social ?

2° Solidarité sociale et bienfaisance.

3° Nature et solidarité suivant la franc-maçonnerie.

4° Sur l'uniformisation des symboles dans le monde maçonnique universel.

5° Examen, au point de vue maçonnique, du principe de la souveraineté territoriale.

Japon

La franc-maçonnerie n'est pas autorisée d'une façon officielle au Japon. Mais depuis que ce pays est ouvert aux étrangers, des loges étrangères y sont tolérées.

Aussi la maçonnerie anglaise s'y est-elle implantée de bonne heure. En 1862, une loge fut établie à Yokohama ; en 1869, une à Tentosama ; en 1872, une à Kobe. La loge de Tokio date de 1883. Enfin la Grande Loge d'Ecosse a fondé 2 loges à Nagasaki. Ces loges d'ailleurs ne comptent que peu de membres : une vingtaine environ.

Maroc

Un Orient du Maroc aurait été, dit-on, récemment fondé sous les auspices du Grand Orient de France.

D'ailleurs la maçonnerie a déjà depuis longtemps pénétré dans ce pays. En 1880, trois loges existaient à Tanger, Tétouan et Mogador. Puis, avec le programme de pénétration pacifique, trois autres loges furent créées à Larache, Arzila et Alcazarquivir. Enfin le Grand Orient de France en institua deux, à Casablanca et à Fez.

Mexique

La Grande Loge « Valle de Mexico » s'est divisée en deux sections au cours de l'année 1910.

Jusque-là, elle comprenait : d'une part, 26 loges dont les membres étaient des Américains, et d'autre part, 17 loges auxquelles n'adhéraient que de purs Mexicains. Le grand maître était, tour à tour, choisi dans l'un et l'autre groupe. Or, précisément, au renouvellement de 1910, des difficultés surgirent au sujet de la nomination du grand maître. Les Mexicains, en conséquence, se séparèrent de leurs frères américains et constituèrent à eux seuls une Grande Loge nouvelle qui a gardé le nom de « Valle de Mexico ». La Grande Loge formée par les Américains reçut la dénomination de : Grande Loge York « Valle de Mexico ».

A l'heure actuelle, le Mexique compte donc les Grandes Loges suivantes :

- 1^o Grande Loge York « Valle de Mexico », à Mexico avec 17 loges et 1.200 membres environ ; 16 de ces loges travaillent en langue anglaise et l'autre en langue espagnole.
- 2^o Grande Loge « Valle de Mexico », également à Mexico ; elle compte environ 300 membres, répartis en 16 loges, dont 10 ont leur siège à Mexico même.
- 3^o Grande Loge de Vera Cruz, à Vera Cruz.
- 4^o Grande Loge de Nuevo Leon, à Monterrey.
- 5^o Grande Loge d'Oaxaca, à Oaxaca.
- 6^o Grande Loge « Cosmos », à Chihuahua.
- 7^o Grande Loge de Coahuila, à Torreon.
- 8^o Grande Loge Mexico-Tejano, fondée par Ignace de la Peña.

Norvège

Une loge a été fondée en février dernier à Tromsøe. C'est la plus septentrionale de toutes les loges européennes. Jusque-là, c'était la loge de Trondhjem qui avait ce privilège.

Pays-Bas

L'assemblée annuelle du Grand Orient des Pays-Bas eut lieu le 18 juin, à la Haye. 66 loges étaient représentées par 146 délégués. Il y fut question d'un règlement nouveau pour la franc-maçonnerie hollandaise. Une ébauche de cette nouvelle constitution doit être publiée le 1^{er} janvier 1914.

Un journal trimestriel, intitulé : *De Swastika*, a commencé de paraître à Amsterdam, à titre d'organe officiel de la franc-maçonnerie générale des Pays-Bas.

Portugal

Ce ne sont pas à proprement parler les loges maçonniques qui ont paru dans la préparation de la révolution portugaise. Mais parmi les promoteurs de celle-ci se trouvaient de notables francs-maçons, en particulier Magalhaes Lima, grand maître du Grand Orient uni de Lusitanie, Miguel Bombarda, A. M. de Silva, Simões Raposo, etc.

D'ailleurs, à peine le gouvernement républicain était-il institué, la loge « Solidarité » de Lisbonne lui soumettait une série de mesures à appliquer. Elle proposait d'une part de supprimer les missions dans les colonies, et d'interdire le cumul des fonctions publiques, aucun fonctionnaire de l'Etat ne devant être pourvu de plus de deux charges. D'autre part, elle recommandait de recourir à un emprunt général national pour rétablir les finances publiques, et de monopoliser, au bénéfice de l'Etat, les grands services, tels que l'éclairage, les tramways, les banques, voire les boulangeries et les

boucherias. Le gouvernement enfin devrait, plus que par le passé, se préoccuper de l'éducation sociale, de la défense nationale et des rapports internationaux.

D'après José de Castro, grand maître adjoint de la franc-maçonnerie au Portugal, il faut combattre le cléricalisme dans ce pays, et en particulier l'influence des Jésuites ; il faut pratiquer une intense propagande et répandre l'instruction. La franc-maçonnerie se doit principalement de prendre la direction d'un tel mouvement.

A la fin d'octobre, le président du Conseil Chagas a décidé de dissoudre toutes les Sociétés secrètes du Portugal. Cette mesure fut prise surtout contre la Société des Carbonari devenu trop puissante. Les officiers et sous-officiers de l'armée étaient affiliés à cette Société, et il en résultait une indiscipline générale.

Roumanie

La Grande Loge Royal York « A l'Amitié », de Berlin, a inauguré le 22 avril à Bukarest une loge qui a reçu le nom de « Sapientia ».

Vers la fin de l'année 1910, 8 loges allemandes en Roumanie se sont groupées en une loge de district. Pareillement 11 loges purement roumaines. C'était l'embryon d'une Grande Loge roumaine en voie de formation.

Il existe déjà, il est vrai, une Grande Loge de Roumanie. Mais elle n'offre pas, paraît-il, toutes garanties aux puissances maçonniques. Le grand maître en est un nommé Constant Moroiu, capitaine en retraite, dont le passé serait douteux, et qui aurait été exclu du Grand Orient de France. Cette Grande Loge, qui date de 1880, a été l'objet d'une communication à la 36^e assemblée générale des loges allemandes, réunie à Berlin le 4 juin dernier. Ce serait une institution fantaisiste, où l'on obtient les hauts grades de la part du grand maître lui-même, moyennant rétribution. Cette Grande Loge cependant compte 9 filiales en Roumanie, dont 4 à Bukarest même, et en outre 4 loges à l'étranger. Elle est reconnue par un certain nombre d'autres Grandes Loges, mais non par celles de Grande Bretagne ni d'Allemagne.

Siam

En 1900, la Grande Loge d'Irlande avait fondé à Bangkok une filiale qui n'entra pas en activité.

Cette année, une loge johannique fut instituée dans cette même ville par la Grande Loge écossaise de Hongkong et de la Chine méridionale.

Suède

Au 1^{er} avril 1911, la Grande Loge de Suède comptait 45 loges avec 13.558 membres, ce qui représente une augmentation de 405 membres sur l'année précédente.

Suisse

Le 30 avril 1911, la loge « Modestia cum libertate », de Zurich, a fêté son centenaire.

Le 2 juillet, la loge « Concordia », de St-Gall, a de même célébré son cinquantenaire. A cette cérémonie d'anniversaire prirent part deux des fondateurs de la loge : Henneam-Rhyn et Hoesser, de Constance.

Turquie

La Grande Loge d'Ecosse, dans sa séance du 2 février, 1911, a fondé une loge à Constantinople.

D'après un membre de la loge « Massachusetts » à Boston, M. Khouri, qui résida trois ans en Turquie, la franc-maçonnerie joue dans ce pays un rôle important, aussi bien dans les affaires domestiques que dans les affaires politiques, religieuses et sociales. La révolution turque est l'œuvre des francs-maçons,

Jusqu'en 1908, ceux-ci, en Turquie comme en Syrie, étaient tenus aux plus grandes précautions. Ils étaient obligés de se réunir en secret. Mais à partir de cette époque les loges anciennes furent ouvertes de nouveau, et d'autres se constituèrent. On sait qu'à la fin de cette même année 1908, ces loges furent groupées en un Grand Orient (ou Grande Loge) de Turquie.

D'après une communication récente provenant de Constantinople, les loges, une fois de plus, seraient fermées dans un bref délai, par ordre du gouvernement. Mais cette nouvelle mérite sérieuse confirmation et paraît dénuée de toute vraisemblance.

D'après un curieux article intitulé : *Giudaismo e massoneria in Italia ed in Turchia*, inséré par le Dr Santini, ancien député italien, dans le journal *Il Momento* de Turin, le 28 octobre 1911, les révolutionnaires turcs ont trouvé leur principal appui dans la franc-maçonnerie italienne. D'autre part, l'élément juif joua aussi un rôle considérable dans cette révolution.

Dans le *Caffaro* de Gênes, du 1^{er} novembre, un avocat juif, Aronne de Benedetti, chercha à affaiblir la portée de cet article. Mais les assertions du Dr Santini ont été confirmées par ailleurs, en particulier par une réplique intitulée : *Massoneria e Turchia* et signée D. Russo, dans l'*Avvenire d'Italia* du 11 novembre.

A. MARTIGUE.

COMPTES RENDUS

HUGO WALTHER, J. U. Dr. *Die Freimaurerei*. Ein Beitrag zur Geschichte der politischen Geheimbünde. (La Franc-maçonnerie. Contribution à l'histoire des sociétés secrètes politiques.) — Vienne, Joseph Roller et Cie, 1910; gr. in-8°, VIII-167 pages.

Dans cet ouvrage de dimensions restreintes, M. Hugo Walther s'est proposé de donner une sorte d'encyclopédie de la franc-maçonnerie. Il faut s'empreser de dire qu'il y a réussi. Son livre doit être considéré comme un manuel de la franc-maçonnerie, telle qu'elle se présente à l'heure actuelle dans les différents Etats de l'univers. Les difficultés qu'il avait à vaincre n'étaient pas minimes, et il a su les surmonter de la façon la plus heureuse, évitant d'une part de tomber dans des développements trop riches, et sachant, de l'autre, ne rien omettre d'essentiel dans le sujet qu'il abordait. La tâche qu'il s'était imposée était délicate; mais il l'a accomplie avec tout le soin désirable, et son livre sera consulté avec fruit aussi bien par ceux qui ne veulent connaître que les grandes lignes de la franc-maçonnerie, que par ceux qui désirent des données précises sur telle ou telle question maçonnique.

M. H. Walther a puisé ses documents aux sources les plus sûres, les mieux qualifiées, pourrait-on dire. Il a consulté surtout les périodiques maçonniques, entre autres la *Bauhütte* et le *Herold* pour l'Allemagne, la *Revue maçonnique* et l'*Acacia* pour la France, ainsi que le *Bulletin* du Bureau international de relations maçonniques, à Neuchâtel (Suisse), et la *Franc-maçonnerie démasquée*, la vaillante et solide revue de l'abbé Tourmentin qui fait l'admiration même des adversaires qu'elle combat, deux fois chaque mois, avec tant de vigueur et de loyauté.

Abstraction faite d'une introduction et d'un appendice, le livre de M. Walther comprend trois parties : une partie historique, un exposé général des conditions actuelles de la franc-maçonnerie, et une partie statistique.

Qu'est-ce que la franc-maçonnerie ? Telle est la question par laquelle débute l'auteur. Et il n'y répond pas, ou plutôt il y répond en rappelant diverses définitions données par des groupements maçonniques. La meilleure de ces définitions est sans doute celle que M. Walther rapporte en premier lieu et qui constitue l'article initial des statuts du Grand Orient de Belgique : « La franc-maçonnerie, y est-il dit, est une institution cosmopolite et sans cesse en progrès. Elle a pour but la recherche de la vérité et le perfectionnement de l'humanité. Elle se fonde sur la liberté et la tolérance. Elle ne formule aucun dogme et ne repose sur aucun. »

M. Walther expose ensuite quelques autres points : comment la franc-maçonnerie fonctionne dans les divers Etats (grandes Loges, Orient, loges ordinaires, dignitaires et fonctionnaires des loges, etc.), de quel vocabulaire elle fait usage, et enfin quelles tendances elle manifeste. Ce dernier paragraphe de son introduction montre par exemple quelles différences existent entre la maçonnerie allemande, la maçonnerie française et la maçonnerie belge. La première exclut toute controverse profane; les loges, en Allemagne, sont surtout des sociétés de secours mutuels. En France, au contraire, elles ne s'occupent guère que de questions politiques, religieuses et sociales. La Belgique enfin réalise en quelque sorte la synthèse de ces deux tendances; la franc-maçonnerie y est l'application de l'aphorisme antique : *Homo sum, nihil humani a me alienum puto*.

La partie historique du manuel de M. Walther comprend 13 chapitres. Dans le premier, il traite des débuts de la franc-maçonnerie, et dans chacun des 12 autres il en retrace l'histoire : en Angleterre, en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Belgique, au Luxembourg, en Turquie, en Russie, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, et enfin dans les autres Etats de l'Europe. Le programme est vaste. Pourtant

l'autour l'épuise en 82 pages, tant il apporte de précision et de sobriété dans sa rédaction.

Faut-il faire remonter la franc-maçonnerie jusqu'à Hiram, l'architecte du temple de Salomon ? ou jusqu'aux collèges égyptiens chargés de construire les temples ? ou simplement jusqu'à l'Ordre des Templiers ? On ne sait au juste, et le plus vraisemblable, c'est d'admettre qu'elle est la suite des anciennes corporations de maçons. Peu à peu, les artisans qui constituaient ces « loges » firent place à des membres plus instruits avec lesquels commencèrent des discussions spéculatives.

En Angleterre, la franc-maçonnerie se développa surtout grâce aux luttes politiques et dynastiques du xviii^e siècle. C'est le 24 juin 1717 que fut organisée la Grande Loge d'Angleterre, dont Anderson, son fondateur, rédigea les statuts en 1723 dans le fameux « Livre des Constitutions ». Aujourd'hui cette Grande Loge ne conserve plus aucun caractère qui rappelle les conflits politiques d'antan. Elle vit en bons termes avec la maison royale, et possède un caractère aristocratique très marqué.

Le chapitre consacré par M. Walther à l'histoire de la franc-maçonnerie française est un des plus étendus de son ouvrage. Il en emprunte les éléments fondamentaux au livre de M. Gustave Bord, *La franc-maçonnerie en France, des origines à 1815* (Paris, 1908). Depuis l'époque fort incertaine, 1687 ou 1699, où la première loge fut fondée, jusqu'à l'affaire des fiches, en 1904, l'intervalle est considérable. M. Walther rappelle les principaux événements qui se sont déroulés durant cette longue durée, notamment sous la Révolution, sous l'Empire et sous la Restauration. L'histoire du Grand Orient de France est résumée avec soin, et l'intérêt grandit à mesure que les années s'écoulent. Le rôle actuel de la franc-maçonnerie française est nettement caractérisé et défini dans ses tendances politiques.

En Italie, c'est en 1750 que les premières loges régulières furent fondées à Naples. Elles ne jouèrent pas tout d'abord un rôle influent. Mais, à partir de 1821, toutes les agitations, toutes les tentatives révolutionnaires, dont ce pays fut le théâtre, furent l'œuvre des francs-maçons. Et, depuis cette époque, ceux-ci ont acquis peu à peu la prépondérance. L'histoire contemporaine et les événements les plus récents en sont le témoignage.

L'introduction de la franc-maçonnerie en Espagne remonte à l'année 1728. Mais l'histoire en est assez peu précise jusqu'à nos jours. Le Grand Orient d'Espagne, dans sa forme actuelle, date de 1888. Ses adeptes font cause commune avec les républicains et les libres penseurs.

Au Portugal, les événements, on le sait, vont plus vite encore qu'en Espagne. A l'heure actuelle, il y a parfaite équation entre franc-maçonnerie, libre pensée et république. Introduite en 1736 au Portugal, la franc-maçonnerie comptait dans ce pays, au début du xix^e siècle, deux grands groupements : le Grand Orient de Lusitanie et celui de Portugal. Le premier absorba l'autre, et depuis 1869, la fusion de tous les groupes maçonniques est accomplie sous l'autorité du Grand Orient de Lusitanie.

La première loge belge date de 1721. Mais le Grand Orient de Belgique ne fut constitué que plus d'un siècle après, en 1833. A partir de ce moment la franc-maçonnerie belge commence une seconde période de son histoire. La politique prend dans les loges et dans les réunions une place de plus en plus prépondérante. L'imitation française est manifeste : c'est le même esprit, les mêmes tendances, les mêmes propositions ; toutefois les progrès ne sont pas aussi rapides et les réalisations sont plus difficiles.

Le Grand-duché de Luxembourg ne possède qu'une loge avec environ 60 membres. Elle provient d'abord des francs-maçons qui faisaient partie de la 41^e demi-brigade française, et qui, après avoir démissionné, se réfugièrent au Luxembourg en 1802.

En Turquie, la franc-maçonnerie n'a d'existence officielle que depuis bientôt trois ans. Le Grand Orient ottoman fut, en effet, fondé à Constantinople le 2 avril 1909. Il comptait alors les représentants de 45 loges et de 2 chapitres. Comme on le devine aisément, il y a un rapport très étroit entre la franc-maçonnerie et le parti jeune-turc, et par là les événements contemporains prennent leur exacte signification.

Dans le grand Empire russe, la franc-maçonnerie est maintenant interdite. Les loges furent fermées au mois d'août 1822, par ordre d'Alexandre. Depuis, il n'y a donc plus dans ce pays qu'une influence maçonnique occulte et sourde, dont on saisit les effets de temps à autre, comme par exemple en 1901 et en 1909.

M. Walther consacre seulement quatre pages à l'histoire de la franc-maçonnerie en Allemagne. Il faut avouer que c'est trop peu. Il aurait pu, et dû, retracer les principaux événements des neuf grands groupements maçonniques allemands, y compris les cinq loges indépendantes. Il s'intéresse surtout au caractère général que revêt la franc-maçonnerie dans ce pays. Elle y prend l'aspect d'une association de bienfaisance et de mutualité. Pourtant la politique n'y est pas inconnue ; et moins encore peut-être certaines tendances qui font, là comme ailleurs, de la franc-maçonnerie l'ennemie avérée de l'Eglise.

Il y a peu de choses à dire au sujet des loges en Hongrie. On n'en sait pas bien l'histoire, parce que dans ce pays plus que dans tout autre le secret est fidèlement gardé.

De nos jours, la Grande Loge symbolique de Hongrie réunit toutes les loges sous son autorité. Elle fut créée en 1886 par la réunion de la Grande Loge johannique avec le Grand Orient de Hongrie.

En Autriche, la franc-maçonnerie est interdite d'une façon absolue. Les loges qui existent dans des villes autrichiennes sont sous la dépendance de la Grande Loge symbolique de Hongrie. Une tentative fut faite en vue de fonder une Grande Loge « Austria », mais elle échoua.

La franc-maçonnerie danoise compte environ 4.500 membres. Elle vit en paix sous la protection du gouvernement. La première loge fut fondée en 1745 à Copenhague.

En Suède et en Norvège, les francs-maçons jouissent de même de la protection du gouvernement.

La franc-maçonnerie fut importée d'Angleterre en Hollande en 1734, et le Grand Orient des Pays-Bas fut constitué en 1756.

En Suisse, la grand Loge « Alpina » est florissante. Elle est aussi de tendances libérales. Elle date de 1844, alors que la franc-maçonnerie avait été introduite en Suisse plus de cent ans auparavant, en 1738.

La Grèce possède, depuis 1868, un Grand Orient à Athènes. La Roumanie groupe 10 loges sous une Grande Loge nationale et un Suprême Conseil. Les francs-maçons serbes dépendent de la Grande Loge symbolique de Hongrie, dit M. Walther, oubliant sans doute qu'une Loge indépendante de Serbie fut fondée en 1890. La Bulgarie enfin et le Montenegro ne compteraient pas de groupements maçonniques.

Dans la deuxième section de son livre, M. Walther, avons-nous dit, expose l'état actuel de la franc-maçonnerie. Cette étude objective et descriptive est, à notre avis, la plus intéressante de l'ouvrage.

Il est d'abord question des grades. Les trois premiers, ceux d'apprenti, de compagnon et de maître, sont bien connus. Ce sont les grades symboliques, admis par tous les systèmes. Les autres, du quatrième au trente-troisième sont d'un usage plus restreint, et plus d'une loge ne les reconnaît point : ce sont les grades dits supérieurs. M. Walther ne les désigne pas tous. Pourquoi ? Il se contente de signaler, avec le dix-huitième, les quatre plus élevés.

Quand peut-on devenir franc-maçon et comment le devient-on ? c'est l'objet d'un second paragraphe, qui traite en même temps des cérémonies de l'admission dans l'ordre maçonnique. Il s'agit des épreuves. Les anciennes épreuves physiques, que les ans avaient de plus en plus entachées de ridicule, sont aujourd'hui abandonnées. Le candidat doit seulement répondre, dans le sens maçonnique bien entendu, à une série de questions qui lui sont posées par chacun de ses futurs frères.

En règle générale, un franc-maçon ne devrait quitter l'ordre que pour « entrer dans l'éternel Orient », c'est-à-dire pour mourir. En fait cependant, des démissions sont acceptées et des exclusions sont prononcées. M. Walther en rappelle quelques cas curieux, qui sont exceptionnels, il faut le reconnaître.

Toute loge est à proprement parler indépendante. A plus forte raison, une Grande Loge ou un Grand Orient. Pourtant la franc-maçonnerie se proclame universelle ; elle forme une société, une association, une alliance, dont tous les membres, à quelque nation qu'ils appartiennent, se reconnaissent comme frères et se doivent assistance et mutualité. Ces rapports internationaux sont encore facilités depuis 1903 par le « Bureau international de relations maçonniques » fondé à Neuchâtel en Suisse et confié aux soins de la Grande Loge suisse « Alpina ». Un « Bulletin » en trois langues est publié trois ou quatre fois par an par ce Bureau, qui édite en outre un « Annuaire maçonnique » fort utile.

Le caractère cosmopolite de la franc-maçonnerie devait amener ses membres à adopter une langue également cosmopolite. L'espéranto fit leur affaire, et depuis le congrès de Boulogne-sur-Mer, en 1905, il existe précisément une langue maçonnique universelle, dite « Esperanto Framasona ». Déjà plusieurs revues et journaux sont rédigés dans ce jargon.

Le paragraphe qui traite de l'habillement maçonnique ne contient rien qui ne soit connu. Il convient pourtant de signaler que parfois les francs-maçons portent, comme signe distinctif, un rameau d'acacia.

Ils possèdent aussi une langue secrète, consistant en une espèce d'hiéroglyphes et en des chiffres. On en connaît au moins quinze variétés. D'ailleurs elle n'est pas d'un usage courant.

On sait enfin qu'ils se reconnaissent entre eux par certains signes, et qu'ils ont une façon spéciale de compter les années.

Dans un second chapitre, M. Walther expose les principes fondamentaux de la franc-maçonnerie, et ce chapitre mérite entre tous d'être lu avec le plus grand soin, voire même médité. L'auteur d'ailleurs y fait preuve de sérieuses qualités critiques.

La franc-maçonnerie est avant tout une société secrète. Aussi le serment du secret

le plus abaïu est-il exigé en premier lieu de tout candidat, et ce serment est toujours prêté dans une cérémonie solennelle, suivant un rite défini. D'autre part, plus d'une précaution est prise pour que les feuilles maçonniques, par exemple, ne s'égarerent pas entre des mains profanes.

Le mot d'ordre maçonnique, la formule des loges, est celle de la République française : Liberté, Egalité, Fraternité. Ces termes évocateurs sont très bien sur les monuments publics, ou au frontispice des temples maçonniques. Mais la réalité et l'expérience sont loin de répondre à l'espoir évoqué par ces mots magiques. En fait, les loges sont preuve d'un étroit sectarisme : voilà pour la liberté. Elles représentent une hiérarchie solidement organisée, dont on ne franchit que graduellement les stades : voilà pour l'égalité. Et en ce qui concerne la fraternité, sans doute les francs-maçons se traitent de frères, et peut-être agissent-ils entre eux avec des sentiments fraternels, ou tout au moins avec des sentiments de solidarité ; mais à l'égard des autres ?...

Il est un cas cependant, paraît-il, où cette fraternité devient un fait. C'est en temps de guerre. Des francs-maçons appartenant aux armées ennemies viennent-ils à se reconnaître, font-ils le célèbre « signe de détresse », ils doivent s'épargner, mieux encore chercher à assurer réciproquement leur salut.

Dans ces conditions l'idée de patrie s'évanouit, et la discipline militaire est irréalisable. Franc-maçonnerie et armée apparaissent de la sorte comme les deux termes d'une irréductible antinomie.

Une autre antinomie, non moins irréductible, consiste dans la franc-maçonnerie et l'Eglise. Il faut entendre ici l'Eglise catholique. Car les loges, à l'heure actuelle, sont accueillantes aux juifs et même aux protestants. Mais un catholique sincère n'y saurait trouver place, eût-il le désir d'y pénétrer. La franc-maçonnerie est l'ennemie jurée de l'Eglise. Entre elles deux, c'est une lutte à mort, car dans l'esprit des loges, les idées catholiques sont des idées rétrogrades dont il faut à jamais affranchir les intelligences.

C'est pourquoi le nom de Dieu a été banni d'un grand nombre de loges, en particulier en France (depuis 1877) et en Belgique. C'est pourquoi aussi, dans le monde catholique, la franc-maçonnerie, avec ses rites et ses cérémonies, est souvent désignée comme le culte de Satan.

La lutte, disons même la haine, entre les deux clans peut-elle aller jusqu'au meurtre ? Cette question du meurtre maçonnique, M. Walther l'examine en dernier lieu. A juste titre, il n'y voit qu'une légende. On peut dire que l'affaire Dreyfus a semé la mort autour d'elle. Mais y eut-il réellement assassinats ? Et ces assassinats incombent-ils aux francs-maçons ? Il serait téméraire de répondre par l'affirmative. Toute preuve irréfutable fait défaut.

La troisième partie du livre de M. Walther consiste en une statistique générale de la franc-maçonnerie dans les différents pays du monde. Cet index est fort utile. Pour chaque Grande Loge, Grand Orient ou Suprême Conseil, on trouve réunies les indications suivantes : date de la fondation, nombre de subdivisions et de filiales (loges provinciales, chapitres, loges ordinaires, etc.), siège central, noms et adresses des dignitaires, nombre total des membres affiliés, et, quand il est possible, les noms des villes qui possèdent des loges ordinaires. C'est le cas, par exemple, en ce qui concerne l'Allemagne. L'auteur a ici fourni une statistique plus développée qu'ailleurs. Les détails sont plus abondants encore au sujet de la Grande Loge symbolique de Hongrie dont la statistique forme une section spéciale. Ces renseignements seront d'autant mieux accueillis qu'ils sont moins facilement accessibles à qui n'est pas dans les conditions où se trouve précisément M. Walther.

A son ouvrage, M. Walther a joint un appendice comprenant trois parties. Il donne d'abord in extenso les statuts de l'Association dite « Munificentia » à Carlsbad. Cette Société se propose un but humanitaire et charitable et bannit toute action politique. On trouve ensuite une liste des principaux membres de la loge « Zur Bruderkette » (la chaîne fraternelle) fondée à Hambourg en 1847 et travaillant sous l'autorité de la Grande Loge de l'Alliance éclectique de Francfort-sur-le-Main. Enfin, une dernière liste est fort utile au point de vue pratique. Elle donne l'adresse des hôtels et cafés où se réunissent la plupart des groupes maçonniques, en Autriche, en Allemagne, en Suisse et dans quelques villes de la Riviera, comme Nice, Monte-Carlo, Menton, San-Remo. Cette liste se termine par l'indication de quelques établissements d'éducation, de pensionnats de jeunes filles et de sanatoria, spécialement à l'usage des francs-maçons.

Nous avons cru utile de donner une analyse assez détaillée de l'ouvrage de M. Walther. Ce livre, en effet, est recommandable à divers égards. C'est avant tout un excellent manuel encyclopédique de la franc-maçonnerie. Il est composé et rédigé avec

méthode, précision et clarté. Encore qu'il soit dépourvu d'un index (c'est une lacune regrettable), on y trouve assez facilement le renseignement que l'on désire.

A un autre point de vue, ce manuel est exempt de toute tendance. L'auteur a voulu être impartial et a su l'être. C'est une qualité précieuse dans un livre de ce genre, et que le lecteur ne saura manquer d'apprécier.

Julius Bode. Lebensauffassung und Lebensgestaltung (Conception et aspect de la vie) (Bücherei für Freimaurer, n° 25). — Berlin, Franz Wunder, 1911 ; in-12, 78 pages.

Ce petit volume est la réunion de quatre discours, on pourrait dire plutôt quatre sermons, prononcés à la loge Frédéric-Guillaume « A la Concorde », à Brême, devant une assistance de franc-maçons et de profanes.

Ces discours ne sont pas sans rapport entre eux ; ce qui en fait l'unité, c'est qu'ils traitent de l'individualisme.

L'individualisme est-il en état de servir de base à une conception morale et religieuse de la vie ? Quel est le but de la vie de l'individu humain, et quelle valeur possède-t-elle ? Tel est le double aspect de la question abordée par M. J. Bode.

C'est un lieu commun aujourd'hui que de déprécier à la fois la vie et l'homme. Or, on est dans l'erreur, s'empresse de dire M. Bode. La vie et l'homme ne sont pas aussi mauvais qu'on est tenté de le croire selon un premier jugement. Le mal est flagrant, mais le bien agit dans les régions profondes de l'être. Aussi doit-il être la seule force active, de même que l'amour doit être le principe des relations des hommes entre eux.

L'homme a le devoir de devenir un individu. Chez lui, à l'impulsion instinctive se juxtapose une volonté consciente. Et c'est à l'aide de cette volonté qu'il lui faut réaliser son être. A la volonté, il appartient de façonner en quelque sorte la vie et d'en faire une puissance créatrice. Est un homme, celui surtout qui croit à son moi, qui le veut, et qui veut en même temps sa destinée. C'est dans ces conditions seulement que l'univers deviendra conforme aux conceptions maçonniques : un monde d'êtres pensants, libres, de volonté consciente et d'activité personnelle.

Par là aussi, les rapports entre l'individu et le tout prennent un nouvel aspect, que M. Bode expose dans son troisième discours : La volonté de l'individu et la vie universelle. Chacun doit employer les forces et les qualités dont il est pourvu à rendre libres et meilleurs les différents êtres qui constituent le tout. Il faut que nos capacités, dirigées par une bonne volonté, tendent à réaliser la formule qui est le mot d'ordre maçonnique : Tous pour un, un pour tous.

Faire le bien pour le bien : tel apparaît à chacun des individus le devoir de la vie. C'est la voie en vue du développement et l'affranchissement du moi. Et de la sorte, la vie individuelle prend sa signification éternelle. Notre devoir, et par suite notre droit, c'est de discipliner nos forces, de les subordonner à une volonté réfléchie, en vue du bien de l'humanité, dont chacun doit être l'ami et à proprement parler le sauveur.

Telle est la substance de ces quatre discours, d'inspiration protestante plutôt que maçonnique, mais en tout cas d'inspiration élevée.

Bibliographie der freimaurerischen Literatur. Herausgegeben im Auftrage des Vereins Deutscher Freimaurer von August WOLFSTIEG. Band I. — Burg B. M., A. Hopper, 1911.

La *Bibliographie de la Littérature maçonnique*, dont le premier volume vient de paraître, en comprendra vraisemblablement deux, et formera de la sorte un imposant ouvrage.

Depuis plusieurs années déjà il était question de cette vaste entreprise, et plus d'une fois le problème s'est posé si elle serait menée à bonne fin. La solution est acquise aujourd'hui, et tous ceux qui s'occupent de franc-maçonnerie doivent s'en réjouir.

C'est en 1903 que l'éditeur, M. Wolfstieg, parla tout d'abord de cette bibliographie devant l'assemblée des bibliothécaires allemands. Le projet fut retenu et mis à l'étude. Trois ans plus tard, le 29 septembre 1906, une commission fut instituée en vue de l'établissement de ce répertoire. Comme il était naturel, M. Wolfstieg en fut nommé président. Le travail commença aussitôt. Des délégations furent envoyées dans divers pays en vue de recueillir les matériaux nécessaires. En octobre 1910, la commission avait terminé sa tâche, et le travail d'impression suivit sans délai. De la sorte le premier volume put paraître vers le milieu de novembre 1911.

Au point de vue financier, c'était une entreprise considérable. Aussi l'Association des franc-maçons allemands en assura-t-elle le patronage. A plusieurs reprises, elle mit à la disposition de l'éditeur des sommes variant de 5.000 à 8.000 marks (6.500 à 10.000 francs), si bien qu'au total sa contribution atteignit la somme de 25.000 marks (environ 30.000 francs). D'autres subventions plus ou moins consi-

dérables furent consenties par diverses loges, différents groupements maçonniques, et même par des particuliers.

Il fallait le concours effectif d'autant de bonnes volontés pour qu'un pareil travail vît le jour et fût accompli sans défaillance. A tous les points de vue, il s'agit d'une œuvre imposante et qui mérite toute considération.

Le premier volume de la Bibliographie maçonnique forme un grand in-octavo de X 926 pages très compactes. Il comprend 20.012 numéros. C'est une suite à la célèbre bibliographie de Kloss, qui est ainsi complétée et mise à jour jusqu'à l'époque actuelle. Le livre de Kloss est, en effet, un de ceux qu'on respecte et qu'on ne remplace pas.

A un certain point de vue, la nouvelle bibliographie est même moins riche, moins compréhensive, dira-t-on, que celle de Kloss. Car elle est exclusivement consacrée aux ouvrages maçonniques. Kloss, au contraire, avait admis dans son programme les diverses autres sociétés secrètes, telles que les Templiers, les Rose-Croix, etc.

Le premier volume de la Bibliographie maçonnique est divisé en deux sections : une partie générale et une partie historique.

La partie générale est, à son tour, partagée en 19 rubriques, savoir :

- | | |
|--|---|
| 1. Bibliographie. | 13. But et objet de la franc-maçonnerie. |
| 2. Catalogues. | 14. Mission de la franc-maçonnerie. |
| 3. La presse maçonnique. | 15. Caractères spéciaux de la franc-maçonnerie. |
| 4. Journaux et revues. | 16. Qu'est-ce que la franc-maçonnerie. |
| 5. Manuels. | 17. Signification et valeur de la franc-maçonnerie. |
| 6. Collections et séries. | 18. Le franc-maçon. |
| 7. Chrestomathies. | 19. Jugement sur la franc-maçonnerie. |
| 8. Discours. | La franc-maçonnerie dans le peuple et dans la superstition. |
| 9. Encyclopédies. | |
| 10. Dictionnaires maçonniques. | |
| 11. Introduction à la franc-maçonnerie. | |
| 12. Concept et essence de la franc-maçonnerie. | |

La section historique de son côté, est subdivisée en 54 paragraphes qui sont :

- | | |
|---|--|
| 1. Introduction à l'histoire. | 27-32. Allemagne (la franc-maçonnerie en général ; dans les divers Etats ; les Grandes Loges). |
| 2. Sociétés secrètes et leur histoire (en général). | 33. Pologne. |
| 3. Histoire générale de la franc-maçonnerie (origine, statistique, etc.) | 34. Norvège. |
| 4. Préhistoire de la franc-maçonnerie en général. | 35. Autriche-Hongrie. |
| 5. Mystères et art maçonnique dans l'antiquité. | 36. Danemark. |
| 6. Moyen-âge (guildes, corporations, etc.) | 37. Turquie. |
| 7. Renaissance et réformation. | 38. Grèce. |
| 8. Epoque du clacisisme, avant la fondation de la grande Loge d'Angleterre. | 39. Roumanie. |
| 10-14. La franc-maçonnerie en Angleterre | 40. Amérique. |
| 15. Ecosse. | 41. Asie. |
| 16. Irlande. | 42. Afrique. |
| 17. Belgique. | 43. Australie. |
| 18. Luxembourg. | 44. Loges militaires. |
| 19. France. | 45. Loges commerciales |
| 20. Espagne. | 46. Biographies. |
| 21. Pays-Bas. | 47. Catalogues d'antiquités maçonniques. |
| 22. Russie. | 48. Curiosités maçonniques. |
| 23. Suède. | 49. Monnaies et médailles maçonniques |
| 24. Italie. | 50. Sigillographie maçonnique. |
| 25. Portugal | 51. Héraldique maçonnique. |
| 26. Suisse | 52. Ecriture secrète. |
| | 53. Topographie maçonnique |
| | 54. Chronologie maçonnique. |

Tel qu'il est, et quelle que soit sa richesse, il faut avouer que ce premier volume est impraticable : il est, en effet, dépourvu d'index, ce qui rend toute recherche difficile, longue et trop souvent vaine. Ce n'est là, sans aucun doute, qu'un état de choses provisoire. Un second volume est en préparation. Il comportera, est-il annoncé, des corrections et des additions relatives à ce premier volume. Il y a lieu d'espérer qu'il contiendra aussi un index alphabétique des noms des auteurs cités.

D. ALBRECHT.

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS

qui ont paru sur

LA FRANC-MAÇONNERIE, LES ROSE-CROIX, LES TEMPLIERS
LES ILLUMINÉS, LES CARBONARI, LES SOCIÉTÉS SECRÈTES,
LA MAGIE, LE MESMÉRISME, etc.

Le titre ci-dessus reproduit est celui que le F. : Peeters, un franc-maçon belge de marque, avait donné lui-même au catalogue de l'importante collection de livres sur la franc-maçonnerie, les sociétés secrètes, l'occultisme, la magie, l'astrologie, etc., qu'il avait réunie durant sa vie. Cette bibliothèque fut dispersée au vent des enchères publiques. Mais le catalogue en est resté déposé à la Bibliothèque royale de Belgique (Manuscrits, Série II, n° 217). Il forme sept forts volumes et constitue une véritable curiosité bibliographique, d'une importance considérable, car il enregistre des ouvrages qu'on ne trouve pas signalés dans les bibliographies classiques de Kloss et de Taute.

Jusqu'ici cependant ce catalogue était assez peu connu. Il n'est guère mentionné que dans le *Compte rendu des Séances du Congrès maçonnique international de 1902 à Genève* (Berne, 1902), p. 119. A vrai dire il méritait un sort meilleur. Aussi avons-nous jugé utile de l'éditionner *in extenso*, en accompagnant chaque rubrique de notes complémentaires, historiques et critiques.

PEETERS-BAERTSOEN (Adolphe) naquit à Gand le 2 mars 1826.

Dans sa jeunesse, il se consacra aux études juridiques et conquit le grade de docteur en droit. Il publia même quelques brochures d'ordre économique, dont voici les titres .

La question du traité anglo-belge, par un filateur de coton. Gand, Van Cleemputte, 1861 ; in-8°. 16 pages.

Le traité anglo-belge et l'avenir de l'industrie cotonnière. — Bruxelles, Decq, 1862 ; in-8°. 55 pages.

Les intérêts du commerce dans la question de l'escompte. — Bruxelles, Muquardt, 1866 ; in-8°, 71 pages.

Il avait quarante ans, lorsque, le 26 avril 1866, il se fit initier à la loge des *Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis*, de Bruxelles. Il ne tarda pas à y jouer un rôle important, et bien vite il obtint le grade de Maître (3^e degré).

C'est en cette qualité que, le 3 février 1868, il donna à sa Loge une conférence fort remarquée, et qui fut reproduite en une brochure de 45 pages, sous le titre suivant : *La Belgique à l'Exposition de Paris, 1867, et la Maçonnerie belge. Discours prononcé dans la ten. : du R. : At. : Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis, le 3^e j. : 12^e m. : 5867.* — Bruxelles, A. Parys, 1868 ; in-8°.

Quatre ans plus tard, le 27 décembre 1872, Peeters entretint aussi les confrères de sa Loge « de la faiblesse de l'enseignement maçonnique et des moyens qui pourraient y remédier ».

Déjà sans doute il avait commencé la grande œuvre de sa vie, à savoir de réunir la bibliothèque maçonnique qu'il laissa après lui. En tout cas, il était l'objet, de la part de ses confrères, d'une véritable admiration. Il en reçut des témoignages significatifs.

Le 27 mai 1874, en effet, le F. : Riche sollicita pour lui le grade de Chevalier Royale-Hache (22^e degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté). La proposition fut favorablement accueillie. Le 10 juillet, le Suprême Conseil accordait ce grade au F. : Peeters, et la cérémonie de consécration eut lieu le 28 décembre.

A quelques mois de là, le 16 avril 1875, le grade de Chevalier Commandeur du Temple (27^e degré) fut demandé pour lui, toujours par le F. : Riche. Le 3 Mai, le Suprême Conseil en décidait favorablement, et le 10 mai, le F. : Peeters était promu à ce grade.

Ce fut sa dernière satisfaction maçonnique. Il ne devait pas, en effet, voir la fin de cette même année. Il mourut à Naples le 8 décembre 1875.

Mais, avant de mourir, il n'avait pas oublié ses FF. : Dès le 19 décembre 1875, dans une séance du Grand Orient de Belgique, le F. : Hanssens communiquait l'importante nouvelle suivante : Le F. : Peeters-Baertsoen, de la R. : □ :. *Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis*, a légué à ses exécuteurs testamentaires une somme de 20.000 francs, dont les revenus consti-

tueront un prix à décerner tous les 10 ans par le Gr.: Or.: à l'ouvrage le plus utile à la maçonnerie.

Sur la proposition du Gr.: M.:, une triple batterie sourde fut tirée à la mémoire du F.: Peeters. Elle fut renouvelée le 21 janvier 1876.

Trois ans plus tard, la clause testamentaire de Peeters fut réalisée. Par un décret en date du 23 mars 1879, le Grand Orient de Belgique a, en effet, institué à perpétuité un prix décennal, dit Prix Peeters-Baertsoen, « en faveur de l'œuvre la plus méritoire au point de vue des principes maçonniques publiée en Belgique ou à l'étranger par un Franc-Maçon ».

Depuis lors, trois concours ont déjà été jugés. Le dernier a eu lieu en 1910. Dès 1904, le Congrès maçonnique international de Bruxelles l'annonçait ; voir le *Compte rendu des Séances du Congrès* (Berne, 1905), p. 36. Le principal lauréat fut le F.: Robert Freke GOULD, avec son ouvrage intitulé : *A Concise History of Freemasonry*. Londres, Gale and Polden, 1903. Une traduction française de ce livre a été donnée par M. Louis LARTIGUET, sous le titre suivant : R.-F. GOULD. *Histoire abrégée de la Franc-Maçonnerie*. Traduit de l'anglais. Bruxelles, J. Lebègue et Cie, 1910 ; in-12, 476 pages. (Cf. *Bulletin antimaçonnique*, mars 1911, p. 5, col. 2.)



En publiant la bibliographie de Peeters, nous avons respecté intégralement le manuscrit. Quand il présente des inexactitudes, celles-ci sont signalées par le mot : *sic* et rectifiées dans les notes explicatives.

Pour ces annotations complémentaires, nous avons largement puisé dans les ouvrages classiques allemands de bibliographie maçonnique. Aussi, pour éviter la répétition fastidieuse des titres de ces ouvrages, avons-nous adopté les abréviations suivantes :

KLOSS = *Bibliographie der Freimaurerei*, von G. KLOSS. Frankfurt am Main, 1844.

TAUTE = *Maurerische Bücherkunde*, von R. TAUTE. Leipzig, 1886.

Bibliographie = *Bibliographie der freimaurerischen Literatur*. von Aug. WOLFSTIEG. Tome I^{er}. Burg B. M., 1911.

Handbuch = *Allgemeines Handbuch der Freimaurerei*. Troisième édition en 2 volumes. Leipzig, 1900.

Peeters a classé ses documents selon l'ordre chronologique. Dans sa rédaction définitive, il a accompagné chaque fiche bibliographique d'un numéro spécial. Mais, comme il était naturel, au cours de cette rédaction, il a rencontré de nouveaux documents qu'il a introduits après coup dans sa série chronologique, à la place qui convenait. Les fiches ainsi intercalées portent dans le manuscrit un numéro d'ordre accessoire, par exemple 11, 21, 261, etc. Nous avons jugé plus commode, en vue surtout de l'établissement de l'index, de supprimer ces mentions numériques accessoires, et nous avons adopté une numérotation continue. En conséquence, la série 1, 11, 2, 21, 3, 4, etc. du manuscrit est devenue ici la série 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc. Toute ambiguïté et toute erreur sont ainsi évitées. Il restera au lecteur curieux de consulter le manuscrit original le soin de se rappeler cette disposition, s'il veut établir une concordance entre les numéros du manuscrit et ceux du texte imprimé.

BIBLIOGRAPHIE

1. Brief an die Gold- und Rosenkreuzer, von J. G. LINDNER. — (S. I.), 1468 ; in-12.

[Lettre aux Croix-d'or et aux Rose-Croix. par J. G. LINDNER.]

Peeters a dû citer cet ouvrage de mémoire ou d'après des documents de seconde main, car il ne donne que la substance du titre.

D'après Kloss, n° 2690, le titre complet est le suivant : *Ganz besonderer und merkwürdiger Brief an die H. H. Hohen unbekanntem Obern Gold- und Rosenkreuzer Alten Systems in Deutschland und andern Ländern.* [Lettre tout à fait singulière et curieuse à MM. les hauts supérieurs inconnus des Croix-d'or et des Rose-Croix de l'Ancien Système en Allemagne et autres pays.] In-8°, 16 pages.

La date à laquelle fut écrite cette lettre n'est pas connue d'une façon positive. En tout cas, ce ne peut être en 1468. Kloss indique, avec toute vraisemblance, les environs de l'année 1768.

L'auteur, en effet, Johann Gotthilf Lindner, docteur en théologie et professeur à l'Université de Königsberg, naquit le 11 septembre 1729 et mourut le 29 mars 1776. Il appartenait à la stricte Observance et fut membre de la loge « Aux trois Couronnes » à Königsberg (*Handbuch*, au mot *Lindner*). Sa lettre aurait été réimprimée à de nombreux exemplaires vers 1816 (Kloss).

Les Croix-d'or formaient une secte intimement liée à celle des Rose-Croix. Ils firent leur apparition vers le commencement du XVIII^e siècle. Ils continuaient la tradition des alchimistes qui, aux siècles antérieurs, se proposaient la recherche de la pierre philosophale. Cf. GLAWN, *Bücher-Verzeichnis der L. Carl zum aufgehenden Licht, Frankfurt am Main*, p. 138, n° 1865 ; THORY, *Acta Latomorum*, I, 335-337.

Il existe un Jean Lindner, né à Mönchberg en 1440, mort en 1524, auquel FABRICIUS, *Bibl. med. et.*, IV, 813, a consacré une notice. Ce doit être là l'origine de l'erreur de Peeters. Cf. U. CHEVALIER, *Bio-bibl.*, II, col. 2839.

3. *Biblia latina, etc.* — Coloniz, C. de Honsborch, 1479 ; gr. in-folio.

[Bible latine.]

La Bible est une des trois grandes lumières (les deux autres sont l'équerre et le compas ; voir *Handbuch*, au mot *Lichter*) et aussi un des plus importants symboles de la franc-maçonnerie. Toutefois Peeters est tombé dans l'exagération en cataloguant dans sa bibliographie un grand nombre d'éditions de la Bible. Ni Kloss ni TAUTE ne l'ont fait, et à juste titre. Sous le n° 218, Kloss indique seulement, d'une façon générale, la Sainte Ecriture dans les diverses langues. C'est dans une bibliographie des sciences religieuses que doivent être mentionnées les éditions de la Bible.

3. *Biblia.* — Venetiis, per inclytum virum Nicolaum Jenson gallicum, 1479 ; in-8°.

[Bible latine.]

4. *Biblia latina.* — Venetiis, Herbert de Selgenstat, 1384 ; in-4°.

[Bible latine.]

5. *L. APULEII platonici Metamorphoseos liber et Opera omnia.* — Venetiis, 1493 ; in-folio.

[APULÉE, Livre des Métamorphoses et Œuvres complètes.]

Apulée, né à Madaure en 114 et mort en 190, fut un des magiciens les plus renommés de son temps. La franc-maçonnerie le regarde donc comme un de ses ancêtres, au même titre que tous les occultistes. Le catalogue de la bibliothèque du Grand-Orient de France accuse trois exemplaires de l'*Anc d'Or* (n° 32, 33, 34).

Saint Augustin a souvent écrit sur Apulée : « car, Africain comme nous, dit-il, nous le connaissons mieux » (MIGNE, *P. L.*, XXXIII, *Epist.* CXXXVIII, c. IV, n. 18, col. 523). Il explique que son discours sur la Magie, *Oratio de Magia*, fut un plaidoyer pour se défendre d'avoir séduit par des moyens magiques une riche veuve, Pudentielle, qu'il épousa. Il lui reproche d'avoir intitulé un de ses opuscules : *Du Dieu de Socrate*. Ce passage de saint Augustin dans la *Cité de Dieu* montre bien qu'Apulée passait pour avoir des rapports avec les démons et qu'il essayait de le cacher. « Apulée lui-même, écrit saint Augustin, en a tant de honte (de la familiarité d'un démon avec Socrate) qu'il intitule : *Du Dieu de Socrate* cette longue et laborieuse dissertation sur la différence des dieux et des démons, qu'il devrait intituler, non pas : *Du Dieu*, mais : *Du Démon de Socrate*. Il a préféré placer cette expression dans le corps du traité qu'au titre du livre... car quiconque eût jeté les yeux sur le titre : *Du Démon de Socrate*, n'eût pas cru l'auteur en possession de sa raison. » (MIGNE, *P. L.*, XLI, col. 239.)

Il n'est pas étonnant que les démonographes des xvi^e et xvii^e siècles aient écrit longuement sur Apulée. On peut consulter BOGUET, *Discours des sorciers*, ch. LIII ; TAILLEPIED, *Traité de l'apparition des esprits*, ch. xv ; Pierre DE LANGRE, *Tableau de l'inconstance des démons*, l. IV, discours I, p. 239, Paris, Buon 1613.

KLOSS, n° 3764, ne mentionne qu'une traduction allemande de l'*Anc d'Or*, éditée à Berlin en 1782 et 1790, en 2 volumes in-8°.

Cf. TAUTE, n° 1595, note.

6. *Biblia sacra latina.* — Lugduni, J. Moylin, 1500 ; in-folio.

[Bible latine.]

7. Lucii BELLANTI Senensis, Defensio Astrologiæ contra Johan. Picum Mirandolum et in Disputationes J. Picii adversus Astrologos responsiones. — Venetiis, per Bernard Venetum de Vitalibus, 1502 ; in-folio.

[L. BELLANTIUS de Sienne, Défense de l'Astrologie contre J. Pic de la Mirandole, et Réponse aux attaques de J. Pic de la Mirandole contre les Astrologues.]

Les Disputationes adversus astrologiam divinatricem, du célèbre Pic de la Mirandole furent publiées à Bologne en 1495, et une édition collective de ses œuvres fut donnée dans la même ville en 1496.

Lucius Bellancius de Sienne, contemporain de Pic de la Mirandole, lui avait prédit qu'il ne vivrait pas au delà de 33 ans.

Voici le titre complet de l'ouvrage dont il s'agit ici : *Lucii BELLANTII Senensis Mathematici ac Physici, Libri de astrologica veritate et in disputationes Joannis Picii adversus astrologos responsiones.*

Au recto de l'avant dernier feuillet, on lit :

Lucii Bellantii civis Senensis artium et medicinar doctoris responsiones ad Ioannis Picii comitis objectiones quas adversus astrologicam veritatem quamvis non ediderit commentatus est : Feliciter finiunt Venetiis per Bernardinum Venetum de Vitalibus anno a natali Christi no m.cccc.li.

8. L'Ordre de Chevalerie, où est contenu [sic] la manière de faire les Chevaliers et l'honneur qui leur appartient et la signification de leurs armes et harnois de guerre, composé par un Chevalier, lequel dans sa vieillesse fut hermite. — Lyon, de Portonariis, 1510 ; in-4°.

Ce titre est le sommaire qu'on lit en tête d'un opuscule, de Symphorien CHAMPIER, *L'Ordre de Chevalerie*. Cette brochure composée à Nancy et imprimée à Lyon, en 1510, termine l'ouvrage intitulé : *Le recueil ou croniques des hystoires des royaumes d'Austrasie, etc.* D'après BAUNET, I, col. 1772-1773, art. CHAMPIER (Symphorien), *L'Ordre de Chevalerie* a figuré à part à la vente La Vallière. A la fin de cet exemplaire, on lit la suscription suivante : *Cy finist l'ordre de chevalerie où on peult facilement congnoistre et faire les chevaliers et la signifiante de leurs harnois et instrumens de guerre lequel livre a esté nouvellement imprimé à Lyon sur rogne et achevé le x^e iour de juillet lan de grace mille cinq cens et dix pour Vincent Portunaris de Trinc libraire demourant au dict Lyon en la rue Mercière.*

[Cf. Kloss, n° 2172.

9. Biblia cum concordantiis Veteris et Novi Testamenti et sacrorum canonum (ac diversitatibus textuum... in margine positis), per N. Patrem Fratrem Albertum CASTELLANUM Venetum emendata, per M. Jacobum Sacon, Lugduni impressa, M.D.XIII ; in-folio, fig. sur bois.

[Bible latine, avec concordances entre l'Ancien Testament, le Nouveau Testament et les sacrés canons, ainsi que des variantes de textes.]

10. *Biblia cum summariorum apparatu.* — Lugduni, Marechal, 1513 ; in-8°.

[Bible latine, avec sommaires.]

11. *Grimorium verum, traduit en français.* — Memphis, 1517 ; in-8°.

[Grimoire véridique.]

Voici le titre complet de cet ouvrage : *Grimorium verum vel probatissimæ Solomonis claviculæ rabbini Hebraici, in quibus tum naturalia, tum supernaturalia occulta, licet abditissima in promptu apparent, modo operator pernecessaria et contenta faciat; sciat tamen oportet demonum potentia dumtaxat prerogantur*, traduit de l'hébreu par PLAINGIÈRE, jésuite dominicain, avec un recueil de secrets curieux. A Memphis, chez Alibeck l'Égyptien, 1517. Et sur le revers du titre : *Les véritables clavicules de Salomon*, à Memphis, chez Alibeck l'Égyptien, 1517, in-16.

Dans la *Bibliothèque occulte* de Stanislas DE GUAYTA, n° 1632, après l'indication de la date, 1517, on corrige, entre parenthèses : vers 1780. Plaingière, n'est que le pseudonyme du traducteur qui se qualifie en outre, par ironie, de « jésuite dominicain ».

Ce livre forme, avec le *Grimoire du Pape Honorius* et le *Grand Grimoire avec la grande clavicule de Salomon*, les trois grimoires les plus connus.

12. *Hori Apollonis niliaci, de hieroglyphicis notis, per Bern. TREBATIUM, latinitate donatum.* — Basilicæ [sic], Jo. Froben, 1518 ; in-4°.

[B. TREBATIUS, Des signes hiéroglyphiques de Horus, l'Apollon du Nil.]

† Bernadin TREBATIUS a publié en grec et traduit en latin les prétendus hiéroglyphes de Horus-Apollon. Cette édition de Bâle n'est pas mentionnée dans Brunet.

13. *Den Bibel, ghetraslateert en vermeerdert, involghede allen die boecke als inde latyne en mitte figure.* — Gheprent tot Antwerpen bi Mi. Claes die Grave, 1518 ; in-4°, fig. sur bois.

[La Bible traduite (en néerlandais) et contenant tous les livres (de l'Ancien et du Nouveau Testament).]

14. *Malleus maleficarum, maleficas, et earum hæresim, ut phramea potentissima conterens.* (Auctore SPRENGER). — Coloniæ, J. Gymnieus, 1520 ; in-12.

[SPRENGER. Le marteau des sorcières, écrasant les sorcières et leur hérésie, à la façon d'une très puissante massue.]

Ce livre a pour auteur Jacques Sprenger : l'un des trois moines mendiants chargés par le pape Innocent VIII de la recherche du crime de sorcellerie dans plusieurs diocèses d'Allemagne. L'ouvrage est divisé en trois parties et traite de la sorcellerie en général, de la manière de s'en préserver et de la procédure juridique employée contre elle. Imprimé pour la première fois en 1489, à Cologne, le *Malleus* eut une

influence regrettable dans un grand nombre de procès de sorcellerie du xv^e au xvii^e siècle. C'est contre les excès de cette procédure que s'éleva en particulier le P. Frédéric Spée, jésuite, dans son écrit intitulé : *Cautio criminalibus, seu de processibus contra magos*, publié en 1631, à Rintzel.

Cf. P. GANS, art. *Sorcellerie (Procès de)*, dans GOSCHLER, *Dict. encyc. de la théol. cath.*, XXI, 302-307.

15. Lucii APULEJI Metamorphoseos, sive Lusus Asini, libri XI.
— Venetiis, in œdibus Aldi et Andreæ Soceri, 1521 ; in-8°.

[L. APULÈ, *Les Métamorphoses ou le Jeu de l'Âne (l'Âne d'Or)*.]

Voir ci-dessus, n° 5.

16. AGRIPPA von Netteshein, De Occulta philosophia libri III,
— Lugduni Batav., 1521 ; in-12.

[AGRIPPA, *De la philosophie occulte*.]

Il doit y avoir erreur au sujet de la date de publication ; il faut lire sans doute 1531, au lieu de 1521.

Henri-Corneille Agrippa de Nettesheim (1486-1534) fut accusé de magie à l'occasion de son ouvrage *De la Philosophie occulte*, et emprisonné durant une année à Bruxelles.

D'après GUAITA, n° 1100, la première édition des trois livres de cet ouvrage daterait de 1533, mais le premier livre aurait paru antérieurement. MICHAUD, *Biogr.*, univ., I, 217, fixe à 1531 les premières éditions d'Anvers et de Paris, et à 1533 celle de notre catalogue. Cf. BAUNET, I, col. 114, et G. NAUDÉ, *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de Magie*, Amsterdam, Bernard, 1712, p. 285-306. — Pour le rôle d'Agrippa comme propagateur de la science occulte et fondateur des sociétés secrètes, voir ANTONINI, *Doctrine du mal*, p. 256-260, Paris, Briguot, 1898.

17. Biblia cum concordantiis, etc. — Norembergensis, 1522 ;
in-folio, avec figures.

[Bible latine, avec concordances.]

18. Hier begint die Bibel int diutsche neerstelijck, overgheset en gecorrigeer — Delft, Pieter Kaetr ; Antwerpen, Hans van Roemunde, 1525 ; 4 vol. in-16.

[La Bible, en traduction néerlandaise revue et corrigée.]

Voir ci-dessus, n° 13.

19. Den Bibel, tgeheele Oude en de Nieuwe Testament, met grooter naersticheyt na den latynsche text gecorrigeert. — Antwerpen, Willem Nosterman, 1528 ; in-folio.

[La Bible, contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, traduite d'après le texte latin et revue.]

Autre traduction de la Bible en hollandais. Cf. n° 35.

20. Biblia. Sacra scriptura Veteris Testamenti, etc. — Basileæ 1530 ; 2 vol. pet. in-4°.

[Bible latine.]

21. Bible sacre textus, cum concordantiis Veteris ac Novi Testamenti, canonibusque Evangelicorum [sic], etc. — Lugduni, impressum Scipionis de Gabiano et fratrum Astensium industria J. Myt, 1531 ; in-folio, fig. sur bois.

[Bible latine, avec concordances entre l'Ancien Testament, le Nouveau Testament et les sacrés canons, etc.]

Voir ci-dessus, n° 9. — Au lieu de : *canonibus Evangelicorum*, il faut lire sans doute : *canonibus Conciliorum*.

22. De incertitudine et vanitate scientiarum et artium, auctore AGRIPPA ab Nettesheim. — (S. l.), 1531, pet. in-8°.

[AGRIPPA, De l'incertitude et de la vanité des sciences et des arts.]

Cet ouvrage parut avant celui de la *Philosophie occulte*. Voir *supra*, n. 16, et cf. *QUAITA*, n° 2 et 1655.

23. Biblia sacra cum concordantiis, etc. — Lugduni, per Joan. Moylen, 1533 ; in-folio.

[Bible latine, avec concordances.]

24. De occulta Philosophia, auct. AGRIPPÆ. — Mechlensis, 1533 ; in-folio.

[AGRIPPA, De la philosophie occulte.]

Voir *supra*, n° 16.

25. La Sainte Bible en francoys, translatee selon la pure traduction de saint Hierome (par Jacques LE FÈVRE D'ESTAPLES). — En Anvers par Martin L'Empereur, 1534 ; in-folio goth. à 2 col., figures sur bois.

La traduction imprimée de J. Le Fèvre d'Estaples fut précédée de plusieurs autres qui n'étaient que la reproduction de manuscrits antérieurs, et dont la première est celle qui parut à Lyon en 1477 ou 1478. Le travail de Le Fèvre se distingue par son caractère littéral, mais les notes marginales, entachées de protestantisme, firent mettre l'ouvrage à l'index en 1546.

26. Biblia, etc. Lugduni, 1536 ; in-folio, gravures sur bois.

[Bible latine.]

27. L. APULEII Madaurensis philosophi platonici Metamorphoseos libri. — Parisiis, 1536 ; in-8°.

[APULÈS, Les Métamorphoses (l'Ane d'or).]

Voir *supra*, n° 5 et 15.

28. Biblia. Breves in eadem annotationes, ex doctissimis interpretationibus et Hebraeorum commentariis. — Antverpiæ, 1537 ; gr. in-8°.

[Bible latine, avec brèves annotations empruntées à des interprétations savantes et à des commentaires hébreux.]

29. Hebraea, Chaldaea, Graeca et Latina nomina virorum, mulierum, populorum, idolorum, urbium..., quae in Bibliis leguntur, restituta cum latina interpretatione. — Parisiis, ex officina R. Stephani, 1537 ; in-8°.

[Index des noms d'hommes, de femmes, de peuples, d'idoles, de villes, etc., qui se trouvent dans les livres bibliques, en hébreu, chaldéen, grec et latin, avec interprétations en latin.]

30. Biblia sacra. Breves in eadem annotationes, ex doctissimis interpretationibus et Hebraeorum commentariis. — Antverpiæ 1538 ; in-8°.

[Bible latine, avec brèves annotations, etc.]

Probablement la seconde édition du n° 28, à moins que ce ne soit la même.

31. Biblia sacra. Vulgata editio Veteris ac Novi Testamenti, etc., authore Isid. Clario BRIXIANO. — Venetiis, apud P. Schoeffer, 1540 ; in-folio.

[Bible latine. L'Ancien et le Nouveau Testament selon le texte de la Vulgate.]

32. LORICHII Enigmatum libellus. — Marpurg, 1540 ; in-8°.

[J. LORICH. Petit livre des énigmes.]

Voici le titre complet : *Enigmatum libellus, rerum cognitione varia simul ac festivo sale refertus, ex optimis authoribus, cum sacris, tum ethnicis, non vulgari studio collectus, ornatoque carmine redditus, per Iohannem LORICHIIUM Hadamarium, Marpurgi [d'Hademar en Franconie] bonis litteris incumbantem. Di coepta secudent cum gratia et privilegio Caesareo, Christianus Egenolphus excudebat.*

A la dernière page : Marpurgi anno XI (1540).

Jean Lorich, secrétaire de Guillaume, prince d'Orange, fut tué dans le parti des protestants de France en juillet 1570. Cf. MORZET, *Grand Dict. hist.*, IV, 1027, art. *Lorich*.

33. Das alte und neue Testament, deutsch von Martin LUTHER. — Wittemberg (gedruckt zu Leipzig durch Nicol. Wolrab), 1541 ; 2 vol. in-folio.

[L'Ancien et le Nouveau Testament. Version allemande de LUTHER.]

Le but de Luther fut moins de donner une traduction littérale de la Bible que de mettre aux mains du peuple un texte parfaitement intelligible pour lui. C'est ce qui explique l'influence considérable de cette œuvre sur le développement de la langue allemande. Son peu de connaissance des langues hébraïque et grecque lui fit

commettre de nombreuses erreurs de détail qui ont été relevées en particulier par Emsser, dès 1523. Plus tard, de regrettables modifications à tendances dogmatiques furent introduites dans ce texte ; mais, depuis 1855, on s'est travaillé à le rétablir dans sa teneur primitive.

Cf. I. M. BZBB, art. *Continental versions*, dans HASTINGS, *Dict. of the Bible*, Extra Volume, p. 413-414.

34. Den Bybel, met grooter neersticheyt ghecorrigeert.— Antwerpen, by J. van Eysvelt, 1542 ; in-folio, fig. sur bois.

[La Bible (en traduction hollandaise) corrigée.]

Autre traduction de la Bible en hollandais. Voir *supra*, n^{os} 13, 18, 19.

35. Den Bibel, tgeheele Oude en de Nieuwe Testament, met grooter naersticheyt na den latynsche text gecorrigeert. — Antwerpen, by Willem Nostermaun, 1542 ; in-folio, fig. sur bois.

[La Bible, contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, traduite d'après le texte latin et revue.]

Voir *supra*, n^o 19, une première édition de cette version hollandaise, avec le même titre.

36. Retratos o tablas de las historias del Testamento Viego.— Lion de Francia, so el escudo de Colonio, 1543 ; in-12, figures.

[Portraits ou tableaux empruntés aux histoires de l'Ancien Testament.]

En espagnol.

37. L'Apulegio tradotto in volgare dal Conte M.M. BOJARDO. Nuovamente revisto e ricorretto con ogni diligenza. Appresso aggiuntovi un breve discorso della vita dell'autore, con tavola. — In Venegia, al segno dell'Imperadore, 1544 ; pet. in-8^o.

[APULÉZ, (L'œuvre d') traduite en langue (italienne) vulgaire, par BOJARDO, avec une vie de l'auteur.]

Voir *supra* n^{os} 5, 15, 27. Cf. GINGUENT, art. *Bojardo* dans MICHAUD, *Bingr. univ.*, IV, 616.

38. Flavius JOSEPHUS. Opera (Græce). — Basileæ, Froben, 1544 ; in-folio.

[Œuvres de Flavius Josèphe en grec.]

KLOSS, n^o 3751, mentionne d'une façon collective les *Antiquités judaïques* de Josèphe dans le texte grec et en traductions latines. Flavius Josèphe n'a d'ailleurs sa place ici qu'indirectement, par suite des affinités juives et franc-maçonnnes. Aussi fait-il défaut dans la plupart des catalogues bibliographiques des loges. Nous en trouvons cependant un double exemplaire dans celui du Grand Orient de France (n^{os} 14 et 15) et dans celui de la loge de S. Jean, O. T. Hirschberg (HILLCKA, *Verzeichnis der Büchersammlung der S. Johannis-loge « Zur heissen Quelle »*, Hirschberg i. Schl., 1908, p. 166, xiii, 30).

39. Biblia.— Lutetiae, ex officina Roberti Stephani, 1545 ; 2 vol. in-8°.

[Bible latine.]

40. TRITHÉMI. De septem secundis.— (S. l.), 1545 ; in-12.

[J. TRITHÈME. Des sept causes secondes.]

Voici le titre complet : *De septem secundis, id est, Intelligentiis, seu Spiritibus orbes post Deum moventibus, reconditissimæ scientiæ et eruditionis libellus.*

L'édition de 1545 est d'Augsbourg ; celle de Cologne, de 1567, va se retrouver au n° 85 du présent catalogue. Il s'agit du théologien J. Trithem ou Trithème, 1462-1516, savant abbé de Spanheim, qui fut fortement accusé de magie.

L'ouvrage en question est cité dans l'*Histoire de la Philosophie occulte* de LENGLET DE FRESNOY, III, p. 315, n° 833, et dans le catalogue de GUAITA, n° 1029 et 2173, avec la note suivante du fameux occultiste : « Edition fort rare (Cologne 1667 ; ce doit être pour 1567) du *Traité des Causes secondes* de l'abbé Jean Trithème, auquel on a joint un choix de ses lettres à des amis ; il est fréquemment question de sciences occultes. » Cf. MIENE, *Dictionnaire des sciences occultes*, II, col. 753 ; MICHAUD, *Biogr. univ.*, XLI, 178, art. *Trithème* · G. NAUDÉ, *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie*, p. 262.

41. Elixir Jesuiticum sive quinta essentia jesuiticarum [sic].
— (S. l.), 1545 ; in-18.

[Elixir jésuitique ou quintessence de ce qui a rapport aux Jésuites.]

Voici le titre et la date exacte du livre :

*Elixir Jesuiticum, sive quinta essentia jesuitarum, ex variis, imprimis pontificiis-auctoribus, alembico veritatis tracta, una cum vaticinio Hildegardis Jesuitis accommodata, collectore Gratiano Loasthene SALICETO, 1645, in-12 (par WEIDNER). Cf. CARAYON, *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus*, 1864, n° 2119.*

Il ne faut pas s'étonner de trouver ce pamphlet dans le plus grand catalogue d'une bibliothèque franc-maçonne ; le F. Tempels disait au Congrès maçonnique international de 1902, à Genève : « C'est celui-là qu'il faut frapper, c'est l'ennemi du progrès humain, c'est le papisme, et son garde du corps, le jésuite. » (*Compte rendu des séances du Congrès*, G. L. Alpina, p. 35.)

42. Raymundi LULLI de Alchimia opuscula. — Noremberg, 1546 ; in-4°.

[Raymond LULLÉ, Opuscules sur Alchimie.]

Raymond Lulle (1235-1315), après une jeunesse assez dissipée, se convertit vers l'âge de trente ans et fit à Palma, lieu de sa naissance, pendant neuf années, des études approfondies, particulièrement sur la langue et la littérature arabes, dans le but de convertir les Mahométans. La science cabalistique, les subtilités des philosophes arabes, l'emploi exagéré des distinctions scholastiques et son désir de convaincre les infidèles par le raisonnement lui firent concevoir d'abord son système théologique et philosophique développé dans son *Grand Art*, puis son ouvrage sur les sciences naturelles et l'alchimie, et enfin ses livres ou dissertations mystiques qui lui valurent le titre de « docteur illuminé ». Toutes les sources bibliographiques sur Raymond Lulle se trouvent dans Ulysse CHEVALIER, *Bio-Bibliogr.*, II, col. 3891, et

sa vie est détaillée dans les Bollandistes, avec le catalogue d'une grande partie de ses œuvres, *Acta Sanctorum*, Jun., VII, 581-676, Paris, Palma, 1867.

Son système, fort compliqué d'ailleurs, expliquait par la raison toutes les vérités de la foi, même le mystère de la Sainte Trinité. De ce fait, Raymond Lulle fut souvent attaqué, traité de fou par les uns et d'hérétique par les autres. Les Sarrasins ne se convertirent guère, et à son dernier voyage, il mourut des coups de pierre et des mauvais traitements qu'ils lui firent subir. On l'honore comme martyr à Palma. Ses défenseurs prétendent, non sans raison, que ses ouvrages furent interpolés, et même que les livres d'alchimie, qui le firent accuser de sorcellerie, lui sont faussement attribués.

Quel qu'il en soit, les occultistes le réclament pour l'un des leurs, comme Albert le Grand. LANGLET DU FRESNOY, *Hist. de la Phil. hermés.*, III, 380, revendique plus de 150 ouvrages hermétiques de Raymond Lulle. Il est difficile de savoir ceux que veut désigner Poeters sous le titre trop vague : *De Alchimia opuscula*.

On trouve dans LANGLET DU FRESNOY, p. 212, un *Liber de Alchimia et quidem Apertorium*, in-8°, Noromburg, 1546 ; et, p. 214, une *Clavicula et Apertorium, in quo omnia, quæ in opere Alchimia requiruntur, venuste declarantur (in Theatro Chimico)*. Langlet ajoute : « Raymond Lulle assure lui-même que ce traité est nécessaire pour bien entendre ce qu'il écrit sur la philosophie hermétique ; cependant, quand on l'a lu, on n'en sait pas beaucoup plus qu'auparavant. » Encore à Nuremberg, en 1546, une *Magia naturalis*, in-8° (p. 213). Enfin (p. 223), le titre suivant qui doit correspondre, sauf la date, à celui de Poeters : *Raymundi LULLII, Opuscula Chimica, id est Apertorium. — Magia naturalis. — De Secretis Naturæ seu de Quinta Essentia. — Tertia distinctio de transmutatione Metallorum*, in-4°, Norimbergæ, 1546 ; ce qui concorde avec les Bollandistes (l.c., p. 649), dans lesquels nous lisons : « Liber dictus Apertorium. Incipit : Sapientes asserunt. Hic cum Magia. et De secretis naturæ de quibus statim editus fuit Norimbergæ, MDCVI, in-4°, per Joannem Petreium. »

D'ailleurs LANGLET DU FRESNOY ajoute à ce catalogue : « Je n'ai pas lu tous les ouvrages de Raymond Lulle ; j'en serais bien fâché ; ainsi je ne puis pas désigner ceux qui me paraissent supposés. Ce sera l'affaire de ceux qui auront besoin de les savoir. J'ai tiré une partie de cette liste de la Bibliothèque de Pierre Borel, mais je l'ai rectifiée sur la Bibliothèque d'Espagne de Nicolas Antonio et sur celle des Bollandistes. Ainsi, après ce détail, on ne doit pas être surpris d'apprendre que Raymond Lulle avait fait plus de cinq cents volumes sur la Science hermétique. Je ne doute pas néanmoins que dans le nombre qui lui est attribué, il n'y en ait quelques-uns de supposés, cela ne saurait être autrement. Il suffit qu'un grand auteur ait réussi sur un sujet, pour se voir chargé de productions, auxquelles souvent il n'a pas pensé. Mais si j'en étais cru, je ne conseillerais dans la lecture de Raymond Lulle, que ceux qui sont dans le *Manuscr.* Cf. G. NAUDÉ, *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, p. 265 ; MOURN, *Dict. de Phil. et de theol. scholastiques*, art. *Raymond Lulle* ; MIENS, t. II, col. 693-700.

43. *Biblia ad vetustissima exemplaria nunc recens castigata Hebraea, Græca et Latina.* — Lovanii, B. Cravius, 1547 ; in-folio.

[Bible en hébreu, grec et latin, revue sur les plus anciennes recensions.]

44. *ARTEMIDORO philosopho, dell'interpretazione dei sogni.* — Venetia, 1547 ; in-12.

[ARTEMIDORE. De l'interprétation des Songes.]

Artémidore d'Ephèse vivait au 1^{er} siècle, sous Antonin le Pieux. La première édition grecque de son *Explication des songes*, en cinq livres, parut à Venise en 1518 par les soins d'Alde Manuce. La traduction italienne ci-dessus, de 1547, est due à Pierre LAURO, de Modène.

45. De Alchemia dialogi XI. — Norimbergiæ, 1548 ; in-4^o.
[Sur l'Alchimie. Onze dialogues.]

46. Den gheheelen Bybel, inhoudende het Oude ende Nieuwe Testament. — Loeven, 1548 ; pet. in-folio, fig.
[La Bible, contenant l'Ancien et le Nouveau Testament.]

Autre Bible en hollandais. Cf. ci-dessus, n^{os} 13, 18, 19, 34.

47. Biblia sacra. — Lugduni, apud Gryphium, 1550 ; 2 vol. in-folio.
[Bible latine.]

48. Jac. GORHRY, de Usu et Mysteriis Notarum. — Parisiis, 1550 ; in-12.
[Jacques GORHRY, De l'usage et des mystères des notations.]

Voici le titre entier de ce livre : *De usu et mysteriis notarum liber, in quo vetusta litterarum et numerorum et divinatorum ex sibylla nominum ratio explicatur*, Parisiis, 1550 ; in-8^o.

Jacques Gohorry, philosophe et professeur de mathématiques, mourut en 1576. Il se rattache particulièrement à l'occultisme par son *Commentaire sur le livre de la fontaine périlleuse, avec le charte d'Amours, œuvre très excellente de poésie antique contenant la Stéganographie des mystères secrets de la science minérale*, et par la traduction des *Occultes merveilles et Secrets de nature* de Levin LEMNIUS. Cf. LENGLET DU FRESNOY, *Hist. de la Phil. herm.*, III, 178, n^o 345 ; MICHAUD, *Piogr. univ.*, XVII, 98 art. Gohorry ; GUAITA, *Catal.*, n^{os} 357, 484, 652.

49. De Alchymia Opuscula cum plura veterum philosophorum, etc. — Francofurti, 1550 ; in-4^o.

[Opuscules sur l'Alchimie, par divers philosophes anciens.]

LENGLET DU FRESNOY, *op. cit.*, III, 34, analyse comme il suit le présent ouvrage *De Alchymia opuscula Complura veterum Philosophorum*, in-4^o, Francofurti, 1550 :
« On trouve dans ce recueil, qui n'est pas commun, les Traités suivants :

I. Correctio eorum qui absque studio Philosophico conantur Artis Alchemicæ tactum percipere.

II. Clangor Buccinæ : *petit ouvrage estimé.*

III. Semita Semitæ, seu de Lapide Vegetabili.

IV. AVICENNA Tractaculus de Tinctura Metallorum.

V. Compendium animæ transmutationis Ruperto Anglorum regi, per Raymundum LULLIUM transmissum.

VI. Scala Philosophorum : *assez bon.*

VII. Opus mulierum : *estimé.*

VIII. Raymundus LULLIUS de Tincturis Metallorum.

D'après BAUNER, III, col. 1646-1647, cette édition, due à Ang. Bargitius et publiée par Turnèbe, est la première édition du texte grec. La traduction latine est de Marsile Ficin. KLOSS, n° 3766, ne mentionne qu'une traduction allemande.

On sait que Mercure Trismégiste est un personnage légendaire, Hermès chez les Grecs, Thot chez les Egyptiens. L'antiquité chrétienne a connu un très grand nombre de livres circulant sous son nom. Nous ne possédons plus aujourd'hui que des fragments, dont une édition critique a été donnée par M. Parthey, en 1854. Le premier et le plus important de ces fragments s'appelle le *Poemander* ; un autre assez considérable est le *Discours d'initiation*, ou *Asclepios* ; le dernier auquel se réfère le second titre de notre catalogue contient les *Définitions d'Asclepios au roi Ammon*. Les écrits d'Hermès Trismégiste datent seulement des premiers siècles de l'ère chrétienne. D'après les travaux les plus récents, ils paraissent avoir été composés dans le milieu judéo-chrétien d'Alexandrie ; leur tendance générale est gnostique et néoplatonicienne. Cf. Clem. Alex., MIGNÉ, P. G., IX, *Strom.*, liv. VI, col. 256, et *Dissert.* de LE NOURRY, col. 1335 ; - Lactance, MIGNÉ, P. L., VI, *Divin. Inst.*, l. I, ch. vi, col. 138 et seq ; - S. Augustin, MIGNÉ, P. L., t. XXVIII, *Epist.* ccxxxiv, col. 1031 ; t. XLI, *De civit. Dei*, l. VIII, ch. xxiii, col. 247 ; ch. xxvi, col. 254 ; XVIII, ch. xl, col. 599 ; t. XLII, *Cont. Faustum*, l. XIII, ch. i, col. 281 ; ch. xv, col. 290 ; et ch. xv., col. 292 ; t. XLIII, *De Baptismo*, l. VI, ch. xliv, col. 224. D. CALMET, *Dict.* II, p. 56-57, art. *Mercurius*, Aug. Vind., Ig Adam, 1759 ; H. URSINUS, *De Herm. Trism.*, Exerc. sect., p. 73-180, Norimbergæ, Endter, 1661 ; LENGLET DU FRESNOY, III, p. 372 ; QUARTA, *Catal.*, nos 394, 415, 634, 805, 1451, 1462, 1612, 1613 ; LOUIS MÉNARD, *Hermès Trismégiste*, Paris, Perrin, 1910.

56. *Biblia Veteris ac Novi Testamenti (Vatable).*— Basileæ, 1554 ; in-folio.

[Bible latine. Ancien et Nouveau Testament. Edition de Vatable.]

57. *Biblia sacrosancta Veteris et Novi Testamenti, juxta Vulgatam editionem.*— Lugduni, 1555 ; in-8°.

[Bible latine. L'Ancien et le Nouveau Testament selon la Vulgate.]

58. *Biblia sacra Vulgatæ editionis.*— Parisiis, R. Stephanus, 1555 ; in-8°.

[Bible latine selon la Vulgate.]

59. *Biblia (Veteris et Novi Testamenti).*— Oliva, Rob. Stephani, 1556 ; in-folio (premier volume).

[Bible latine.]

Le second volume est noté ci-dessous, n° 63.

60. *Cælum philosophorum, seu Liber de Secretis naturæ, per Philippum ULSTADIUM.... Nunc recens adiecimus J. A. CAMPE-SII [sic] Directorium summæ summariam medicinæ.*— Lugduni, G. Rovillius, 1557 ; in-16, fig.

NEVERS

L'IMPRIMERIE L. CLOIX

17, AVENUE DE LA GARE